

REPUBLIQUE GABONAISE



# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

---

MISSION INTERMINISTERIELLE ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR

**2015**

**Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.**

**La présentation du bilan pour la mission reprend :**

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission.

**Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes:**

**Le bilan stratégique du programme détaille :**

- la présentation du programme ;
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

**Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :**

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

**Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent:**

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

**L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :**

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

**Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :**

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>2</b>
<b><u>MISSION ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT</u></b>	<b><u>6</u></b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION</b>	<b>7</b>
PRESENTATION DE LA MISSION	7
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>18</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION*	18
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	19
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	21
<b><u>PROGRAMME AFFAIRES ETRANGERES</u></b>	<b><u>22</u></b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>23</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	23
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	26
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>31</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	31
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	32
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>33</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	33
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	34
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>35</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	35
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	35
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	44
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	46
<b>BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS</b>	<b>47</b>
<b><u>PROGRAMME AFFAIRES CONSULAIRES</u></b>	<b><u>48</u></b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>49</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	49
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	53
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>58</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	58
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	59
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>60</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	60
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	61
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>62</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	62
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	62
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERT	66
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	66
<b>BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS</b>	<b>68</b>
<b><u>PROGRAMME INTEGRATION AFRICAINE ET COOPERATION INTERNATIONALE</u></b>	<b><u>69</u></b>

<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>70</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	70
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	74
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>80</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	80
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	81
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>82</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	82
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	83
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>84</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	84
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	84
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	88
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	91
<b>BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS</b>	<b>92</b>
<b>PROGRAMME GABONAIS DE L'ETRANGER</b>	<b>94</b>
<hr/>	
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>95</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	95
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	97
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>101</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	101
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	102
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>103</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	103
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	103
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>104</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	104
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	104
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	105
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	105
<b>BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS</b>	<b>106</b>
<b>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN DE L'ACTION EXTERIEURE DU GABON</b>	<b>107</b>
<hr/>	
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>108</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	108
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	111
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>116</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	116
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	117
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>118</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	118
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	119
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>120</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	120
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	120
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	125
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	125
<b>BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS</b>	<b>126</b>



# MISSION ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT

# BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERE.

La mission est également portée par le MINISTRE DES DROITS HUMAINS, DE L'EGALITE DES CHANCES ET DES GABONAIS DE L'ETRANGER.

## PRESENTATION DE LA MISSION

### PERIMETRE DE LA MISSION

La mission Action extérieure de l'Etat est une mission interministérielle qui regroupe cinq programmes, à savoir :

1) Le Programme Affaires Etrangères recouvre l'ensemble des services centraux et extérieurs (ambassades et missions permanentes) qui sont chargés de la conduite de l'action politique et diplomatique du Gouvernement aux niveaux bilatéral et multilatéral. Il est constitué de :

- La Direction Générale des Affaires Étrangères ;
- La Direction Générale de la Francophonie ;
- Le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) ;
- La Commission Nationale des Réfugiés.

2) Le Programme Intégration Africaine et Coopération Internationale est axé vers un renforcement de la coopération entre le Gabon et ses partenaires tant bilatéraux que multilatéraux. Il vise également la mise en place de politiques efficaces en rapport avec les programmes d'intégration développés au sein des différentes institutions de notre sous-région africaine. Il comprend :

- Le Commissariat à l'Intégration Régionale ;
- La Direction générale de la Coopération Internationale ;
- La Direction Générale du Droit de la Mer.

3) Le Programme Affaires Consulaires a pour missions la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'assistance et de protection des ressortissants gabonais vivant ou de passage à l'étranger à travers les missions et sections consulaires. De manière plus générale, ce programme est chargé de la gestion de toute question relative à l'application de la Convention de Vienne de 1963 sur les relations Consulaires. A cet effet, il est composé de la Direction Générale des Affaires Consulaires.

4) Le Programme Pilotage et Soutien à l'action extérieure du Gabon rassemble la gestion de l'ensemble des moyens transversaux qui viennent en appui aux trois programmes susmentionnés appartenant au Département ministériel des Affaires Etrangères. Ce souci de regroupement est dicté par la nécessité de maintenir une cohérence commune dans la gestion des Ressources humaines, des ressources budgétaires, de l'information et de la communication, du droit international et de la logistique diplomatique. Les Services impliqués dans la mise en œuvre des politiques et des services publics dans le champ de ce programme sont les suivants :

- le Cabinet du Ministre et du Ministre Délégué ;
- le Centre d'analyse et de Prévision ;
- l'Inspection Générale des services ;
- le Secrétariat Général ;
- la Direction Générale des Affaires Juridiques Internationales ;
- la Direction du Protocole ;
- la Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- la Direction Centrale des Affaires Financières ;
- la Direction de la Logistique Diplomatique ;
- la Direction Centrale de la Communication ;
- la Direction Centrale des Systèmes d'information.

5) Le Programme Gabonais de l'Etranger a pour objet d'une part, la prise en compte des activités, des actifs et de l'expertise de la Diaspora, à des fins de rapatriement ou d'utilisation en vue du développement économique et social du pays et, d'autre part, la manifestation de la solidarité nationale en faveur de la Diaspora. Le programme Gabonais de l'Etranger est une composante à part entière de la Mission Action extérieure de l'Etat mais son ministère d'appartenance étant le Ministère de l'Egalité des Chances et des Gabonais de l'Etranger, il est soutenu par le programme Pilotage et Soutien de ce ministère. La Direction Générale des Gabonais de l'Etranger, au sein du Ministère de l'Egalité des Chances et des Gabonais de l'Etranger, est chargée de la mise en œuvre de ce Programme.

## PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

---

Les principaux textes législatifs et réglementaires qui régissent le Ministère des Affaires étrangères sont les suivants :

- la Constitution gabonaise ;
- la loi n°12/96 du 22 février 2000 portant statut particulier des fonctionnaires du secteur diplomatie ;
- le décret n°652 000652/PR/MAECF du 21 mai 2003 fixant les attributions et l'organisation du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de la Francophonie ;
- le décret 456/PR/MAECFINIR du 19 avril 2013 portant attribution et organisation du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale, de la Francophonie chargé du NEPAD et de l'Intégration Régionale ;
- le décret 12/30/PR/MBCPFPRE du 13 octobre 2011 portant réorganisation de la Direction Centrale des Affaires Financières ;
- le décret 17/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Archives et de la Documentation au Ministère ;
- le décret 25/PR/MBCPFB du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Ressources Humaines au Ministère ;
- le décret 27/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale de la Communication au Ministère ;
- le décret 28/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Systèmes d'Information au Ministère ;
- les Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et Consulaires de 1961, 1963 et 1969 ;
- les recommandations de la Xème Conférence des Ambassadeurs de juin 2011 ;
- le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) ;
- le Plan sectoriel Affaires Etrangères contenu dans le Plan Stratégique Gabon Emergent-juillet 2012.

## PRINCIPALES REFORMES

---

Le Plan sectoriel affaires étrangères contenu dans le Plan Stratégique Gabon Emergent assigne à notre outil diplomatique quatre actions bien précises au cours des prochaines années :

- Redynamiser la diplomatie au service de la paix et de la sécurité ;
- Apporter un appui aux gabonais de l'étranger ;
- Renforcer la diplomatie économique ;
- Maîtriser l'espace maritime international.

Pour assurer la mise en œuvre de ces quatre actions, le ministère des Affaires étrangères se fixe les principales priorités suivantes :

1. Mettre en place une diplomatie au service de la paix et de la sécurité internationale ;
2. Assurer la promotion des multiples potentialités du Gabon afin de favoriser l'attractivité du marché gabonais ;
3. Délimiter et sécuriser l'espace terrestre et maritime national ;
4. Réformer le réseau consulaire pour assurer une meilleure assistance et protection des gabonais de l'étranger ;
5. Améliorer les conditions de travail des agents pour une diplomatie efficiente et de qualité.

S'agissant du programme Gabonais de l'Etranger, il s'agit d'un tout nouveau pan de politique publique que doit mettre en œuvre le Ministère de l'Egalité des Chances et des Gabonais de l'Etranger. Cette mise en œuvre va se faire en articulation étroite avec les autres Programmes de la Mission Action Extérieure du Gabon et notamment le Programme Affaires consulaires.



## AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

### OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : Fin 2017, le réseau diplomatique aura été adapté aux évolutions géostratégiques et économiques mondiales

#### Niveau de réalisation des résultats annuels

##### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : En 2015, la carte diplomatique du Gabon est actualisée
- Résultat annuel N°2 : 2 Missions diplomatiques sont nouvellement ouvertes (Turquie et Cuba)

##### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Le taux d'avancement du projet d'actualisation de la carte diplomatique est de 5% au lieu des 100% prévus. Les 5% correspondent à la production d'un premier document de réflexion sur le redimensionnement du réseau diplomatique dans le contexte actuel de contrainte budgétaire.
- Résultat annuel N°2 : 2 nouvelles missions diplomatiques ont été officiellement ouvertes : Ambassade à Ankara ; ambassade à La Havane.

##### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration de la nouvelle carte diplomatique	%		40%	100%	5%	-95%	100%	
Nombre de missions diplomatiques opérationnelles	Missions diplomatiques	35	35	37	37	0	39	46

##### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n°1 : explications à compléter par le chef de file.

Résultat annuel n°2 : l'objectif a été intégralement atteint ; Les ambassades du Gabon à Ankara et à la HAVANE ont ouvert leurs portes.

### OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : Sur la période 2015-2017, le Gabon aura participé à 90 % des sommets diplomatiques sous régionaux, régionaux et mondiaux auxquels il aura été invité et il aura accueilli 5 rencontres internationales au niveau des Chefs d'Etats, de Gouvernement ou Ministériel

#### Niveau de réalisation des résultats annuels

##### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : En 2015, le Gabon a participé à 90 % des sommets diplomatiques sous régionaux, régionaux et mondiaux auxquels il aura été invité
- Résultat annuel N°2 : le Gabon a organisé au moins une rencontre au niveau des Chefs d'Etat ou de Gouvernement ou Ministériel
- Résultat annuel N°3 : le Gabon a tenu 2 Commissions Mixtes de coopération.

##### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : En 2015, le Gabon a participé à 9 sommets diplomatiques, soit à 90% des sommets auxquels il avait été invité
- Résultat annuel N°2 : le Gabon a organisé 5 rencontres internationales au niveau des Chefs d'Etat, de Gouvernement ou Ministériel.
- Résultat annuel N°3 : aucune Commission Mixte n'a été tenue

### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2018)
Taux de participation aux sommets	%	100%	100%	90%	90%	0	75%	90%
Nombre de rencontres au niveau chefs d'Etats, de Gouvernement, ministériel	Rencontre		0	1	5	+4	1	5
Nombre de commissions mixtes	Commission mixte		3	2	0	-2	2	11

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Résultat annuel N°1 : explications à compléter par le chef de file

Résultat annuel N°2 : explication à compléter par le chef de file.

Résultat annuel N°3 : Aucune Commission Mixte n'a pu être organisée du fait :

- de l'impossibilité de mobiliser des crédits pour la prise en charge des frais de déplacement des experts et d'organisation à Libreville de la Commission (nécessité de couvrir des dépenses imprévues et obligatoires pour les missions diplomatiques)
- des instructions de monsieur le Ministre visant à faire évoluer le format des Commissions Mixtes et d'opter pour des rencontres d'experts sectoriels (ex : rencontre des experts des Mines gabonais et Turcs)
- du manque de suivi et de mise en œuvre des recommandations ou décisions prises lors des sessions antérieures.

**OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : D'ici à fin 2017, être parvenu à réaliser le Programme Economique Régional de la CEMAC-volet Gabon à 60%**

### **Niveau de réalisation des résultats annuels**

#### **Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : la Commission Nationale de l'Intégration Régionale et la Cellule Nationale du Programme Economique Régional sont mises en place et sont opérationnelles
- Résultat annuel N°2 : le Programme Economique Régional est mis en œuvre à 20 %

#### **Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : La CNIR et la CNPE ne sont pas encore mises en place. Les 33% d'avancement de la démarche correspondent à la prise de contact du CIR avec les points focaux sectoriels et aux rencontres réalisées sur ce sujet avec les experts des Ministères, de la CEEAC et de la CEMAC
- Résultat annuel N°2 : non communiqué (le Programme ne connaît pas le taux actuel de mise en œuvre du PER volet Gabon)

## **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la mise en place de la Commission Nationale de l'Intégration Régionale et de la Cellule Nationale du Programme Economique Régional	%	0%	0%	100%	33%	-67%	100%	
Taux de mise œuvre du Programme Economique Régional	%	0%	0%	20%	0%	-20%	30%	60% (2018)

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

#### Résultat annuel N°1 :

Pour parvenir aux 100% prévus, il fallait réaliser les actions suivantes : réactiver et compléter le réseau des points focaux ; recueillir, analyser et classer toutes les données disponibles sur chaque projet ; faire un état des lieux avec les points focaux sur chaque projet ; élaborer une synthèse de la situation en mettant en évidence une série de projets prioritaires ; élaborer un plan d'actions sur chacun de ces projets prioritaires ; mettre sous contrôle l'avancement de ces projets prioritaires ; réactiver la CNIR et la CNPE

L'absence de règlement de la plupart des dossiers de dépenses de fonctionnement a empêché de financer la réalisation de ces actions. Entre autres :

- beaucoup de documents de travail qui étaient destinés aux experts n'ont pas pu être imprimés ;
- l'UO ne dispose que de 2 ordinateurs, don de la coopération chinoise ;
- l'UO n'avait pas les moyens de verser des per diem aux contributeurs des Ministères nationaux et étrangers (coût d'une communication : 200 à 300 000 F CFA).

Par ailleurs, beaucoup de chefs de projet des ministères n'ont pas souhaité fournir des informations au CIR sur les projets sectoriels dont ils ont la charge.

Enfin, plusieurs interlocuteurs appartenant à des Cabinets ministériels se sont désengagés de la démarche lorsqu'ils ont été amenés à quitter leur fonction, suite à remaniement gouvernemental.

L'engagement a été pris d'accélérer les travaux en 2016 en concentrant les efforts sur un plus petit nombre d'interlocuteurs sectoriels, davantage motivés.

#### Résultat annuel N°2 :

Le taux de mise en œuvre du PER résulte de la formule de calcul suivante : somme des taux d'avancement des projets / nombre de projets. Cependant, l'UO n'a pas réussi à recueillir auprès des chefs de projet sectoriels suffisamment de données sur le niveau de mise en œuvre réelle de ces projets. Le résultat annuel n'a donc pas pu être calculé.

Dans le PAP 2016, l'engagement a été pris de parvenir à ce que le taux moyen de mise en œuvre du PER soit de 30%. Pour y parvenir, il faudra que les Autorités politiques fassent en sorte que leurs administrations coopèrent beaucoup plus franchement avec le CIR, notamment pour ce qui concerne la transmission des données sur les projets intégrateurs figurant au PER.

**OBJECTIF STRATEGIQUE 4: D'ici à fin 2017, être parvenu à détecter 250 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers (IDE) et à mieux tirer parti des opportunités d'Aide Publique au Développement**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : 50 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers ont été détectées
- Résultat annuel N°2 : 50 bourses de coopération ont été obtenues pour des étudiants gabonais
- Résultat annuel N°3 : 100 nouveaux coopérants enseignants et médecins exercent au Gabon
- Résultat annuel N°4 : 30 places pour des étudiants Gabonais ont été obtenues dans des facultés de médecine à Cuba

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : non communiqué (résultat prévisionnel 2015 indiqué dans le PAP 2016 : 0)
- Résultat annuel N°2 : (résultat prévisionnel 2015 indiqué dans le PAP 2016 : 0)
- Résultat annuel N°3 : 7 nouveaux coopérants médecins exercent au Gabon au lieu des 100 prévus
- Résultat annuel N°4 : 300 places pour des étudiants Gabonais ont été obtenues dans des facultés de médecine à Cuba, au lieu des 30 prévues

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'opportunités d'investissement directs étrangers détectées	IDE		0	50			50	250 (2018)
Nombre de bourses de coopération obtenues pour des étudiants gabonais dans le cadre de l'APD	Bourse		0	50			50	100 (2018)
Nombre de nouveaux coopérants enseignants et médecins exerçant au Gabon	Coopérant		0	100	7	-93	100	300 (2018)
Nombre de places pour des étudiants Gabonais obtenues dans des facultés de médecine à Cuba	Place obtenue		0	30	300	+270	30	80 (2018)

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Résultats annuels N°1, 2, 3 et 4 : explications à compléter par le chef de file.

Engagements de résultat reconduits à l'identique dans le PAP 2016.

**OBJECTIF STRATEGIQUE 5 : D'ici à fin 2017, être parvenu à délimiter les espaces maritimes sous juridiction du Gabon et à fixer les frontières maritimes et terrestres avec les pays limitrophes (Congo, Sao tomé, Cameroun et Guinée Equatoriale)**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : Un accord de délimitation des frontières maritimes et terrestres entre le Gabon et le Congo est élaboré et négocié
- Résultat annuel N°2 : Le Projet d'Extension du Plateau Continental du Gabon a connu une avancée à 30 %

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : la démarche de délimitation des frontières maritimes et terrestres entre le Gabon et le Congo est avancée à 30 % au lieu des 100% prévus. Les 30% d'avancement sont constitués de deux actions : tenue à Libreville en mars 2015 d'une commission mixte sur les frontières Gabon Congo ; missions sur le terrain des délégations des deux Parties.
- Résultat annuel N°2 : Le Projet d'Extension du Plateau Continental du Gabon a connu, conformément à l'engagement pris, une avancée à 30 %

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement des négociations de l'accord de délimitation des frontières maritimes et terrestres avec le Congo	%			100%	30%	-70%	50%	100% (2018)
Nombre d'accords et de partenariats signés sur la délimitation des espaces maritimes et la fixation des frontières	Accord ou partenariat			1	0	-1	1	2 (2018)
Taux d'avancement du Projet d'Extension du Plateau Continental du Gabon	%		0%	30%	30%	0%	50%	100% (2018)

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat annuel N°1 :**

Explication à compléter par le chef de file..

L'accord de délimitation des frontières maritimes et terrestres avec le Congo devrait intervenir en 2018.

**Résultat annuel N°2 :**

Les 30% d'avancement correspondent à la levée de la réserve émise par l'Angola quant à la demande formulée par le Gabon d'extension de son plateau continental.

Les Parties Gabonaises impliquées dans le dossier se sont retrouvées à New York en juin 2015 dans le cadre de l'Assemblée des Etats Parties à la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer. Il s'en est suivi quelques semaines plus tard à Libreville, une réunion de haut niveau, à la Présidence de la République. Celle-ci a abouti à la levée de la réserve émise par l'Angola, ce qui devrait permettre la reprise de l'examen du dossier du Gabon par la Commission des limites du Plateau Continental de l'ONU.

La fin de la démarche est prévue pour 2018.

**OBJECTIF STRATEGIQUE : Etre parvenu avec la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration à délivrer les passeports dans les services consulaires**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Taux d'avancement dans l'élaboration du dispositif : 40% (cadre juridique et plans d'actions élaborés)

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Le cadre juridique et les plans d'actions ont été élaborés et le dispositif a été mis en œuvre dans 3 sites

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration du dispositif	%		20%	40%	100%	+60%		

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Le résultat a été très largement dépassé puisque le dispositif est aujourd'hui complètement élaboré. Ce résultat de 100%, obtenu en toute fin d'année a été rendu possible grâce à l'examen rapide du projet de décret par le Conseil d'Etat et à la forte mobilisation de l'équipe conjointe DGAC-DGDI.

Le dispositif est déjà mis en œuvre dans les sites pilote du Consulat général de Paris et de la section consulaire des ambassades au Cameroun et au Congo. Les équipements et matériels nécessaires ont été intégralement financés par la DGDI.

L'objectif stratégique a été reconduit dans le PAP 2016. L'indicateur de résultat annuel prévu dans ce PAP devra cependant être remplacé. Le dispositif étant à ce jour complètement élaboré, l'enjeu sera de déployer la délivrance des passeports dans un nombre de plus en plus important de postes et sections consulaires.

**OBJECTIF STRATEGIQUE : Avoir mis en œuvre le système électronique de délivrance de visa (E-visa)**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Nombre de pays dans lesquels le système est opérationnel : 4 pays (Grande Bretagne, France, Belgique, Allemagne)

**Résultat annuel effectivement atteint**

- Le système électronique de délivrance de visa n'est opérationnel dans aucun pays

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de pays dans lesquels le système est opérationnel	Pays			4	0	-4	4	48 (2018)

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Un autre projet E-Visa, porté par la DGDI, a été développé en parallèle du projet conjoint DGAC-DGDI.

Le système E-Visa de la DGDI est opérationnel depuis 2015 sans comporter la fonctionnalité du paiement en ligne prévue dans le projet conjoint.

Le Comité de pilotage du projet conjoint DGAC-DGDI côté Gabon a pris acte de cette situation et a demandé aux partenaires et fournisseurs de stopper leurs prestations.

L'objectif stratégique a été reconduit dans le PAP 2016 car l'équipe de direction de programme, au moment de l'élaboration du PAP, ne savait pas qu'un projet E-Visa était conduit en parallèle par la DGDI.

**OBJECTIF STRATEGIQUE : Avoir assuré le fonctionnement opérationnel du système visa étiquettes autocollantes**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : nombre de postes dans lesquels l'outil visa étiquettes est déployé : 40
- Résultat annuel N°2 : nombre de postes dans lesquels le système est opérationnel : 10

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : L'outil visa étiquettes est déployé dans 28 postes
- Résultat annuel N°2 : Le système est opérationnel dans 8 postes

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de postes dans lesquels l'outil visa étiquettes est déployé	Poste		1	40	28	-12		
Nombre de postes dans lesquels le système est opérationnel	Poste		1	10	8	-2		

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Résultats annuels N°1 et 2 : le résultat n'a pas été atteint du fait du non-respect des engagements pris à l'égard du prestataire en matière de paiement et de l'arrêt des travaux qui en a résulté. L'objectif stratégique n'a pas été reconduit dans le PAP 2016 car le projet n'a pas bénéficié de dotation budgétaire pour cet exercice.

**OBJECTIF STRATEGIQUE : D'ici à fin 2017, être parvenu à mettre en place les outils de base pour une gestion modernisée des ressources humaines du ministère**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu N°1 : le titre 2 des quatre Programmes du MAE est renseigné dans les PAP 2016
- Résultat annuel attendu N°2 : 90 % des agents du Ministère sont dotés d'une fiche de poste renseignée et validée
- Résultat annuel attendu N°3 : le plan de formation pluriannuel du Ministère est élaboré
- Résultat annuel attendu N°4 : le plan de formation 2015 du Ministère est mis en œuvre

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : le titre 2 des quatre programmes du MAE n'a pas été renseigné dans les PAP 2016

- Résultat annuel N°2 : 62% des agents du Ministère au lieu des 100% prévus ont été dotés d'une fiche de poste validée
- Résultat annuel N°3 : le plan de formation pluriannuel 2015-2017 du Ministère a été élaboré à 100%
- Résultat annuel N°4 : le plan de formation 2015 a été mis en œuvre à 60% (49 agents bénéficiaires contre 81 prévus)

### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2018)
Nombre de PAP du MAE avec un titre 2 correctement renseigné	PAP			4	0	-4	4	4
Pourcentage d'agents du Ministère dotés d'une fiche de poste renseignée et validée	%			90%	62%	-28%	90%	100%
Taux d'avancement dans l'élaboration du plan de formation pluriannuel	%			100%	100%	0%	100%	
Taux de mise en œuvre du plan de formation annuel	%			100%	60%	-40%	100%	100%
Nombre d'outils de gestion RH opérationnels	Outil			2	2	0	2	6

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

#### Résultat annuel N°1 :

Le renseignement du titre 2 dans les PAP 2016 était conditionné au recensement des effectifs des Programmes et au traitement des écarts entre les résultats de ce recensement et le fichier FUR. Ces travaux n'ont pas pu être réalisés du fait du manque de coordination entre la Direction de la Solde et le Ministère des Affaires Etrangères.

L'engagement de résultat a été reconduit dans le PAP 2016.

#### Résultat annuel N° 2 :

92% des agents des Services centraux (369 agents sur 401) et 20.20% des agents des Services extérieurs (58 agents sur 287) ont été dotés d'une fiche de poste validée.

Au total, 427 agents du MAE sont aujourd'hui dotés d'une fiche de poste, au lieu des 688 agents prévus (62% des effectifs au lieu des 100% attendus). Ce résultat inférieur à l'engagement s'explique par un déficit de communication et de coordination avec certaines ambassades.

Dans le PAP 2016, il est prévu que 90% des agents du MAE soit dotés en 2016 d'une fiche de poste validée, 100% en 2018.

#### Résultat annuel N°3 :

Le plan de formation pluriannuel 2014-2016 du MAE a été élaboré. Un nouveau plan sera élaboré en 2016 et couvrira la période 2017-2019.

#### Résultat annuel N°4 :

La formation longue à l'étranger d'un agent a pesé lourdement sur les possibilités de financer toutes les autres actions prévues de formation pour 2015.

En 2016, le plan de formation annuel devra être intégralement mise en œuvre.



**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- 1 manuel de procédure (DGAJI) est produit

**Résultats annuels effectivement atteints**

- un premier projet de manuel de la DGAJI a été produit mais il ne peut pas être considéré comme un livrable abouti

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de structures dotées d'un manuel de procédures	Structure		0	1	0	-1	3	5

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

La situation de sous-effectif que connaît la DGAJI ne lui a pas permis en 2015 d'affecter à plein temps un collaborateur pour l'élaboration du manuel de procédures.

L'objectif stratégique a été maintenu dans le PAP 2016 mais les ambitions ont été revues à la baisse : 3 structures devraient être dotées d'un manuel en 2016 (contre 5 prévues dans le PAP 2015) ; 5 structures en 2018 (contre 30 prévues pour 2017 dans le PAP 2015).

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION\*

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
<b>1.101</b>	<b>Affaires Etrangères</b>	<b>26 589 658 694</b>	<b>18 068 950 765</b>	<b>- 8 520 707 929</b>	<b>26 589 658 694</b>	<b>18 068 950 765</b>	<b>- 8 520 707 929</b>
1.101.1	Conduite et Coordination de l'Action diplomatique	24 964 301 878	16 164 561 574	- 8 799 740 304	24 964 301 878	16 164 561 574	- 8 799 740 304
1.101.2	Promotion de la paix et de la sécurité internationale	1 625 356 816	1 904 389 191	279 032 375	1 625 356 816	1 904 389 191	279 032 375
<b>1.108</b>	<b>Intégration africaine et Coopération internationale</b>	<b>1 085 398 116</b>	<b>4 591 285 935</b>	<b>3 505 887 819</b>	<b>1 085 398 116</b>	<b>4 591 285 935</b>	<b>3 505 887 819</b>
1.108.1	Intégration régionale et sous régionale	481 287 596	299 105 198	-182 182 398	481 287 596	299 105 198	-182 182 398
1.108.2	Coopération bilatérale et multilatérale	604 110 520	4 292 180 737	3 688 070 217	604 110 520	4 292 180 737	3 688 070 217
<b>1.115</b>	<b>Affaires consulaires</b>	<b>1 570 707 752</b>	<b>1 658 186 764</b>	<b>87 479 012</b>	<b>1 570 707 752</b>	<b>1 658 186 764</b>	<b>87 479 012</b>
1.115.1	Offre de services publics aux gabonais à l'étranger	499 216 640	658 802 358	159 585 718	499 216 640	658 802 358	159 585 718
1.115.2	Circulation des personnes	1 071 491 112	999 384 406	-72 106 706	1 071 491 112	999 384 406	-72 106 706
<b>1.122</b>	<b>Pilotage et Soutien de l'Action extérieure du Gabon</b>	<b>729 695 336</b>	<b>590 301 564</b>	<b>-139 393 772</b>	<b>729 695 336</b>	<b>590 301 564</b>	<b>-139 393 772</b>
1.122.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	213 418 112	200 803 275	-12 614 837	213 418 112	200 803 275	-12 614 837
1.122.2	Coordination administrative	516 277 224	389 498 289	-126 778 935	516 277 224	389 498 289	-126 778 935
<b>1.129</b>	<b>Gabonais de l'étranger</b>	<b>88 000 000</b>	<b>7 604 650</b>	<b>-80 395 350</b>	<b>88 000 000</b>	<b>7 604 650</b>	<b>-80 395 350</b>
1.129.1	Gestion de la diaspora	44 000 000	3 533 250	-40 466 750	44 000 000	3 533 250	-40 466 750
1.129.1	Consolidation des liens avec la mère patrie	44 000 000	4 071 400	-39 928 600	44 000 000	4 071 400	-39 928 600
<b>Total pour la mission</b>		<b>30 063 459 898</b>	<b>24 916 329 678</b>	<b>- 5 147 130 220</b>	<b>30 063 459 898</b>	<b>24 916 329 678</b>	<b>- 5 147 130 220</b>

### Explication des principaux écarts :

(  
L'écart de **5 147 130 220 FCFA** de crédits non consommés correspond à **17,1%** des crédits autorisés (ouverts). C'est le programme Affaires étrangères qui enregistre le montant de crédits disponibles le plus élevé (**8 520 707 929 F CFA**) tiré par l'action "Conduite et Coordination de l'Action diplomatique". Il est suivi du programme "Gabonais de l'étranger" exécuté à **8,6%** des crédits ouverts et dont les actions "Gestion de la diaspora" et "Consolidation des liens avec la mère patrie" n'ont été exécutées respectivement qu'à hauteur de **8%** et **9,3 %**.

**RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE**

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
<b>1.101</b>	<b>Affaires Etrangères</b>	<b>26 589 658 694</b>	<b>18 068 950 765</b>	<b>- 8 520 707 929</b>	<b>26 589 658 694</b>	<b>18 068 950 765</b>	<b>-8 520 707 929</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	11 163 409 070	3 454 186 070	- 7 709 223 000	11 163 409 070	3 454 186 070	-7 709 223 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	14 486 249 624	14 092 703 779	- 393 545 845	14 486 249 624	14 092 703 779	- 393 545 845
	Titre 4. Dépenses de transfert	540 000 000	476 069 225	- 63 930 775	540 000 000	476 069 225	- 63 930 775
	Titre 5. Dépenses d'investissement	400 000 000	45 991 691	- 354 008 309	400 000 000	45 991 691	- 354 008 309
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>1.108</b>	<b>Intégration africaine et Coopération internationale</b>	<b>1 085 398 116</b>	<b>4 591 285 935</b>	<b>3 505 887 819</b>	<b>1 085 398 116</b>	<b>4 591 285 935</b>	<b>3 505 887 819</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	78 492 000	27 988 500	- 50 503 500	78 492 000	27 988 500	- 50 503 500
	Titre 3. Dépenses de biens et services	346 344 856	224 871 696	- 121 473 160	346 344 856	224 871 696	- 121 473 160
	Titre 4. Dépenses de transfert	610 561 260	4 338 425 739	3 727 864 479	610 561 260	4 338 425 739	3 727 864 479
	Titre 5. Dépenses d'investissement	50 000 000	-	- 50 000 000	50 000 000	-	- 50 000 000
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>1.115</b>	<b>Affaires consulaires</b>	<b>1 570 707 752</b>	<b>1 658 186 764</b>	<b>87 479 012</b>	<b>1 570 707 752</b>	<b>1 658 186 764</b>	<b>87 479 012</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	175 357 000	175 220 500	-136 500	175 357 000	175 220 500	- 136 500
	Titre 3. Dépenses de biens et services	995 350 752	929 352 364	- 65 998 388	995 350 752	929 352 364	- 65 998 388
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	400 000 000	553 613 900	153 613 900	400 000 000	553 613 900	153 613 900
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>1.122</b>	<b>Pilotage et Soutien de l'Action extérieure du Gabon</b>	<b>729 695 336</b>	<b>590 301 564</b>	<b>- 139 393 772</b>	<b>729 695 336</b>	<b>590 301 564</b>	<b>- 139 393 772</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	117 528 000	111 899 750	- 5 628 250	117 528 000	111 899 750	- 5 628 250
	Titre 3. Dépenses de biens et services	612 167 336	478 401 814	- 133 765 522	612 167 336	478 401 814	- 133 765 522
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>1.129</b>	<b>Gabonais de l'étranger</b>	<b>88 000 000</b>	<b>7 604 650</b>	<b>- 80 395 350</b>	<b>88 000 000</b>	<b>7 604 650</b>	<b>- 80 395 350</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
	Titre 3. Dépenses de biens et services	88 000 000	7 604 650	- 80 395 350	88 000 000	7 604 650	- 80 395 350
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>Total pour la mission</b>		<b>30 063 459 898</b>	<b>24 916 329 678</b>	<b>- 5 147 130 220</b>	<b>30 063 459 898</b>	<b>24 916 329 678</b>	<b>-5 147 130 220</b>
	<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>11 534 786 070</b>	<b>3 769 294 820</b>	<b>- 7 765 491 250</b>	<b>11 534 786 070</b>	<b>3 769 294 820</b>	<b>-7 765 491 250</b>
	<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>16 528 112 568</b>	<b>15 732 934 303</b>	<b>- 795 178 265</b>	<b>16 528 112 568</b>	<b>15 732 934 303</b>	<b>- 795 178 265</b>
	<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>1 150 561 260</b>	<b>4 814 494 964</b>	<b>3 663 933 704</b>	<b>1 150 561 260</b>	<b>4 814 494 964</b>	<b>3 663 933 704</b>
	<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>850 000 000</b>	<b>599 605 591</b>	<b>- 250 394 409</b>	<b>850 000 000</b>	<b>599 605 591</b>	<b>- 250 394 409</b>
	<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**Explication des principaux écarts :**

Il est observé un montant de crédits disponibles de **5 147 130 220 F CFA** qui intègre **953 905 628 F CFA** de réserve obligatoire non levée notamment en titre 3 . Dépenses de biens et services (**826 405 628 F CFA**) et titre 5 - Dépenses d'investissement (**127 500 000 F CFA**).

En titre 2 - Dépenses de personnel, le disponible de **7 765 491 250 F CFA** correspond aux crédits de la solde permanente dont l'exécution n'est pas retracée dans la mission "Action extérieure de l'Etat" mais plutôt dans "Gestion des finances publiques".

En titre 4 - Dépenses de transfert, on enregistre un dépassement de **3 663 933 704 F CFA** en raison d'une rallonge octroyée au programme "Intégration africaine et Coopération internationale". Celle-ci a servi notamment au financement de l'opération de maintien de la Paix à Bangui en RCA.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Mission		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
<b>1</b>	<b>Action extérieure du Gabon</b>	<b>30 063 459 898</b>	<b>-9 478 923 203</b>	<b>4 331 792 983</b>	<b>24 916 329 678</b>
<b>1.101</b>	Affaires Etrangères	26 589 658 694	-8 843 507 448	322 799 519	18 068 950 765
<b>1.108</b>	Intégration africaine et Coopération internationale	1 085 398 116	-342 207 427	3 848 095 246	4 591 285 935
<b>1.115</b>	Affaires consulaires	1 570 707 752	-72 243 206	159 722 218	1 658 186 764
<b>1.122</b>	Pilotage et Soutien de l'Action extérieure du Gabon	729 695 336	-140 569 772	1 176 000	590 301 564
<b>1.129</b>	Gabonais de l'étranger	88 000 000	-80 395 350	-	7 604 650

### Explication des mouvements de crédits :

Les mouvements de crédits répartis entre les virements et les transferts concernent :

En matière de virements, ils se rapportent à la contribution solidaire du Programme Intégration africaine et Coopération internationale au financement du mouvement des Diplomates (**20 000 000 F CFA**).

En matière de transferts reçus (**4 331 792 983 F CFA**) ceux-ci se rapportent notamment à :

- l'apurement de la dette du Programme Affaires consulaires vis-à-vis de la société suisse *Orell Füssli Security Printing* pour un montant de **153 613 900 F CFA** a servi à :
  - la production des passeports diplomatiques et de services,
  - l'implémentation et la maintenance du système d'étiquettes de visas autocollantes.
- l'avance sur la contribution du Gabon à l'opération de maintien de la paix en République Centrafricaine (RCA) pour **1 750 000 000 F CFA**.
- l'apurement des arriérés de contribution du Gabon à l'Union Africaine, pour la période 2014-2015 à hauteur de **1 098 095 246 F CFA**.
- la contribution spéciale du Gabon aux élections en RCA pour **1 000 000 000 F CFA**.

# PROGRAMME AFFAIRES ETRANGERES

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Affaires Etrangères est porté par la Direction Générale des Affaires Etrangères à travers l'implication de SEM Alfred MOUNGARA MOUSSOTSI, Ambassadeur, Directeur Général des Affaires Etrangères, Responsable de Programme. Il fait intervenir plusieurs Services notamment les Directions géographiques, la Direction des Organisations Internationales, la Direction Générale de la Francophonie, la Commission Nationale pour les Réfugiés ainsi que les Ambassades.

Le champ du Programme couvre les aspects suivants :

- la promotion de la paix et de la sécurité internationale, avec notamment la mise en œuvre des mécanismes de prévention, de gestion et de résolution des conflits ;
- le rayonnement du Gabon sur la scène internationale à travers sa participation aux sommets mondiaux, régionaux et sous régionaux ;
- le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale à travers la diversification des partenariats (signature de nouveaux accords avec les pays émergents, OIF.....) ;
- le redéploiement de la carte diplomatique avec l'ouverture ou la fermeture de certaines Ambassades ;
- le traitement et le suivi des questions politiques concernant le Gabon dans ses rapports avec les Etats étrangers, les Organisations internationales ;
- la promotion des droits humains.

En revanche, le Programme ne couvre pas :

- la mise en œuvre de la diplomatie économique ;
- les activités des Consulats ;
- les relations avec les communautés de Gabonais résidant à l'étranger.

Le Programme doit être en articulation avec le Programme Intégration Africaine et coopération Internationale en ce qui concerne le suivi et l'évaluation des recommandations issues des Commissions Mixtes de Coopération et des autres réunions relevant de ses missions, ainsi que le redéploiement de la carte diplomatique. Il doit aussi être en articulation avec le programme Affaires Consulaires et le Programme Pilotage et soutien à l'action extérieure du Gabon.

### PRESENTATION DES ACTIONS

Le Programme Affaires Etrangères comprend deux actions : la conduite et la coordination de l'action diplomatique et la promotion de la paix et de la Sécurité internationales.

#### **ACTION N° 1 : Conduite et coordination de l'action diplomatique**

La conduite et la coordination de l'action diplomatique recouvrent plusieurs aspects.

##### 1. La coordination des activités des Directions géographiques

Elle englobe l'organisation des réunions périodiques entre les responsables des directions concernées, la centralisation des rapports d'activités, l'évaluation des activités des différents Services entrant dans le champ du programme (tenue des commissions mixtes, des consultations diplomatiques...) ainsi que la préparation en amont des grandes rencontres, visites officielles du Chef de l'Etat et du Ministre des Affaires Etrangères à l'extérieur.

Cette coordination est faite par la Direction Générale des Affaires Etrangères avec comme Services d'appui les Directions de zone et la Direction fonctionnelle (Direction des Organisations Internationales)

## 2. Le traitement et le suivi des questions politiques par zone géographique

Ceci recouvre :

- La définition de la position du Gabon sur les questions internationales ;
- La Mise en œuvre de la politique extérieure ;
- La participation du Gabon aux sommets diplomatiques statutaires et non statutaires ;
- L'organisation des Commissions mixtes de coopération ;
- Le renforcement du dialogue politique.

Ces activités sont mises en œuvre par la Direction Générale des Affaires Etrangères.

## 3. Le redéploiement de la carte diplomatique : Il s'agit de l'ouverture ou de la fermeture de certaines Ambassades en fonction des évolutions géostratégiques et économiques.

Cette action nécessite un travail de détection qui relève de la compétence de la Direction Générale des Affaires Etrangères. Pour cela, l'apport des Chefs de mission est important.

### **ACTION N° 2 : Promotion de la paix et de la sécurité internationale**

Cette action met l'accent sur la promotion de la paix et de la sécurité internationale. Cette dernière revêt plusieurs aspects dont la contribution au règlement des conflits qui surviennent sur le continent africain et dans le reste du monde, la promotion des principes et valeurs de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Elle intègre également l'action de plus en plus dynamique du Gabon au sein des grandes instances internationales qui constituent aujourd'hui de véritables tribunes pour porter plus haut la voix du Gabon.

De même, l'action humanitaire apparaît comme une action majeure du programme. A cet effet, le Programme a en charge l'élaboration d'une véritable politique nationale en matière d'assistance humanitaire.

Toutes ces activités sont menées par la Direction Générale des Affaires Etrangères, la Direction Générale de la Francophonie et la Commission Nationale pour les Réfugiés.

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

---

Les éléments de contexte qui impactent le Programme sont principalement les suivants :

- des évolutions géostratégiques et économiques majeures au plan international (poids des pays asiatiques émergents dans le commerce mondial, pays du Golfe, Turquie, ..) ;
- la multiplication ces dernières années des conflits intra-étatiques sur le continent africain, avec des conséquences lourdes sur les populations civiles ;
- le rôle croissant des organisations internationales, régionales et sous régionales dans la prévention et le règlement des conflits ainsi que le rôle croissant des organisations humanitaires dans la prise en charge des populations civiles impactées par les conflits ;
- le dynamisme de l'Organisation Internationale de la Francophonie au niveau régional ;
- la transformation des métiers de la diplomatie, qui exige aujourd'hui plus de technicité et plus de polyvalence ;
- la qualité des systèmes d'information qui conditionne de plus en plus l'efficacité de l'action diplomatique.

Dans le champ du Programme, les attentes des usagers sont principalement l'amélioration de l'image du Gabon à l'international, le développement de la stabilité des pays qui composent la sous-région ainsi que les retombées de la politique extérieure de l'Etat sur le bien-être des populations.

Pour leur part, les organisations humanitaires (HCR, CICR) attendent qu'une protection juridique et une assistance soit apportées aux réfugiés, dans le respect des engagements internationaux pris par le Gabon.

Plusieurs points forts peuvent être mis à l'actif du programme :

- ces dernières années, une participation plus active du Gabon aux travaux des organisations internationales (ONU, Union Africaine, CEMAC, CEEAC) ;



- présidence du Gabon au Conseil de Sécurité : Choix du Gabon pour le Siège de l'ONUCA
- présidence du Gabon à la CEMAC ;
- des résolutions de portée considérable adoptées par le Conseil de sécurité de l'ONU à l'initiative du Gabon : VIH, Veuve et orphelin ;
- le rôle joué par le Gabon dans la résolution des conflits centrafricain (sommet de Libreville en 2013 et en 2015; envoi des troupes gabonaises) et Burundais ;
- signature des accords de consultations diplomatiques et accords de coopération dans plusieurs domaines avec de nombreux pays (Burkina Faso ; Maroc, Tunisie, Côte d'Ivoire, Niger, RDC ; Sénégal, Egypte) ;
- présidence du Gabon au Conseil des droits de l'homme (ONU) ;
- ouverture des missions diplomatiques à Cuba et en Turquie ;
- présidence du Gabon de la CEEAC ;
- organisation du sommet sur l'UNSAC ;
- co-parrainage d'une résolution contre le braconnage et le trafic d'espèces sauvages à l'AG des Nations unies : Résolution onusienne contre le braconnage et le trafic d'espèces sauvages ;
- participation aux discussions à la COP 21 ;
- commission mixte Gabon-Chine.

Néanmoins, un certain nombre de manquements et difficultés restent aujourd'hui à traiter, notamment :

- une carte du réseau diplomatique devenue partiellement inadaptée avec le temps ;
- un cadre juridique réduit et une lenteur dans la mise en œuvre des accords ;
- globalement, un niveau d'influence du Gabon sur la scène internationale inférieur aux potentialités du pays et aux attentes des autorités politiques ; de même, une inadéquation entre les moyens déployés et les ambitions affichées ;
- un certain nombre d'accords interétatiques qui n'ont toujours pas été ratifiés par le Gabon, qui sont restés lettre morte ou qui sont devenus caducs avec le temps ;
- une insuffisance des systèmes d'information, qui rend plus difficile le fonctionnement interne du Ministère mais aussi l'action diplomatique en général et l'anticipation / la gestion des crises ;
- les difficultés de communication et la trop faible collaboration entre l'administration centrale et les postes diplomatiques ;
- un fort besoin de développement des compétences techniques dans les différents métiers du Programme.

## ENJEUX

---

La voix du Gabon respectée, écoutée et prise en compte sur la scène mondiale.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

1. En 2017, le Gabon aura contribué à régler 75% des conflits sur le continent africain
2. Sur la période 2015-2017, Le Gabon aura participé à 90% des sommets diplomatiques sous régionaux, régionaux et mondiaux auxquels il aura été invité et il aura accueilli 5 rencontres internationales au niveau des chefs d'Etat, de Gouvernement ou Ministériel
3. Fin 2017, le réseau diplomatique aura été adapté aux évolutions géostratégiques et économiques mondiales
4. Sur la période 2015-2017, le Gabon aura signé 20 nouveaux accords de consultations diplomatiques interétatiques
5. Sur la période 2015-2017, être parvenu à définir et mettre en œuvre une politique d'assistance humanitaire
6. Sur la période 2015-2017, six (6) actions de communication et de promotion autour des valeurs portées par la Francophonie auront été réalisées.
7. D'ici à fin 2017, avoir créé et mis en fonctionnement le Centre de formation de la Francophonie

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : En 2017, le Gabon aura contribué à régler 75% des conflits sur le continent africain**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

En 2015, le Gabon a contribué au règlement de 25% des conflits sur le continent africain

**Résultat annuel effectivement atteint**

Le Gabon a effectivement contribué au règlement de 25% des conflits sur le continent africain :

- Nombre total de conflits actifs en 2015 : 4 (RCA-Libye-Burundi-Soudan du sud)
- Nombre de conflits en voie de règlement avec la contribution du Gabon et correspondant au taux de 25% : 1 (conflit en RCA)

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Pourcentage de conflits africains auxquels le Gabon aura contribué au règlement	%	100%	25%	25%	25%	0		

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

En 2015, le Gabon a contribué au règlement du conflit en RCA en déployant un contingent de soldats dans le cadre de la force africaine puis des Nations Unies, en étant force de proposition auprès de l'UA et en fournissant à la RCA une contribution de 2 750 000 000 F CFA pour l'organisation des élections présidentielles et législatives et le financement de la MINUSCA.

L'objectif stratégique n'a pas été reconduit dans le PAP 2016 mais devrait l'être dans le PAP 2017.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : sur la période 2015-2017, le Gabon aura participé à 90 % des sommets diplomatiques sous régionaux, régionaux et mondiaux auxquels il aura été invité et il aura accueilli 5 rencontres internationales au niveau des Chefs d'Etats, de Gouvernement ou Ministériel**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : En 2015, le Gabon a participé à 90 % des sommets diplomatiques sous régionaux, régionaux et mondiaux auxquels il aura été invité
- Résultat annuel N°2 : le Gabon a organisé au moins une rencontre au niveau des Chefs d'Etat ou de Gouvernement ou Ministériel
- Résultat annuel N°3 : le Gabon a tenu 2 Commissions Mixtes de coopération.

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : En 2015, le Gabon a participé à 9 sommets diplomatiques, soit à 90% des sommets auxquels il avait été invité

- Résultat annuel N°2 : le Gabon a organisé 5 rencontres internationales au niveau des Chefs d'Etat, de Gouvernement ou Ministériel.
- Résultat annuel N°3 : aucune Commission Mixte n'a été tenue

### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2018)
Taux de participation aux sommets	%	100%	100%	90%	90%	0	75%	90%
Nombre de rencontres au niveau chefs d'Etats, de Gouvernement, ministériel	Rencontre		0	1	5	+4	1	5
Nombre de commissions mixtes	Commission mixte		3	2	0	-2	2	11

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Résultat annuel N°1 : explication à compléter par le chef de file.

Résultat annuel N°2 : explication à compléter par le chef de file.

Résultat annuel N°3 : Aucune Commission Mixte n'a pu être organisée du fait :

- de l'impossibilité de mobiliser des crédits pour la prise en charge des frais de déplacement des experts et d'organisation à Libreville de la Commission (nécessité de couvrir des dépenses imprévues et obligatoires pour les missions diplomatiques)
- des instructions de monsieur le Ministre de faire évoluer le format des Commissions Mixtes et d'opter pour des rencontres d'experts sectoriels (ex : rencontre des experts des Mines gabonais et Turcs) ;
- du manque de suivi et de mise en œuvre des recommandations ou décisions prises lors des sessions antérieures.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Fin 2017, le réseau diplomatique aura été adapté aux évolutions géostratégiques et économiques mondiales**

### **Niveau de réalisation des résultats annuels**

#### **Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : En 2015, la carte diplomatique du Gabon est actualisée
- Résultat annuel N°2 : 2 Missions diplomatiques sont nouvellement ouvertes (Turquie et Cuba)

#### **Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : Le taux d'avancement du projet d'actualisation de la carte diplomatique est de 5% au lieu des 100% prévus. Les 5% correspondent à la production d'un premier document de réflexion sur le redimensionnement du réseau diplomatique dans le contexte actuel de contrainte budgétaire.
- Résultat annuel N°2 : 2 nouvelles missions diplomatiques ont été officiellement ouvertes : Ambassade à Ankara ; ambassade à La Havane.

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration de la nouvelle carte diplomatique	%		40%	100%	5%	-95%	100%	
Nombre de missions diplomatiques opérationnelles	Missions diplomatiques	35	35	37	37	0	39	46

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n°1 : explication à compléter par le chef de file.

Résultat annuel n°2 : explication à compléter par le chef de file.

L'objectif a été intégralement atteint : Les ambassades du Gabon à Ankara et à la HAVANE ont ouvert leurs portes.

Remarque : les données contenues dans le PAP 2015 sur le nombre de missions diplomatiques opérationnelles en 2013, 2014 et 2015 étaient erronées. Elles ont été corrigées dans le présent RAP.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : sur la période 2015-2017, le Gabon aura signé 20 nouveaux accords de consultations diplomatiques interétatiques et organisé au moins 20 consultations diplomatiques**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : En 2015, le Gabon aura signé 7 nouveaux accords de consultations diplomatiques interétatiques
- Résultat annuel N°2 : En 2015, le Gabon aura organisé 8 consultations diplomatiques

#### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : le Gabon a signé 1 accord de consultation diplomatique (avec l'Arabie Saoudite)
- Résultat annuel N°2 : le Gabon a organisé 3 consultations diplomatiques (Russie, Turquie, Allemagne)

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de nouveaux accords de consultation diplomatique signés par le Gabon	Accord	18	1	7	1	-6	3 (2015-2016)	5 (2015-2017)
Nombre de consultations diplomatiques organisées dans l'année	Consultation	4	6	8	3	-5	6 (2015-2016)	10 (2015-2017)

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N° 1 :

Outre l'Arabie Saoudite, un accord de consultations diplomatiques devait être signé avec 6 autres pays : Angola, RCA, Tchad, RDC, Colombie, Cuba. Les projets d'accords ont tous été élaborés mais l'agenda des Ministres concernés n'ont pas permis de trouver des dates de signature. Pour les pays dans lesquels le Gabon possède

une représentation diplomatique, il aurait été envisageable de faire signer les accords par l'Ambassadeur sur instruction du Ministre d'Etat.

#### Résultat annuel N°2 :

Les consultations diplomatiques prévues en 2015 et qui n'ont pu se tenir sont les suivantes : Congo, Guinée Equatoriale, Angola, Tchad, Brésil. Le manque de crédits pour effectuer les missions expliquent le résultat obtenu (nécessité de couvrir des dépenses imprévues et obligatoires pour les missions diplomatiques).

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : sur la période 2015-2017, être parvenu à définir et mettre en œuvre une politique d'assistance humanitaire**

#### Niveau de réalisation des résultats annuels

##### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : En 2015, le projet de mise en place d'un fonds d'assistance humanitaire est avancé à 50% (projet de décret adopté)
- Résultat annuel N°2 : la politique d'assistance humanitaire est définie et formalisée.

##### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : le projet de mise en place du Fonds est avancé à 30 % au lieu des 50% attendus ; ce taux d'avancement correspond à la réalisation des actions suivantes : mise en place d'un comité de réflexion, élaboration du projet de décret, suivi de la procédure d'adoption. Actuellement le projet de décret est en examen au Conseil d'Etat
- Résultat annuel N°2 : le projet est avancé à 10%, ce qui correspond à la prise en compte des éléments clé de la politique d'assistance humanitaire dans le projet de décret évoqué ci-dessus.

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du projet de mise en place du fonds d'assistance humanitaire	%		30%	50%	30%	-20%	70%	100% (2017)
Taux d'élaboration de la politique d'assistance humanitaire	%		0%	100%	10%	-90%		

#### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Résultat annuel N°1 : le projet de décret n'ayant pas été validé par le Conseil d'Etat, le résultat est de 30% au lieu de 50%. Dans le PAP 2016, il est prévu que le décret soit adopté et que les procédures de fonctionnement du Fonds soient formalisées, ce qui représentera un taux d'avancement global du Projet de 70%. La fin du projet est toujours prévue pour 2017.
- Résultat annuel N°2 : explication à compléter par le chef de file.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : sur la période 2015-2017, six (6) actions de communication et de promotion autour des valeurs portées par la Francophonie auront été réalisées**

#### Niveau de réalisation des résultats annuels

##### Rappel du résultat attendu

Le séminaire sur la contribution de la Francophonie dans la mise en œuvre du PSGE est réalisé.

## **Résultat annuel effectivement atteint**

Un atelier régional a été organisé en mai 2015 sur la nouvelle programmation de l'OIF.

### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la mise en œuvre du séminaire sur la contribution de la francophonie dans la mise en œuvre du PSGE	%		0%	100%	100%	0%		
Nombre de séminaires de promotion et de formation autour des valeurs portées par la francophonie	Séminaire	0	0	1	1	0		

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Le Comité interministériel chargé de la redynamisation de la coopération entre le Gabon et l'OIF a organisé un atelier régional, en mai 2015, sur la nouvelle programmation de l'OIF.

Plusieurs actions ont ensuite permis de consolider les acquis de l'atelier : mission d'identification des projets et d'examen des modalités de la mise en œuvre de la nouvelle programmation de l'OIF effectuée au Canada du 27 au 28 juillet 2015 ; mission effectuée en Arménie du 10 au 11 octobre 2015 pour prendre part à la Conférence Ministérielle de la Francophonie ; mission effectuée en France au mois de juillet 2015 lors de la 95<sup>ème</sup> session du Conseil Permanent de la Francophonie.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : D'ici à fin 2017, avoir créé et mis en fonctionnement le Centre de formation de la Francophonie**

### **Niveau de réalisation des résultats annuels**

#### **Rappel du résultat attendu**

Le processus de mise en place du Centre de formation de la Francophonie est avancé à 50% : le comité de pilotage CFF est réactivé, la mission Togo est effectuée, l'OIF est à nouveau impliquée dans le projet

### **Résultat annuel effectivement atteint**

Le processus de mise en place du CFF est avancé à 15%, correspondant au dépôt du projet de décret au Conseil d'état et à la réactivation du Comité de pilotage.

### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du processus de mise en place du CCF	%			50%	15%	-35%	75%	100% (2017)

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

L'OIF a annulé sa participation à la réalisation du Centre. Par conséquent, les missions de ce Centre pourraient être fondées dans la future Académie Diplomatique du Ministère des Affaires Etrangères.

Le projet a été maintenu dans le PAP 2016 parce que l'équipe de direction de Programme ne disposait pas de ces informations au moment où elle finalisait ce PAP (septembre 2015).

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
<b>1.101.1</b>	<b>Conduite et Coordination de l'Action diplomatique</b>	<b>24 964 301 878</b>	<b>16 164 561 574</b>	<b>-8 799 740 304</b>	<b>24 964 301 878</b>	<b>16 164 561 574</b>	<b>-8 799 740 304</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	10 880 267 070	3 171 044 070	-7 709 223 000	10 880 267 070	3 171 044 070	-7 709 223 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	13 504 034 808	12 787 689 444	- 716 345 364	13 504 034 808	12 787 689 444	- 716 345 364
	Titre 4. Dépenses de transfert	180 000 000	159 836 369	- 20 163 631	180 000 000	159 836 369	- 20 163 631
	Titre 5. Dépenses d'investissement	400 000 000	45 991 691	- 354 008 309	400 000 000	45 991 691	- 354 008 309
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>1.101.2</b>	<b>Promotion de la paix et de la sécurité internationale</b>	<b>1 625 356 816</b>	<b>1 904 389 191</b>	<b>279 032 375</b>	<b>1 625 356 816</b>	<b>1 904 389 191</b>	<b>279 032 375</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	283 142 000	283 142 000	-	283 142 000	283 142 000	-
	Titre 3. Dépenses de biens et services	982 214 816	1 305 014 335	322 799 519	982 214 816	1 305 014 335	322 799 519
	Titre 4. Dépenses de transfert	360 000 000	316 232 856	- 43 767 144	360 000 000	316 232 856	- 43 767 144
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>1.101</b>	<b>Affaires Etrangères</b>	<b>26 589 658 694</b>	<b>18 068 950 765</b>	<b>-8 520 707 929</b>	<b>26 589 658 694</b>	<b>18 068 950 765</b>	<b>-8 520 707 929</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	11 163 409 070	3 454 186 070	-7 709 223 000	11 163 409 070	3 454 186 070	-7 709 223 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	14 486 249 624	14 092 703 779	-393 545 845	14 486 249 624	14 092 703 779	-393 545 845
	Titre 4. Dépenses de transfert	540 000 000	476 069 225	-63 930 775	540 000 000	476 069 225	-63 930 775
	Titre 5. Dépenses d'investissement	400 000 000	45 991 691	-354 008 309	400 000 000	45 991 691	-354 008 309
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

### Explication des principaux écarts :

Initialement autorisé à **26 589 658 694 FCFA** en autorisation d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la Loi de finances rectificative 2015, le budget disponible (net de la réserve) du programme Affaires Etrangères de **25 751 346 213 F CFA** a été exécuté à hauteur de **18 068 950 765 F CFA** ce qui représente **70,2%** des crédits disponibles. L'écart de **8 520 707 929 F CFA** intègre la réserve obligatoire de **838 312 481 F CFA**

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et du titre		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
<b>1.101</b>	<b>Affaires Etrangères</b>	<b>26 589 658 694</b>	<b>-8 843 507 448</b>	<b>322 799 519</b>	<b>18 068 950 765</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	11 163 409 070	-7 709 223 000	-	3 454 186 070
	Titre 3. Dépenses de biens et services	14 486 249 624	-716 345 364	322 799 519	14 092 703 779
	Titre 4. Dépenses de transfert	540 000 000	-63 930 775	-	476 069 225
	Titre 5. Dépenses d'investissement	400 000 000	-354 008 309	-	45 991 691
	<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	-	-	-	-

### Explication des mouvements des crédits :

Les mouvements de crédits en faveur du programme (**322 799 519 F CFA**) ont permis le règlement des loyers de la Mission Permanente du Gabon aux Nations Unies (New York).

### Annulations

Le programme n'a pas effectué d'annulation de crédits.

### Reports

Le programme n'a pas eu de reports de crédits.



# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>							
<b>Agents de catégorie A</b>	<b>283</b>	<b>282</b>	<b>282</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>	<b>281</b>
Permanents	281	280	280	1	0	-1	279
Non permanents	2	2	2	0	0	0	2
<b>Agents de catégorie B</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50</b>
Permanents	50	50	50	0	0	0	50
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie C</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>
Permanents	8	8	8	0	0	0	8
Non permanents	2	2	2	0	0	0	2
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>	<b>343</b>	<b>342</b>	<b>342</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>341</b>
<b>Main d'œuvre non permanente</b>	<b>157</b>	<b>157</b>	<b>157</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>157</b>
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	<b>500</b>	<b>499</b>	<b>499</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>	<b>498</b>

### Explication des évolutions :

Il y a une quasi stabilité des effectifs du Programme d'un exercice sur l'autre. Il est à signaler toutefois que les effectifs, au 31 décembre 2015, des UO déconcentrées (personnel diplomatique et personnel local) n'ont pas été déterminés.

Ce Programme n'a pas d'opérateurs.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c)-(a)	CP (d)-(b)
Masse salariale des emplois de l'administration	11 163 409 070	11 163 409 070	3 454 186 070	3 454 186 070	-7 709 223 000	-7 709 223 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
<b>Total des crédits de titre 2 consommés</b>	<b>11 163 409 070</b>	<b>11 163 409 070</b>	<b>3 454 186 070</b>	<b>3 454 186 070</b>	<b>-7 709 223 000</b>	<b>-7 709 223 000</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

L'exécution des crédits retracée ici représente notamment les salaires des personnels locaux des missions diplomatiques.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c)-(a)	CP (d)-(b)
ACTION 1 / Conduite et coordination de l'action diplomatique	13 504 034 808	13 504 034 808	12 787 689 444	12 787 689 444	-716 345 364	-716 345 364
ACTION 2 / Promotion de la paix et de la sécurité internationale	982 214 816	982 214 816	1 305 014 335	1 305 014 335	322 799 519	322 799 519
<b>Total des crédits de titre 3 consommés</b>	<b>14 486 249 624</b>	<b>14 486 249 624</b>	<b>14 092 703 779</b>	<b>14 092 703 779</b>	<b>393 545 845</b>	<b>393 545 845</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

#### SYNTHESE DE L'EXECUTION

- Crédits ouverts au titre 3 en LFR : **14 486 249 624 F CFA**
- Dépenses exécutées / crédits ouverts en % :  $14\,092\,703\,779 \text{ F CFA} / 14\,486\,249\,624 \text{ F CFA} \times 100 = 97,3 \%$
- Dépenses réglées / crédits disponibles : ND

#### RATTACHEMENT DES UO AUX ACTIONS

##### Action 1 : Conduite et coordination de l'action diplomatique

Cette action est portée conjointement par l'UO centrale Coordination diplomatique, les 33 ambassades, la délégation de l'UNESCO à Paris et la Mission permanente à l'UA

## Action 2 : Promotion de la paix et de la sécurité internationale

Cette action est portée conjointement par l'UO centrale Francophonie, par l'UO centrale Action humanitaire, par la Mission Permanente à New-York et par la Mission Permanente à Genève.

### COMMENTAIRES PAR UNITE OPERATIONNELLE

#### UO Coordination diplomatique

55 dossiers de dépense ont été réglés en 2015, pour un montant global de 3 794 034 945 F CFA. Aucun règlement complémentaire n'est intervenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Ces dossiers peuvent être répartis entre 4 catégories :

Dépenses de fonctionnement courant : 30 713 335 F CFA

- fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie : 20 613 335 F CFA
- carburant (8 véhicules) : 10 100 000 F CFA

Les premiers règlements des dossiers de dépenses de fonctionnement courant étant intervenus à compter de mai 2015, l'UO a pu fonctionner durant les quatre premiers mois de l'année grâce aux contributions financières personnelles volontairement consenties par la ligne managériale BOP du Programme.

Frais de déplacement et de mission hors du Gabon : dont :

- 11<sup>ème</sup> consultation diplomatique Gabon/Russie : 14 274 000 F CFA ; participants : 3 (fonctions non précisées) ; date : du 16 au 21 mars 2015 ; lieu : Moscou ; objectifs : renforcement de la coopération Gabon/Russie ; mission programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.
- Consultation diplomatique Gabon/Turquie ; 14 274 000 F CFA ; participants : 3 (fonctions non précisées) ; date : du 05 au 14 mai 2015 ; lieu : Ankara ; objectifs : renforcement de la coopération Gabon/Turquie ; impact : renforcement de la capacité du personnel militaire sanitaire gabonais ; mission non programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.
- Séminaire de réflexion ASA : 6 215 200 F CFA ; participants : 1 ; lieu : Brasilia ; objectifs : préparation du sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de Quito 2016 ; mission non programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.
- 8<sup>ème</sup> réunion ZOPACAS : 2 640 400 F CFA ; participants : 1 ; date : du 20 au 21 mai 2015 ; lieu : Cap Vert ; objectifs : renforcement de la coopération militaire entre l'Afrique et l'Amérique du Sud ; impact : accroissement des capacités opérationnelles ; mission non programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.
- 42<sup>ème</sup> session OCI : 2 853 400 F CFA ; participants : 1 ; lieu : Koweït , objectifs : réunion statutaire ; objectifs : renforcement de la coopération avec le monde islamique ; mission non programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.
- 27<sup>ème</sup> session ordinaire de l'UA : 32 610 700 FCFA ; lieu : Afrique du sud ; objectifs : renforcement de l'autonomisation de la femme et renforcement de l'impact des nations de l'UA ; mission non programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.
- 40<sup>ème</sup> réunion de l'UNSAC : 7 428 300 F CFA ; mission non programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.
- Préparation de l'ouverture de l'ambassade à Cuba : 8 146 100 F CFA ; participants : 1 ; date : du 1er juin au 16 juin 2015 ; lieu : La Havane ; mission non programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.
- Négociation d'accords multisectoriels : 10 760 600 F CFA ; lieu : Ottawa ; mission non programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.

- 8ème réunion du GIC : 1 576 700 F CFA ; lieu : RCA ; mission non programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.
- Consultation diplomatique Gabon/Allemagne : 9 611 600 F CFA ; participants : 2 ; date : du 24 au 27 novembre 2015 ; lieu : Berlin ; mission non programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.
- Préparation de la visite officielle du Président de la République en Egypte : cette mission n'était pas programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.

#### Sommet de la CEEAC sur les changements climatiques :

Cette dépense a été effectuée sur les crédits de l'UO sur initiative du Ministre délégué avec la DGBFIP et la CEEAC. Le RPROG et le RUO gestionnaire en titre en ont été informés a posteriori.

#### Dépenses obligatoires au profit des missions diplomatiques :

- Frais de scolarité des enfants de diplomates : (règlement des arriérés pour l'année scolaire 2014-2015 ; avance sur les frais de scolarité 2015-2016 ; frais de première inscription des enfants des diplomates des ambassades de Cuba et de Turquie pour l'année scolaire 2015-2016).

Cette dépense a été effectuée sur les crédits de l'UO sur initiative du Secrétaire Général Adjoint 1 du Ministère avec la DGBFIP. Le RPROG et le RUO gestionnaire en titre en ont été informés a posteriori.

Le poste des frais de scolarité était prévu dans le PAP et dans la PBI / les DPG 2015 au titre des dépenses obligatoires du Programme mais les crédits finalement alloués par la Loi de Finances rectificative pour le titre 3 ne permettaient pas de faire face aux besoins exprimés en la matière. Par ailleurs, la dépense a été prise en compte dans le cadre du titre 3 (dépenses de biens et services) et non du titre 4 (dépenses de transfert). Nécessité faisant loi, des crédits supplémentaires ont dû être dégagés précipitamment en cours d'exercice là où des crédits étaient encore disponibles dans le Programme, cette fois sur le titre 4 de l'UO centrale Coordination diplomatique et de l'UO centrale Francophonie.

Un audit devrait être réalisé pour vérifier que toutes les dépenses déjà effectuées sont justifiées et pour améliorer la prévision et la programmation des prochaines dépenses, règlement des arriérés compris.

- Assurance maladie des diplomates en poste et de leur famille : 132 172 433 FCFA (contrat AXA) et 175 000 000 FCFA (contrat SwissLife - Assurance Paris).

Ce poste de dépense était prévu dans le PAP et dans la PBI / les DPG 2015 au titre des dépenses obligatoires du Programme mais là encore les crédits finalement alloués par la Loi de Finances rectificative pour le titre 3 ne permettaient pas de faire face à la totalité des besoins exprimés. Le dégagement des crédits indispensables a été assuré au détriment du financement d'autres dépenses qui elles devaient directement contribuer à l'atteinte des objectifs 2 et 4 du PAP 2015. Il est à noter également que la couverture d'assurance maladie pour les diplomates de l'Ambassade du Gabon à Paris a été financée deux fois, au titre du contrat global Axa et au titre d'un contrat spécifique passé antérieurement avec SwissLife).

- Règlement des cotisations sociales des diplomates en poste : cette dépense obligatoire quand bien même obligatoire dont le montant devait être communiqué par les missions diplomatiques (Algérie, Tunisie, France, Côte d'Ivoire, Togo, Inde) n'était pas prévu dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme. Par ailleurs, elle aurait dû être financée sur les crédits de titre 2 en gestion centralisée et non sur les crédits de titre 3 du Programme.
- Mouvements des diplomates et de leur famille (billets d'avion et fret) : cette dépense obligatoire n'était pas prévue dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.
- Contribution au règlement des loyers des missions diplomatiques : cette dépense, quand bien même obligatoire dont le montant devait être communiqué par les missions diplomatiques (Mission permanente

à New York, ambassade en Inde, ambassade en Angola), n'était pas prévue dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.

#### Contributions à des organisations internationales :

- Contribution du Gabon au budget de l'ONU : 1 001 335,15 USD (contribution 2015 et arriérés 2014) ; cette dépense obligatoire a été financée sur les crédits de titre 3 du Programme parce que les crédits restant sur le titre 4 à la date de la dépense ne permettaient plus d'y faire face. Elle n'était pas prévue dans le PAP et la PBI / les DPG 2015. Elle a été effectuée à l'initiative du Ministre d'Etat et du Ministre délégué avec la DGBFIP. Le RPROG et le RUO gestionnaire en titre en ont été informés a posteriori.
- Contribution du Gabon au Comité consultatif des Nations Unies : 11 661 084 FCFA ; cette dépense obligatoire a été financée sur les crédits de titre 3 du Programme parce que les crédits restant sur le titre 4 à la date de la dépense ne permettaient plus d'y faire face. Elle n'était pas prévue dans le PAP et la PBI / les DPG 2015. Elle a été effectuée à l'initiative du Ministre d'Etat et du Ministre délégué avec la DGBFIP. Le RPROG et le RUO gestionnaire en titre en ont été informés a posteriori.
- Contribution du Gabon au budget de l'Union Africaine : 873 744 297 FCFA ; cette dépense obligatoire a été financée sur les crédits de titre 3 du Programme parce que les crédits restant sur le titre 4 à la date de la dépense ne permettaient plus d'y faire face. Elle n'était pas prévue dans le PAP et la PBI / les DPG 2015. Elle a été effectuée à l'initiative du Ministre d'Etat et du Ministre délégué avec la DGBFIP. Le RPROG et le RUO gestionnaire en titre en ont été préalablement informés.

Au 31 mars 2016, 2 dossiers de dépense ordonnancés restaient encore à régler :

- Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale : 25 000 000 F CFA (contre 45 396 180 F CFA initialement programmés dans la PBI / les DPG 2015 du Programme) ; participants : 33 (délégations de 11 Etats) ; date : du 23 au 27 novembre 2015

Le Comité consultatif s'est tenu mais les fournisseurs n'ont pas été réglés. Ce dossier constitue donc une dépense obligatoire pour 2016.

- Remboursement de frais médicaux avancés par un diplomate : 1 919 213 F CFA

Enfin, 2 dossiers ont fait l'objet d'un engagement mais n'ont pas pu être ordonnancés :

- Frais de réception suite à la présentation des lettres de créance des chefs de missions diplomatiques étrangères ; 68 000 000 F CFA (17 ambassadeurs) ; de ce fait, les réceptions n'ont pas eu lieu.
- Per diem des membres du Comité de pilotage pour le suivi des projets du ministère des Affaires étrangères : montant et nombre de bénéficiaires prévus non communiqués ; la dépense n'a pas pu être ordonnancée en raison de l'engagement tardif du dossier dans le circuit et des dysfonctionnements techniques qu'a connus le système d'information budgétaire VECTIS à la fin du mois d'octobre 2015. Elle n'était pas prévue dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.

Plusieurs dépenses de biens et services effectuées par l'UO Coordination diplomatique en 2015 ont permis de financer des actions directement contributives à l'atteinte intégrale de 2 résultats et à l'atteinte partielle d'1 résultat du PAP 2015 du Programme. Il s'agit de 12 missions effectuées hors du Gabon :

- Mission en Russie, mission en Turquie, mission en Allemagne : contribution à l'atteinte partielle du résultat annuel N°2 de l'objectif 4 : « En 2015, le Gabon aura organisé 8 consultations diplomatiques ».
- Séminaire de réflexion ASA, Séminaire régional Afrique/Amérique du Sud, 42ème session du Conseil des Ministres OCI, 27ème session ordinaire de l'UA, 40ème réunion de l'UNSAC, 8ème réunion du GIC, 3ème sommet Inde/Afrique, préparation de la visite du Président de la République en Egypte : contribution à l'atteinte du résultat annuel N°1 de l'objectif 2 : « En 2015, le Gabon a participé à 90 % des sommets diplomatiques sous régionaux, régionaux et mondiaux auxquels il aura été invité ».
- Préparation de l'ouverture de l'ambassade du Gabon à Cuba : contribution à l'atteinte du résultat annuel N°2 de l'objectif 3 : « 2 missions diplomatiques sont nouvellement ouvertes (Turquie et Cuba) ».

### 33 UO Ambassade, UO Délégation à l'UNESCO, UO Mission Permanente à l'UA

- Crédits ouverts en LFR :
- Mise à disposition des crédits, nette de la réserve obligatoire de 5 % :
- Montant des dépenses effectuées en 2015 par le RUO : ND
- Ventilation par nature des dépenses effectuées par le RUO en 2015 : ND

Le canevas ci-dessous devait permettre de retracer l'exécution réelle des crédits mis à la disposition des UO ci-dessus.

Nature des dépenses	Montant
<i>Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie</i>	
<i>Carburant</i>	
<i>Loyer</i>	
<i>Assurances</i>	
<i>Frais de réception</i>	
<i>Frais de déplacement et de mission</i>	
<i>Autres (préciser)</i>	
<b>Total</b>	

Niveau de réalisation des activités permanentes en 2015 :

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014
<i>Délivrance des visas</i>	<i>Nombre de visas délivrés</i>		
<i>Délivrance d'actes d'état-civil</i>	<i>Nombre d'actes délivrés</i>		
<i>Traitement des candidatures du Gabon aux organisations internationales</i>	<i>Nombre de candidatures traitées</i>		
<i>Participation aux événements officiels dans le pays d'accueil</i>	<i>Nombre d'événements avec participation du poste</i>		
<i>Traitement de dossiers individuels des Gabonais de l'Etranger</i>	<i>Nombre de dossiers traités</i>		
<i>Préparation des visites du Chef de l'Etat et autres personnalités (au Gabon/ dans le pays d'accueil)</i>	<i>Nombre de visites préparées</i>		
<i>Participation aux réunions internationales dans la juridiction du poste</i>	<i>Nombre de réunions internationales avec participation du poste</i>		

### UO Francophonie

47 dossiers de dépense ont été réglés en 2015, pour un montant global de 99 216 000 F CFA. Aucun règlement complémentaire n'est intervenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Ces dossiers peuvent être répartis entre 4 catégories :

Dépenses de fonctionnement courant : 26 600 000 F CFA

- fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie, imprimés spéciaux : 12 000 000 F CFA
- carburant (7 véhicules) : 14 600 000 F CFA

Les premiers règlements des dossiers de dépenses de fonctionnement courant étant intervenus à compter de mai 2015, l'UO a pu fonctionner durant les quatre premiers mois de l'année grâce à la bonne volonté des fournisseurs.

Frais de déplacement et de mission hors du Gabon : 54 035 000 F CFA

- 95ème session du CPF: 11 298 000 F CFA ;participants : 3 (fonctions non précisées) ; date : du 1er au 07 juillet 2015 ; lieu : Paris ; objectif : débattre de diverses questions politiques et économiques ainsi que de la programmation des activités de l'organisation ; impact : préparation du Gabon à la COP 21, à la conférence économique de la francophonie et à la prochaine CMF ; mission programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.
- Identification des projets de l'IFDD : 10.862.000 F CFA ; participants : 2 (fonctions non précisées) ; date : du 18 au 28 juillet 2015 ; lieu : Québec ; objectif : identifier les différents projets de l'IFDD pouvant donner lieu à des partenariats avec le Gabon ; impact : articulation du PSGE et de la nouvelle stratégie de programmation de l'IFDD ; mission non programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.
- 31ème session de la CMF : 12.500.000 F CFA ; 2 participants (fonctions non précisées) ; date : du 05 au 15 octobre 2015 ; lieu : Erevan (Arménie) ; objectifs : débattre de diverses questions politiques et économiques ainsi que de la programmation des activités de l'organisation ; préparer le 16ème Sommet de la Francophonie ; faire le bilan de la mise en œuvre des engagements pris lors du dernier Sommet ; examiner les projets de résolution concernant le Burundi, la Centrafrique, l'Etat de droit et la solidarité dans l'espace francophone en conformité avec le PSGE ; mission programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.
- Etude de mise en place d'un partenariat avec l'université francophone de Sofia (Bulgarie) : 19.375.000 F CFA ; participants : 3 (fonctions non précisées) ; date : du 15 au 25 novembre 2015 ; lieu : Sofia (Bulgarie), objectif : examiner les conditions et modalités de mise en place d'un partenariat entre l'université francophone de Sofia et le Gabon; impact : Renforcement de la coopération universitaire francophone ; mission programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.

Frais de déplacement et de mission au Gabon dont :

- Remise des prix aux lauréats du concours sur les dix mots de la Francophonie : 2.370.000 F CFA ; pour 4 participants : 4 (fonctions non précisées) ; date : du 9 au 15 août 2015 ; lieux : Lambaréné-Mouila-Ndendé-Tchibanga ; objectif : promouvoir la langue française auprès des collégiens et lycéens de ces localités; impact : réalisation d'un bilan du niveau de maîtrise de la langue française et promotion de la langue française ; mission non programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.
- Présentation du FFIN : 3.450.000 F CFA ;participants : 3 (fonctions non précisées) ; date : du 20 au 30 septembre 2015 ; lieux : Mouila-Ndjolé-Makokou-Franceville ; objectif : présenter le nouveau programme Fonds francophone de l'innovation numérique aux populations pour l'appel à projets 2015 ; impact : l'appel 2015 du FFIN a suscité un grand engouement et des candidatures sont en préparation pour l'exercice 2016 ; mission non programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.
- Célébration de la 45ème JIF: 8.961.000 FCFA ; participants : délégation du Premier Ministre (nombre et fonctions des participants non précisés); le Ministre des Affaires étrangères et le Ministre délégué et les 5 responsables de la Direction Générale de la Francophonie; date : du 14 au 17 mars 2015 ; objectif : célébration de la JIF à Lambaréné et organisation du Forum interprovincial des Jeunes volontaires francophones ; impact : renforcement de l'engouement des jeunes vis-à-vis des projets portés par la Francophonie ; mission programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.

L'UO Francophonie ne disposant pas de la totalité des crédits de titre 3 nécessaires au financement du déplacement et du séjour des participants à la 45<sup>ème</sup> JIF, l'UO Action Humanitaire a pris sur son budget une partie du coût global de la mission.

Au 31 mars 2016, 1 dossier de dépense ordonnancé restait encore à régler : le cocktail du Ministre pour la célébration de la Journée internationale de la francophonie : 3 800 000F CFA. Le service a été fait mais les fournisseurs n'ont pas été réglés. Ce dossier constitue donc une dépense obligatoire pour 2016.

Certaines dépenses de biens et services effectuées par l'UO Francophonie en 2015 ont permis de financer des actions directement contributives à l'atteinte de 2 résultats du PAP 2015 du Programme. Il s'agit de 3 missions effectuées hors du Gabon :



- Mission 95<sup>ème</sup> session du CPF et Mission 31<sup>ème</sup> session de la CMF : contribution à l'atteinte du résultat annuel N°1 de l'objectif 2 : « En 2015, le Gabon a participé à 90 % des sommets diplomatiques sous régionaux, régionaux et mondiaux auxquels il aura été invité ».
- Mission d'identification des projets de l'IFDD : contribution à l'atteinte du résultat annuel N°1 de l'objectif 6 : « En 2015, le séminaire sur la contribution de la Francophonie dans la mise en œuvre du PSGE a été réalisé ».

## UO Action humanitaire

48 dossiers de dépenses ont été réglés, ces dossiers peuvent être répartis entre 3 catégories :

Dépenses de fonctionnement courant : 21 733 640 F CFA

- fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie, imprimés spéciaux : 19 733 640 F CFA
- carburant (3 véhicules) : 2 000 000 F CFA

Les premiers règlements de dossiers de dépenses de fonctionnement courant étant intervenus à compter de mai 2015, l'UO a pu fonctionner durant les 4 premiers mois de l'année grâce aux contributions financières personnelles volontairement consenties par la ligne managériale BOP du Programme.

Frais de déplacement et de mission hors du Gabon : 88 751 300 F CFA

- Bureau Régional du HCR et CNR de RDC: 1 867 400 F CFA ;participant : Secrétaire permanent de la CNR ; date : du 1er au 8 août 2015 ; lieux : Kinshasa et Bas Congo ; objectif : procéder à un échange d'expérience avec le CNR de RDC ; mission non programmée dans le PAP et la PBI / DPG 2015 du Programme.
- 66ème session de l'EXCOM : 5 850 000 F CFA ; participant 1; date : du 4 au 11 octobre 2015 ; lieu : Genève ; objectif : procéder à des échanges de modèles et d'expérience en matière de protection et d'assistance des réfugiés dans le monde ; mission statutaire programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du programme.
- 70ème session ordinaire de l'Assemblée Générale de l'ONU : 77 844 700 F CFA ;participants : 9; date : du 8 au 30 octobre 2015 ; lieu : New-York ; objectif : participation du Gabon au débat général, aux commissions et aux réunions parallèles ; impact : développement de l'influence du Gabon sur la scène internationale ; mission programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.
- 1ère formation régionale sur l'apatridie et le droit à la nationalité : 3 189 200 F CFA ;participants : 2; date : du 23 au 27 novembre 2015 ; lieu : Grand Popo (Bénin) ;objectif : sensibiliser les Etats sur les problèmes de l'apatridie et définir des pistes d'action pour son éradication ; au travers de la campagne I BELONG initiée par le HCR, rallier de nouveaux soutiens ; mission non programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.

Frais de déplacement et de mission au Gabon (10 359 599 F CFA)

- Célébration de la 45ème JIF: 8 049 999 FCFA ; participants : délégation du Premier Ministre, le Ministre des Affaires étrangères et le Ministre délégué et les 5 responsables de la Direction Générale de la Francophonie; date : du 14 au 17 mars 2015; objectif : célébration de la JIF à Lambaréné et organisation du Forum interprovincial des Jeunes volontaires francophones; impact : renforcement de l'engagement des jeunes vis-à-vis des projets portés par la Francophonie ; mission programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.

L'UO Francophonie ne disposant pas de la totalité des crédits de titre 3 nécessaires au financement du déplacement et du séjour des participants à la 45<sup>ème</sup> JIF, l'UO Action Humanitaire a pris sur son budget une partie du coût global de la mission.

- Mission de sensibilisation sur le droit des réfugiés : 929 600 F CFA ; participants : 2 (fonctions non précisées); date : du 28 juin au 1er juillet 2015 ; lieux : Oyem, Bitam, Meyo-Kié ; objectif : sensibiliser les autorités administratives civiles et militaires sur les droits et devoirs des réfugiés (méconnaissance par

certaines autorités des documents de protection délivrés aux réfugiés et demandeurs d'asile par la CNR ; mission non programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.

- Session foraine d'éligibilité des demandeurs d'asile : 1 380 000 FCFA ; participants : 2 ; date : du 22 au 25 juillet 2015 ; lieux : Ntoun, Komo Mondah ; objectif : former les nouveaux membres de la sous-commission d'éligibilité à la détermination du statut de réfugié, examiner les dossiers de demande d'asile, réduire le nombre des dossiers de demandeurs d'asile de longue durée ; mission non programmée dans le PAP et la PBI / les DPG 2015 du Programme.

Au 31 mars 2016, tous les dossiers ordonnancés ont été réglés.

Tous les dossiers engagés ont été ordonnancés.

Certaines dépenses de biens et services effectuées par l'UO Action humanitaire en 2015 ont permis de financer des actions directement contributives à l'atteinte d'un résultat du PAP 2015 du Programme. Il s'agit de 2 missions effectuées hors du Gabon :

- Mission de la 66ème session de l'EXCOM et mission 70ème session ordinaire de l'Assemblée Générale de l'ONU : Contribution à l'atteinte du résultat annuel N°1 de l'objectif 2 : « En 2015, le Gabon a participé à 90 % des sommets diplomatiques sous régionaux, régionaux et mondiaux auxquels il aura été invité ».

### UO Mission Permanente à New-York

- Crédits ouverts en LFR : 655 156 453 F CFA
- Mise à disposition des crédits nets de la réserve obligatoire de 5 % : 629 380 730 F CFA
- Approvisionnements effectués par le Trésor en 2015 : ND
- Montant des dépenses effectuées en 2015 par le RUO : ND
- Ventilation par nature des dépenses effectuées par le RUO en 2015 : ND

Le canevas ci-dessous devait permettre de retracer l'exécution réelle des crédits mis à la disposition de l'UO

Nature des dépenses	Montant
<i>Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie</i>	
<i>Carburant</i>	
<i>Loyer</i>	
<i>Assurances</i>	
<i>Frais de réception</i>	
<i>Frais de déplacement et de mission</i>	
<i>Autres (préciser)</i>	
<b>Total</b>	

Niveau de réalisation des activités permanentes en 2015 :

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014
<i>Délivrance des visas</i>	<i>Nombre de visas délivrés</i>		
<i>Délivrance d'actes d'état-civil</i>	<i>Nombre d'actes délivrés</i>		

Traitement des candidatures du Gabon aux organisations internationales	Nombre de candidatures traitées		
Participation aux événements officiels dans le pays d'accueil	Nombre d'événements avec participation du poste		
Traitement de dossiers individuels des Gabonais de l'Etranger	Nombre de dossiers traités		
Préparation des visites du Chef de l'Etat et autres personnalités (au Gabon/ dans le pays d'accueil)	Nombre de visites préparées		
Participation aux réunions internationales dans la juridiction du poste	Nombre de réunions internationales avec participation du poste		
Suivi des travaux des organes principaux des Nations Unies	Nombre de réunions des organes avec participation de la MP		
Coordination de la participation du Gabon aux OMP	Nombre d'OMP traitées par la MP		

### UO Mission Permanente à Genève

- Crédits ouverts en LFR : 656 110 147 F CFA
- Mise à disposition des crédits nets de la réserve obligatoire de 5 % : 630 479 640 F CFA
- Approvisionnements effectués par le Trésor en 2015 : ND
- Montant des dépenses effectuées en 2015 par le RUO : ND
- Ventilation par nature des dépenses effectuées par le RUO en 2015 : ND

Le canevas ci-dessous devait permettre de retracer l'exécution réelle des crédits mis à la disposition de l'UO ;

Nature des dépenses	Montant
Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie	
Carburant	
Loyer	
Assurances	
Frais de réception	
Frais de déplacement et de mission	
Autres (préciser)	
<b>Total</b>	

Niveau de réalisation des activités permanentes en 2015 :

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014
Délivrance des visas	Nombre de visas délivrés		
Délivrance d'actes d'état-civil	Nombre d'actes délivrés		
Traitement des candidatures du Gabon aux organisations internationales	Nombre de candidatures traitées		
Participation aux événements officiels dans le pays d'accueil	Nombre d'événements avec participation du poste		
Traitement de dossiers individuels des Gabonais de l'Etranger	Nombre de dossiers traités		
Préparation des visites du Chef de l'Etat et autres personnalités (au Gabon/ dans le pays d'accueil)	Nombre de visites préparées		
Participation aux réunions internationales dans la juridiction du poste	Nombre de réunions internationales avec participation du poste		
Suivi des travaux des organismes du système des Nations Unies	Nombre de réunions des organismes avec participation de la MP		

## TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c)-(a)	CP (d)-(b)
ACTION 1 / Conduite et coordination de l'action diplomatique	180 000 000	180 000 000	159 836 369	159 836 369	-20 163 631	-20 163 631
ACTION 2 / Promotion de la paix et de la sécurité internationale	360 000 000	360 000 000	316 232 856	316 232 856	-43 767 144	-43 767 144
<b>Total des crédits de titre 4 consommés</b>	<b>540 000 000</b>	<b>540 000 000</b>	<b>476 069 225</b>	<b>476 069 225</b>	<b>-63 930 775</b>	<b>-63 930 775</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

#### SYNTHESE DE L'EXECUTION

Crédits ouverts au titre 4 en LFR : 540 000 000 F CFA

Crédits disponibles au titre 4 après déduction de la réserve obligatoire de 10 % : 486 000 000 F CFA

Dépenses exécutées / crédits disponibles : 476 069 225 F CFA/486 000 000 F CFA X 100 = 98%

Dépenses réglées / crédits disponibles : ND

#### DETAIL DES TRANSFERTS

##### Action 1 : Conduite et coordination de l'action diplomatique

###### *Frais de scolarité des enfants des diplomates*

- objet : contribution au règlement de 20% des frais de scolarité 2015-2016 pour 866 enfants de diplomates
- montant : 159 836 369 F CFA
- prévu au PAP 2015 : non
- programmé dans la PBI / les DPG 2015 : non
- montant réglé par le Trésor : 159 836 369 F CFA

##### Action 2 : Promotion de la paix et de la sécurité internationale

###### *Comité consultatif permanent des Nations Unies*

- objet : cotisation 2015 et règlement de l'arriéré 2014
- montant : 11 661 084 F CFA
- prévu au PAP 2015 : non
- programmé dans la PBI / les DPG 2015 : non
- montant réglé par le Trésor : 11 661 084 F CFA
- date du règlement : 14/01/2016

L'Action 1 ne disposant pas des crédits de titre 4 suffisants pour financer cette dépense, cette dépense a été imputée sur l'Action 2.

###### *Frais de scolarité des enfants des diplomates*

- objet : contribution au règlement de 20% des frais de scolarité 2015-2016 pour 866 enfants de diplomates
- montant : 174 940 238 F CFA
- prévu au PAP 2015 : non
- programmé dans la PBI / les DPG 2015 : non

- montant réglé par le Trésor : 174 940 238 F CFA
- date de règlement : 10/12/2015

L'Action 1 ne disposant pas des crédits de titre 4 suffisants pour financer cette dépense, cette dépense a été imputée sur l'Action 2.

*Organisation Internationale de la Francophonie*

- objet : cotisation 2015 à l'Organisation Internationale de la Francophonie
- montant : 69 939 447 F CFA
- prévu au PAP 2015 : oui
- programmé dans la PBI / les DPG 2015 : oui
- montant réglé par le Trésor : 69 939 447 F CFA
- date de règlement : 12/10//2015
- montant des arriérés restant à régler : ND

*Organisation Internationale de la Francophonie*

- objet : contribution volontaire au Fonds Multilatéral Unique de la Francophonie
- montant : 59 692 087 F CFA
- prévu dans le PAP 2015 : oui
- programmé dans la PBI / les DPG 2015 : oui
- montant réglé par le Trésor : 59 692 087F CFA
- date de règlement : 12/10/2015

## TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c)-(a)	CP (d)-(b)
Action 1 Conduite et Coordination de l'Action diplomatique	400 000 000	400 000 000	45 991 691	45 991 691	-354 008 309	-354 008 309
Action 2 : Promotion de la paix et de la sécurité internationale	-	-	-	-	-	-
<b>Total des crédits de titre 5 consommés</b>	<b>400 000 000</b>	<b>400 000 000</b>	<b>45 991 691</b>	<b>45 991 691</b>	<b>-354 008 309</b>	<b>-354 008 309</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

#### SYNTHESE DE L'EXECUTION

Crédits ouverts au titre 5 en LFR : 400 000 000 F CFA

Crédits disponibles au titre 5 après déduction de la réserve obligatoire de 15 % : 340 000 000 F CFA

Dépenses exécutées / crédits disponibles = 45 991 691 F CFA/340 000 000 F CFA X 100 = 13,5%

Dépenses réglées / crédits disponibles : ND

#### DETAIL DES PROJETS

Huit (8) dossiers de dépense ont été engagés, ordonnancés mais non encore réglés à ce jour :

- achat de 2 véhicules; les relances ont été effectuées par le RUO auprès du Trésor, sans succès
- achat de biens d'équipements : suite à une erreur d'imputation, ces dossiers ont été rejetés par la Direction de l'Exécution Budgétaire puis annulés à la clôture des ordonnancements

Deux (2) dossiers ont été engagés le 13/10/2015 en vue de l'achat de 2 véhicules, mais ils n'ont pu être ordonnancés car le CB a voulu que l'UO passe un marché (montant consolidé des engagements supérieur à 20 millions de F CFA). Une lettre a été adressée par le RPROG au DGBFIP pour lui demander un avis de non-objection à une entente directe avec un concessionnaire. La réponse du DGBFIP a été négative. Les délais avant la clôture ne permettaient plus ensuite à l'UO d'assurer l'aboutissement des deux dossiers.

La majorité des crédits disponibles n'ont pu être engagés car l'ouverture des crédits d'investissement est intervenue trop tard en 2015. Une série d'acquisitions d'équipements pourtant prévues au PAP à la PBI/DPG du Programme ont donc été impossibles à concrétiser.

## BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

Le Programme n'a pas d'opérateurs.

# PROGRAMME AFFAIRES CONSULAIRES



# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

---

Le Programme Affaires consulaires piloté par Son Excellence Monsieur Joseph Giraud EFFANGONE-OBAGHE, Ambassadeur, Directeur Général des Affaires Consulaires, comprend les crédits du Cabinet de la Direction Générale et ceux des quatre Directions qui la composent, à savoir la Direction de l'Administration Consulaire, la Direction des Gabonais de l'Etranger, la Direction de l'Etat civil consulaire et la Direction des Accords de Réciprocité, du Contentieux et des Normes.

Le Programme Affaires Consulaires est chargé de la gestion de toute question relative à l'application de la Convention de Vienne de 1963 sur les relations Consulaires et de toute question connexe. Plus précisément, il est chargé de :

- assurer la mise en œuvre des dispositions de la Convention de Vienne sur les relations consulaires et des accords internationaux relatifs à l'action consulaire ;
- assurer le suivi de l'activité des postes consulaires et/ou des missions diplomatiques en matière consulaire ainsi que des relations avec les postes consulaires étrangers accrédités en République gabonaise ;
- procéder au recensement et à l'immatriculation des Gabonais établis à l'étranger ;
- créer des procédures visant à assurer la mise en œuvre de la protection des Gabonais établis ou de passage à l'étranger ;
- assurer le regroupement et l'évacuation des ressortissants gabonais en cas de crise dans le pays d'accueil ;
- rechercher, dans l'intérêt des familles, le rapatriement des indigents, la protection des détenus, l'aide sociale et l'exercice par les expatriés de leurs droits civiques ;
- assurer le suivi de toute question relative au contentieux en matière consulaire ;
- assurer le suivi de l'application des mesures d'entraide judiciaire et administrative en droit de la famille ;
- procéder à l'authentification (DGAC) et à la légalisation (postes et sections consulaires) des actes administratifs et des actes d'état civil ;
- coordonner la délivrance des visas d'entrée sur le territoire par les postes diplomatiques et consulaires gabonais ;
- coordonner et suivre les questions migratoires en concertation avec les administrations compétentes ;
- évaluer et mettre en place des mécanismes relatifs à l'aide à la réinsertion des Gabonais de l'étranger, candidats au retour, par le biais d'informations et de conseils ;
- mettre en place des procédures en matière de délivrance de visas, le suivi des recours ;
- fournir des informations aux Gabonais se rendant à l'étranger et aux étrangers de passage au Gabon ou souhaitant s'y fixer.

Plusieurs actions ont déjà été menées dans ce sens. Il s'agit notamment de :

- la participation à la mise en place d'un réseau de postes et sections consulaires à travers le monde ;
- la signature de plusieurs accords de réciprocité consulaire et d'accords de partenariat avec des organismes spécialisés ;
- la normalisation des documents administratifs dans l'ensemble du réseau consulaire ;
- le développement du visa électronique et du visa étiquettes autocollantes ;
- la participation active du programme à la définition et à la mise en œuvre des politiques transfrontalières en matière d'immigration ;
- la mise aux normes des questions relatives à l'état civil consulaires.

Le Programme Affaires Consulaires ne couvre pas :

- la délivrance directe des visas ;
- la délivrance des passeports ;
- l'établissement des titres de séjour ;
- au niveau national, la légalisation des documents, car cela est du ressort des mairies et des préfectures.

### **ACTION N° 1 : Offre de services publics aux Gabonais à l'étranger**

Cette action est portée simultanément et de manière complémentaire par les quatre directions composant la DGAC. En effet, même si la Direction de l'Administration Consulaire est statutairement chargée de gérer toutes les questions relatives à l'administration, aux relations et aux services consulaires, les autres directions y contribuent également.

La Direction de l'Administration consulaire est chargée de :

- préparer et mettre en œuvre la politique du Gabon en matière consulaire ;
- suivre l'activité des postes et sections consulaires gabonais ainsi que des relations avec les postes consulaires étrangers ;
- authentifier, légaliser et certifier les actes administratifs ;
- servir de principal interlocuteur aux missions diplomatiques et postes consulaires dans la protection de leurs intérêts et des ressortissants de leurs Etats respectifs ;
- veiller, en collaboration avec les ministères techniques, au bon déroulement des scrutins organisés à l'étranger ;
- légaliser (postes et sections consulaires) et authentifier (DGAC) les actes administratifs et les documents ;
- assurer la co-organisation et le suivi des scrutins nationaux des postes et sections consulaires accrédités au Gabon ;
- assurer un renseignement et une mise à jour régulière des procédures de voyage et offres d'investissements ou d'emploi à l'étranger et au Gabon ;
- adapter la carte du réseau consulaire en fonction de la concentration des GRE ;
- procéder à la délivrance de la carte consulaire aux Gabonais de l'étranger, une attribution exclusive des postes et sections consulaires.

Les autres directions sont chargées de :

- administrer et gérer les Gabonais de l'étranger (Direction des Gabonais de l'Etranger) ;
- suivre l'activité des postes et sections consulaires en matière de gestion des événements civils des Gabonais survenus à l'étranger (Direction de l'Etat civil consulaire) ;
- aider au retour et à la réinsertion des Gabonais de l'étranger (Direction des Gabonais de l'Etranger) ;
- développer l'entraide et la solidarité envers les Gabonais de l'étranger nécessiteux ;
- assurer l'immatriculation et le recensement des Gabonais à l'étranger (Direction des Gabonais de l'Etranger et Direction de l'Etat civil consulaire).

### **ACTION N° 2 : Circulation des personnes**

Cette action est portée simultanément et de manière complémentaire par les quatre directions composant la DGAC. En effet, même si la Direction de l'Administration consulaire comprend en son sein une Division en charge des questions migratoires, les autres Directions, de manière complémentaire, agissent en synergie pour faciliter et assurer une meilleure offre en matière de circulation des personnes.

En effet, le Programme Affaires Consulaires entend améliorer la circulation des personnes en leur accordant des facilités dans la délivrance des visas, en les renseignant mieux sur les opportunités d'investissements, d'emplois ou d'aides sociales et en mettant à leur disposition des outils documentaires adaptés et régulièrement mis à jour.

La Direction de l'Administration consulaire prend en charge les activités suivantes :

- la fourniture d'informations nécessaires au voyage et à l'implantation des GRE à l'étranger ;
- l'identification, le renseignement et le suivi en temps réel des déplacements des GRE ;
- l'aide à l'obtention de visas en allégeant les procédures ou en renseignant mieux les demandeurs.

La Direction des Accords de Réciprocité, du Contentieux et des Normes s'occupe de :

- la sécurité des GRE ;
- la protection physique, juridique et sociale des GRE ;
- la protection des intérêts des GRE et la sécurisation de leurs investissements ;
- la signature, le suivi et la réactivation d'accords de réciprocité en matière consulaire.

La Direction des Gabonais de l'étranger prend en charge :

- la production et la délivrance de toute information nécessaire à la vie des Gabonais à l'étranger ;
- la conception des mécanismes d'aide, d'aide au retour et de réinsertion des GRE.

La Direction de l'Etat civil consulaire est responsable de :

- assurer l'alimentation des postes et sections consulaires en registres d'état civil ;
- veiller à la bonne gestion desdits registres ;
- gérer tous les événements civils des GRE ;
- en collaboration avec les collectivités locales (au Gabon et à l'étranger), mettre en place des mécanismes visant à assainir et à mieux gérer le fichier d'état civil consulaire.

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le Programme sont principalement les suivants :

- le nombre croissant de Gabonais résidant à l'étranger ainsi que leur mobilité géographique ;
- le nombre croissant de Gabonais se rendant à l'étranger sans pour autant être résidant dans le pays d'accueil (tourisme, affaires, études, santé, transit...) ;
- réciproquement, le nombre croissant d'étrangers résidant au Gabon ou s'y rendant pour de courts séjours (tourisme, travail, affaires, études...) ;
- le développement rapide de nouvelles technologies qui bouleversent les modalités de délivrance d'un certain nombre de prestations consulaires (visas et passeports notamment) ;
- une situation de compétences partagées sur la délivrance des passeports et des visas entre la DGAC (Ministère des Affaires étrangères) et la DGD (Ministère de l'Intérieur) ;
- la mutation des problèmes de migration et autres questions transfrontalières connexes (grand banditisme et terrorisme international) ;
- la bonne gestion de l'état civil consulaire pour contribuer à la fiabilité du fichier d'état civil national.

Les attentes des usagers dans ce domaine sont notamment :

- l'amélioration des conditions d'accueil dans les postes consulaires et les sections consulaires d'ambassades (accueil, conditions de confort, délais d'attente pour le dépôt des demandes ou la récupération des dossiers, dialogue courtois avec les usagers, motivation d'un rejet de dossier, d'un refus de prestation, d'un rallongement inhabituel de la durée de traitement d'un dossier... ;
- la réduction des délais de délivrance des prestations consulaires (visas, passeports, état-civil...) ;
- une meilleure information pour pouvoir préparer les voyages depuis et vers le Gabon ;
- une assistance plus efficace en cas de difficulté ponctuelle ou de longue durée rencontrée à l'étranger.

Les autorités politiques partagent ces attentes. Elles mettent particulièrement l'accent sur la connaissance du nombre des Gabonais résidant à l'étranger et sur la nécessité d'améliorer la protection et l'assistance à ces GRE.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif de l'Etat dans le champ du Programme :

- un réseau de postes consulaires et de sections consulaires d'ambassade quantitativement significatif et qui continue à s'étendre ;
- le souci actuel d'adapter ledit réseau aux besoins des GRE et des mutations des exigences internationales ;
- la signature ces dernières années de plusieurs accords de réciprocité consulaire avec des Etats étrangers (France, Chine...) et d'accords de partenariat avec des organismes (OFII) ;
- la création d'une structure administrative spécifiquement en charge des affaires consulaires au sein du Ministère des Affaires étrangères (DGAC) ;
- des efforts de normalisation des documents administratifs dans l'ensemble du réseau consulaire ;
- le développement du visa étiquette autocollant et du visa électronique ;

- la participation active du Programme à la définition et à la mise en œuvre des politiques interétatiques sur les flux migratoires (la co-organisation avec la partie française du Comité de suivi sur les flux migratoires).

Néanmoins, un certain nombre de manques et difficultés restent aujourd'hui à traiter, notamment :

- la non maîtrise des données de base sur les GRE (nombre, situation géographique, statut, besoins...) ;
- le niveau encore trop faible de qualité de service et d'accueil des usagers dans les postes consulaires ;
- une action encore insuffisante des postes en matière d'aide sociale aux Gabonais se trouvant en difficulté à l'étranger ;
- le fait qu'un certain nombre d'accords de réciprocité consulaire signés dans le passé n'aient jamais été traduits dans la réalité ou soient devenus inactifs avec le temps ou caducs pour certains ;
- la faiblesse des relations d'échanges, d'informations et de travail entre le réseau consulaire et l'administration centrale ;
- les carences du personnel en compétences spécifiquement consulaires ;
- l'inadéquation croissante de la carte des postes consulaires aux évolutions récentes ou en cours de la géolocalisation des communautés de GRE ;
- le non aboutissement à ce jour des discussions entre la DGAC et la DGDI sur différents points clés : définition des compétences réciproques en matière de délivrance des passeports et des visas et d'accès de la DGAC aux bases de données sécuritaires de la DGDI pour la délivrance des visas par les postes et sections consulaires.

## ENJEUX

---

- Permettre à chaque Gabonais de bénéficier de la protection de son pays lorsqu'il se trouve à l'étranger, dans le respect des lois du pays d'accueil.
- Garantir à chaque Gabonais résidant à l'étranger (GRE) et à chaque étranger désirant se rendre au Gabon une réponse de qualité à ses demandes d'informations, d'établissement d'actes administratifs, de délivrance de visa.
- En collaboration avec les programmes Administration du territoire et Police nationale, garantir la qualité de l'accueil des Gabonais à l'étranger et des étrangers au Gabon grâce à une gestion rationnelle et concertée des flux migratoires.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

1. Avoir élaboré et mis en œuvre une réforme de la carte consulaire.
2. Etre parvenu à mettre en vigueur les accords de réciprocités aujourd'hui non appliqués et à signer 2 nouveaux accords.
3. Etre parvenu à créer et à alimenter le fichier des gabonais résidant à l'étranger.
4. Etre parvenu à créer et à mettre en place un service d'état civil consulaire.
5. Etre parvenu avec la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration à délivrer les passeports dans les services consulaires.
6. Avoir mis en œuvre le système électronique de délivrance de visa (E-visa).
7. Avoir assuré le fonctionnement opérationnel du système visa étiquettes autocollantes.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Avoir élaboré et mis en œuvre une réforme de la carte consulaire**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Taux d'avancement de la démarche de réforme de la carte consulaire : 30 %, correspondant à l'élaboration du plan global de la réforme.

**Résultats annuel effectivement atteint**

- Taux d'avancement de la démarche de réforme : 10%, correspondant la mise en place d'une équipe conjointe entre le Programme Affaires consulaires et le Programme Affaires étrangères

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la démarche de la réforme	%		0%	30%	10%	-20%	40%	100% (2017)

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Explication à compléter par le chef de file.

Dans le PAP 2016, il est prévu que la démarche soit avancée à 40% fin 2016, correspondant à la réalisation des actions suivantes :

- Définition d'une méthodologie et de critères d'évaluations et d'adaptation du réseau consulaire ;
- Diagnostic de force et de faiblesse du réseau actuel ;
- Elaboration de scénario d'adaptation du réseau ;
- Evaluation de l'impact budgétaire des différents scénarios.

La réforme de la carte du réseau consulaire aura été complètement mise en œuvre d'ici à fin 2017.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Etre parvenu à mettre en vigueur les accords de réciprocités aujourd'hui non appliqués et à signer 2 nouveaux accords**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : taux d'élaboration du répertoire des accords de réciprocité : 100% (répertoire conçu, développé et alimenté)
- Résultat annuel N°2 : 2 nouveaux accords de réciprocité sont signés

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : l'outil a été conçu et développé mais n'a pas encore été complètement alimenté, soit un taux d'avancement de 60% au lieu des 100% prévus
- Résultat annuel N°2 : 3 nouveaux accords de réciprocité ont été signés

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration du répertoire des accords de réciprocité	%		10%	100%	60%	-40%	90%	100% (2017)
Nombre de nouveaux accords signés	Accord	-	0	2	3	1	3 (cumulé 2015-2016)	4 (cumulé 2015-2017)

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : la phase d'alimentation n'a pas pu être achevée pour cause de non transmission de certaines données par les Missions diplomatiques et les Postes consulaires. L'essentiel de l'alimentation devrait intervenir en 2016, les dernières données manquantes seront intégrées en 2017.

Résultat annuel N°2 : le résultat a été dépassé puisque trois nouveaux accords de réciprocité ont été signés sur l'exemption des visas pour les détenteurs de passeports diplomatique ou de service : l'un avec la Chine, les deux autres avec le Sénégal et la Turquie L'engagement a été pris dans le PAP 2016 de signer un nouvel accord de réciprocité, avec un objectif de 4 nouveaux accords signés sur la période 2015-2017.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Etre parvenu à créer et à alimenter le fichier des Gabonais résidant à l'étranger**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : taux d'élaboration du dispositif de recueil et de centralisation des données : 100%
- Résultat annuel N°2 : nombre de pays pour lesquels le fichier est alimenté : 15

#### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Le dispositif de recueil et de centralisation des données a été élaboré à 100%
- Résultat annuel N°2 : Le fichier n'a été alimenté dans aucun pays

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'élaboration du dispositif de recueil et de centralisation des données	%			100%	100%	0%		
Nombre de pays sous juridiction ayant alimenté le fichier.	Pays			15	0	-15	15	48 (2019)

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : l'application pour l'auto-enregistrement des GRE a été intégralement développée en 2015.

Résultat annuel N°2 : il n'a pas été possible d'alimenter le fichier dans les différents pays prévus. Le prestataire n'a pas livré l'application en 2015 car il était en attente du règlement de sa facture pour un montant de 15 009 600 F CFA. Le règlement a été effectué par le Trésor en toute fin d'année 2015 et l'application devrait maintenant être livrée rapidement.

L'engagement d'alimenter le fichier dans 15 pays a été reconduit dans le PAP 2016.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Etre parvenu à créer et à mettre en place un service d'état civil consulaire**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Taux d'avancement dans la mise en place du SCEC : 20% (cadre juridique élaboré).

**Résultat annuel effectivement atteint**

- Le cadre juridique a été élaboré

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la mise en place du SCEC	%			20%	20%	0%	50%	100% (2017)

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Le cadre juridique a été élaboré par l'UO et transmis pour avis à la DG des Affaires juridiques internationales. Dans le PAP 2016, il est prévu de former les agents de l'UO au nouveau cadre juridique.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Etre parvenu avec la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration à délivrer les passeports dans les services consulaires**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Taux d'avancement dans l'élaboration du dispositif : 40% (cadre juridique et plans d'actions élaborés)

**Résultat annuel effectivement atteint**

- Le cadre juridique et les plans d'actions ont été élaborés et le dispositif a été mis en œuvre dans 3 sites

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration du dispositif	%		20%	40%	100%	+60%		

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Le résultat a été très largement dépassé puisque le dispositif est aujourd'hui complètement élaboré. Ce résultat de 100%, obtenu en toute fin d'année a été rendu possible grâce à l'examen rapide du projet de décret par le Conseil d'Etat et à la forte mobilisation de l'équipe conjointe DGAC-DGDI.

Le dispositif est déjà mis en œuvre dans les sites pilote du Consulat général de Paris et de la section consulaire des ambassades au Cameroun et au Congo. Les équipements et matériels nécessaires ont été intégralement financés par la DGDI.

L'objectif stratégique a été reconduit dans le PAP 2016. L'indicateur de résultat annuel prévu dans ce PAP devra cependant être remplacé. Le dispositif étant à ce jour complètement élaboré, l'enjeu sera de déployer la délivrance des passeports dans un nombre de plus en plus important de postes et sections consulaires.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Avoir mis en œuvre le système électronique de délivrance de visa (E-visa)**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Nombre de pays dans lesquels le système est opérationnel : 4 pays (Grande Bretagne, France, Belgique, Allemagne)

**Résultat annuel effectivement atteint**

- Le système électronique de délivrance de visa n'est opérationnel dans aucun pays

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de pays dans lesquels le système est opérationnel	Pays			4	0	-4	4	48 (2018)

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Un autre projet E-Visa, porté par la DGDI, a été développé en parallèle du projet conjoint DGAC-DGDI.

Le système E-Visa de la DGDI est opérationnel depuis 2015 sans comporter la fonctionnalité du paiement en ligne prévue dans le projet conjoint.

Le Comité de pilotage du projet conjoint DGAC-DGDI côté Gabon a pris acte de cette situation et a demandé aux partenaires et fournisseurs de stopper leurs prestations.

L'objectif stratégique a été reconduit dans le PAP 2016 car l'équipe de direction de programme, au moment de l'élaboration du PAP, ne savait pas qu'un projet E-Visa était conduit en parallèle par la DGDI.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : Avoir assuré le fonctionnement opérationnel du système visa étiquettes autocollantes**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : nombre de postes dans lesquels l'outil visa étiquettes est déployé : 40
- Résultat annuel N°2 : nombre de postes dans lesquels le système est opérationnel : 10

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : L'outil visa étiquettes est déployé dans 28 postes
- Résultat annuel N°2 : Le système est opérationnel dans 8 postes

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de postes dans lesquels l'outil visa étiquettes est déployé	Poste		1	40	28	-12		
Nombre de postes dans lesquels le système est opérationnel	Poste		1	10	8	-2		

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**



Résultats annuels N°1 et 2 : le résultat n'a pas été atteint du fait du non-respect des engagements pris à l'égard du prestataire en matière de paiement et de l'arrêt des travaux qui en a résulté. L'objectif stratégique n'a pas été reconduit dans le PAP 2016 car le projet n'a pas bénéficié de dotation budgétaire pour cet exercice.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
<b>1.115.1 Offre de services publics aux gabonais à l'étranger</b>	<b>499 216 640</b>	<b>658 802 358</b>	<b>159 585 718</b>	<b>499 216 640</b>	<b>658 802 358</b>	<b>159 585 718</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	6 000 000	5 863 500	-136 500	6 000 000	5 863 500	-136 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	93 216 640	99 324 958	6 108 318	93 216 640	99 324 958	6 108 318
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	400 000 000	553 613 900	153 613 900	400 000 000	553 613 900	153 613 900
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>1.115.2 Circulation des personnes</b>	<b>1 071 491 112</b>	<b>999 384 406</b>	<b>-72 106 706</b>	<b>1 071 491 112</b>	<b>999 384 406</b>	<b>-72 106 706</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	169 357 000	169 357 000	-	169 357 000	169 357 000	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	902 134 112	830 027 406	-72 106 706	902 134 112	830 027 406	-72 106 706
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>1.115 Affaires consulaires</b>	<b>1 570 707 752</b>	<b>1 658 186 764</b>	<b>87 479 012</b>	<b>1 570 707 752</b>	<b>1 658 186 764</b>	<b>87 479 012</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	175 357 000	175 220 500	-136 500	175 357 000	175 220 500	-136 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	995 350 752	929 352 364	-65 998 388	995 350 752	929 352 364	-65 998 388
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	400 000 000	553 613 900	153 613 900	400 000 000	553 613 900	153 613 900
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

### Explication des principaux écarts :

Contrairement au montant global de crédits reçus de **1 570 707 752 F CFA** le programme "Affaires Consulaires" a exécuté **1 658 186 764 F CFA** soit **105,5%**.

Ce dépassement est imputable au fort taux d'exécution du titre 5 pour lequel le programme a reçu une rallonge de la mission Provision de **153 613 900 F CFA** pour le financement des prestations 2015 de l'entreprise ORELL-FUSSLI en charge du projet d'étiquettes de visas autocollantes.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et du titre		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
1.115	<b>Affaires consulaires</b>	1 570 707 752	-72 243 206	159 722 218	1 658 186 764
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	175 357 000	- 136 500	-	175 220 500
	Titre 3. Dépenses de biens et services	995 350 752	-72 106 706	6 108 318	929 352 364
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	400 000 000	-	153 613 900	553 613 900
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

### Explication des mouvements de crédits :

Le programme a reçu un montant de **159 722 218 F CFA** décomposé comme suit :

- Un montant de **6 108 318 F CFA** pour financer les activités de l'Action Offre de Service Public des Gabonais à l'Etranger.
- Un montant de **153 613 900 F CFA** qui a permis d'apurer la dette du Programme Affaires consulaires au titre 5 vis-à-vis de la société suisse *Orell Füssli Security Printing* pour :
  - la production des passeports diplomatiques et de services,
  - l'implémentation et la maintenance du système d'étiquettes de visas autocollantes.

### **Annulations**

Le programme n'a pas effectué d'annulations de crédits.

### **Reports**

Le programme n'a pas eu de reports de crédits.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>							
<b>Agents de catégorie A</b>		37	35	-	-	-	35
Permanents							
Non permanents							
<b>Agents de catégorie B</b>		1	3	-	-	-	3
Permanents							
Non permanents							
<b>Agents de catégorie C</b>		0	0	-	-	-	0
Permanents							
Non permanents							
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>		38	38	-	-	-	38
<b>Main d'œuvre non permanente</b>		12	24	-	-	-	24
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>		50	62	-	-	-	62

### Explication des évolutions :

Aucun mouvement d'effectifs n'a été observé au cours de l'année 2015.

Ce programme n'a pas d'opérateurs.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c)-(a)	CP (d)-(b)
Masse salariale des emplois de l'administration	175 357 000	175 220 500	175 357 000	175 220 500	0	0
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
<b>Total des crédits de titre 2 consommés</b>	<b>175 357 000</b>	<b>175 220 500</b>	<b>175 357 000</b>	<b>175 220 500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

La masse salariale présentée ci-dessus concerne la rémunération des 6 agents de l'UO Administration consulaire et du personnel du réseau consulaire. Elle est répartie par action ainsi qu'il suit.

#### **Action 1 : Offre de services publics aux gabonais à l'étranger**

UO Administration consulaire : 6 000 000 FCFA

Ces crédits ont été tous engagés et ordonnancés.

#### **Action 2 : Circulation des personnes**

UO Consulat du Gabon à Paris : 91 697 000 FCFA  
 UO Consulat du Gabon à Djeddah : 0 FCFA  
 UO Consulat du Gabon à Beyrouth : 32 730 000 FCFA  
 UO Consulat du Gabon à Cotonou : 18 930 000 FCFA  
 UO Consulat du Gabon à Ouagadougou : 0 FCFA  
 UO Consulat du Gabon à New York : 0 FCFA  
 UO Consulat du Gabon à Bata : 6 000 000 FCFA  
 UO Consulat du Gabon à Bamako : 20 000 000 FCFA

Ces crédits ont été tous engagés et ordonnancés

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c)-(a)	CP (d)-(b)
ACTION 1 : Offre de services publics au gabonais à l'étranger	93 216 640	93 216 640	99 324 958	99 324 958	6 108 318	6 108 318
ACTION 2 : Circulation des personnes	902 134 112	902 134 112	830 027 406	830 027 406	-72 106 706	-72 106 706
<b>Total des crédits de titre 3 consommés</b>	<b>995 350 752</b>	<b>995 350 752</b>	<b>929 352 364</b>	<b>929 352 364</b>	<b>-65 998 388</b>	<b>-65 998 388</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

#### **SYNTHESE DE L'EXECUTION**

Crédits ouverts au titre 3 en LFR : 995 350 752 F CFA

Crédits disponibles au titre 3 après déduction de la réserve obligatoire de 5 % : 945 583 214 F CFA

Dépenses exécutées / crédits disponibles : 929 352 364 F CFA/945 583 214 CFA X 100 = 98,3%

Dépenses réglées / crédits disponibles : ND

## RATTACHEMENT DES UO AUX ACTIONS

### Action 1 : Offre de services publics aux gabonais à l'étranger

Cette action est portée par l'UO centrale Administration consulaire et les 8 UO déconcentrées que sont les consulats (Paris, Djeddah, Beyrouth, Cotonou, Ouagadougou, New-York, Bata, Bamako).

### Action 2 : Circulation des personnes

Cette action est portée par l'UO centrale Accords et normes consulaires.

## COMMENTAIRES PAR UO

### UO Administration consulaire

44 dossiers de dépense ont été engagés, ordonnancés et réglés :

- 25 dossiers ont été réglés en 2015, en fin d'année pour la majorité d'entre eux
  - Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie : 20 499 999 F CFA
  - Carburant : (10 véhicules divers et de fonction) : 4 000 000 F CFA
  - Boissons hygiéniques : 1 921 000 F CFA
  - Prestations informatiques pour la conception et le développement d'un fichier des Gabonais résidant à l'étranger: 15 009 600 F CFA

13 dossiers restent encore à régler, malgré les relances répétées du Point focal et du RUO auprès de la DGCPPT :

- Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie : 11 308 370 F CFA
- Carburant : (5 véhicules divers et de fonction) : 4 400 000 F CFA
- Boissons hygiéniques : 2 000 000 F CFA

6 dossiers ont fait l'objet d'un engagement le 28/10/2015 mais n'ont pu être ordonnancés, suite au non fonctionnement de Vectis dans cette période :

- Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie : 7 500 000 F CFA
- Carburant : (5 véhicules divers et de fonction) : 2 500 000 F CFA
- Boissons hygiéniques : 2 000 000 F CFA

En dépit du règlement partiel et tardif des dépenses, l'UO a pu à se procurer des fournitures durant les trois premiers trimestres de l'année grâce aux prestataires ayant accepté de délivrer le service avant paiement.

Les dépenses de fonctionnement courant ont permis de financer les activités permanentes de l'UO et des 21 agents qui y travaillent :

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014
Suivi et pilotage de la mise en œuvre du PAP 2015	Nombre de revues réalisées	15	10
Traitement des dossiers d'état civil consulaire	Nombre de dossiers traités	676	45
Traitement des dossiers d'immatriculation, laissez-passer et cartes consulaires	Nombre de dossiers traités	26	4
Traitement des dossiers d'assistance et de protection consulaire	Nombre de dossiers traités	250	50
Traitement des dossiers d'aide à la réinsertion	Nombre de dossiers traités	3	2
Traitement des dossiers d'adoption internationale	Nombre de dossiers traités	40	58

Par ailleurs, les dépenses de prestation informatique mentionnées plus haut ont permis de réaliser en partie l'objectif n°3 du PAP 2015 du Programme (Etre parvenu à créer et alimenter le fichier des Gabonais résidant à l'étranger).

En revanche, les difficultés d'exécution ont entraîné l'annulation de deux activités programmées pour 2015 : mission d'évaluation du projet Etiquettes autocollantes (refus de la Direction de l'Exécution du Budget d'imputer les frais de mission et de déplacement sur les crédits d'investissement du projet) ; actions de sensibilisation des GRE au nouveau site d'auto-enregistrement en ligne.

## 8 UO consulats

Le canevas ci-dessous aurait permis à chaque UO de détailler l'exécution comme suit :

- Dotation prévue en LFR :
- Mise à disposition nette de la réserve obligatoire de 5 % :
- Montant des dépenses effectuées en 2015 par le RUO :
- Ventilation par nature des dépenses effectuées par le RUO en 2015 :

Nature des dépenses	Montant
<i>Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie</i>	
<i>Carburant</i>	
<i>Loyer</i>	
<i>Assurances</i>	
<i>Frais de réception</i>	
<i>Frais de déplacement et de mission</i>	
<i>Autres (préciser)</i>	
<b>Total</b>	

Niveau de réalisation des activités permanentes en 2015 :

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014
<i>Traitement des dossiers d'état civil consulaire</i>	<i>Nombre de dossiers traités</i>		
<i>Gestion des accords de réciprocité</i>	<i>Nombre d'accords gérés</i>		
<i>Traitement des dossiers d'entraide judiciaire et extra-judiciaire</i>	<i>Nombre de dossiers traités</i>		
<i>Traitement des dossiers d'immatriculation, laissez-passer et cartes consulaires</i>	<i>Nombre de dossiers traités</i>		
<i>Délivrance des visas</i>	<i>Nombre de visas délivrés</i>		
<i>Traitement de dossiers d'aide à la réinsertion</i>	<i>Nombre de dossiers traités</i>		

## UO Accords et normes consulaires

Seize (16) dossiers de dépense ont été engagés, ordonnancés et réglés :

- 13 dossiers ont été réglés en 2015, en fin d'année pour la majorité d'entre eux
  - Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie : 21 185 989 F CFA
  - Carburant : (3 véhicules divers et de fonction) : 2 000 000 F CFA
- Trois (3) dossiers n'ont été réglés qu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 : fournitures de bureau et fournitures informatiques pour 5 380 380 F CFA

Trois (3) dossiers restent à régler, malgré les relances du Point focal et du RUO, tant auprès de la DGBFIP que de la DGCPT. Il s'agit de l'impression de fiches de renseignement et de cartes professionnelles, d'achat de registres et de chemises cartonnées pour le réseau consulaire pour un montant global de 17 000 000 F CFA



Trois (3) dossiers ont fait l'objet d'un engagement le 27/10/2015 mais n'ont pu être ordonnancés, suite au non fonctionnement de Vectis dans cette période. Il s'agit des fournitures de bureau, des fournitures informatiques et de la papeterie pour un montant global de 4 225 000 F CFA

En dépit du niveau de règlement partiel et tardif des dépenses, l'UO a pu à se procurer des fournitures durant les trois premiers trimestres de l'année grâce aux prestataires ayant accepté de délivrer le service avant paiement.

Les dépenses de fonctionnement courant ont permis de financer les activités permanentes de l'UO et les salaires des 6 agents qui y travaillent :

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014
<i>Gestion des accords de réciprocité</i>	<i>Nombre d'accords gérés</i>	20	30
<i>Traitement des dossiers d'entraide judiciaire et extrajudiciaire</i>	<i>Nombre de dossiers traités</i>	80	60
<i>Traitement des dossiers d'assistance et de protection consulaires</i>	<i>Nombre de dossiers traités</i>	70	50
<i>Traitement des dossiers de contentieux consulaire</i>	<i>Nombre de dossiers traités</i>	150	100

En revanche, les difficultés d'exécution ont entraîné l'annulation d'une importante activité qui était prévue au plan d'action de l'objectif 2 du PAP 2015 (Etre parvenu à mettre en vigueur les accords de réciprocité aujourd'hui non appliqués et à signer trois nouveaux accords) : la 4<sup>ème</sup> session du Comité de suivi de l'accord cadre franco-gabonais sur la gestion concertée des flux migratoires.

## TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERT

Il n'y a eu aucune dépense de transfert prévue et effectuée en 2015.

## TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommées	AE	CP
<b>ACTION 1 Offre de service publics aux gabonais à l'étranger</b>	<b>400 000 000</b>	<b>400 000 000</b>	<b>553 613 900</b>	<b>553 613 900</b>	<b>-153 613 900</b>	<b>-153 613 900</b>
Projet de production de passeports diplomatiques et de services	400 000 000	400 000 000	553 613 900	553 613 900	-153 613 900	-153 613 900
Evaluation de la mise en œuvre du projet Visas autocollants	0	0	0	0	0	0
<b>ACTION 2 Circulation des personnes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des crédits de titre 5 consommés</b>	<b>400 000 000</b>	<b>400 000 000</b>	<b>553 613 900</b>	<b>553 613 900</b>	<b>-153 613 900</b>	<b>-153 613 900</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

#### SYNTHESE DE L'EXECUTION

- Crédits ouverts au titre 5 en LFR : 400 000 000 F CFA
- Dépenses exécutées / crédits ouverts :  $553\,613\,900 \text{ F CFA} / 400\,000\,000 \text{ F CFA} \times 100 = 138,4\%$
- Dépenses réglées / crédits disponibles : ND

#### DETAIL DES PROJETS

##### Projet Visa étiquettes autocollantes

Objectifs du projet :

- production de passeports diplomatiques et de service
- production de stickers pour l'établissement des visas, avec les services associés.

Date de début / date de fin du projet : 2010-2020

Coût global du projet : 2 002 717 495 F CFA

Dépenses déjà effectuées: 553 613 900 F CFA

Crédits ouverts en LFR 2015 : 400 000 000 F CFA

Crédits 2015 nets de la réserve obligatoire (15%) : 340 000 000 FCFA

Travaux prévisionnels 2015 : objectif n°7 du PAP

- déploiement technique du système dans 40 postes
- mise en fonctionnement opérationnel du système dans 10 postes

Exécution des dépenses 2015 :

- 553 613 900 F CFA, suite à un transfert issu de la Mission Provisions dont :
  - o Financement des prestations 2015 de l'entreprise ORELL-FUSSLI pour un montant de 230 867 157 F CFA ;
  - o Règlement des arriérés 2014 à hauteur de 322 746 743 F CFA.

Travaux réellement effectués en 2015 :

- déploiement technique du système dans 28 postes

- mise en fonctionnement opérationnel du système dans 8 postes (Bruxelles, Malabo, Yaoundé, Berlin, Dakar, Rome, Moscou et New Dehli)

La non réalisation intégrale des travaux prévus en 2015 est due au fait que l'entreprise ORELL-FUSSLI a interrompu ses prestations à partir de septembre 2015, suite au non règlement de ses créances par l'Etat, ce qui a entraîné une rupture d'approvisionnement en stickers dans plusieurs consulats.

#### Perspectives 2016

L'entreprise ayant été complètement payée en janvier 2016, les travaux sur le projet ont repris. Une convention est en cours d'élaboration avec l'opérateur pour la période 2016-2020. Cette convention prévoit la production immédiate de passeports et de stickers par l'opérateur pour une durée de 5 années, avec livraison annuelle au Gabon et paiement à l'année.

#### **Projet E-Visa**

Ce projet, initié en 2012, devait permettre d'ici à 2017 la délivrance et le paiement des visas en ligne.

500 000 000 F CFA ont été investis sur ce projet en 2012. A la fin de 2012, le système était développé et prêt pour un déploiement sur le site pilote de Paris puis à Londres, Bruxelles et Berlin. Malheureusement, le projet n'a pas fait l'objet d'une dotation budgétaire pour l'exercice 2013.

Le projet a bénéficié d'une dotation de 100 000 000 F CFA dans la Loi de finances initiale 2014 mais cette dotation a été annulée par la Loi de Finances rectificative de cette même année.

Pour l'exercice 2015, une inscription budgétaire de 500 000 000 F CFA a été prévue mais elle a été annulée ensuite dans la LFR.

En LFI 2016, aucune dotation n'a été prévue pour ce projet et, de façon générale, pour le titre 5 du Programme.

Le Comité de pilotage du projet côté Gabon a pris acte de cette situation structurelle de non financement du projet, et a demandé aux partenaires et fournisseurs de stopper leurs prestations.

Un autre projet E-Visa, porté par la DGDI, a été développé en parallèle. Le système E-Visa de la DGDI est opérationnel depuis 2015 sans toutefois comporter la fonctionnalité du paiement en ligne qui était prévue dans le projet conjoint DGAC.DGDI.

## BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

Ce programme n'a pas d'opérateur.

# PROGRAMME INTEGRATION AFRICAINNE ET COOPERATION INTERNATIONALE

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Intégration Africaine et Coopération Internationale, dont le responsable pour l'année 2015 était l'Ambassadeur, Bernard BEKALE MEVIANE, ancien Directeur Général du Droit de la Mer est axé vers un renforcement de la coopération entre le Gabon et ses partenaires tant bilatéraux que multilatéraux, il vise également la mise en place de politiques efficaces et contrôlées de notre pays en rapport avec les programmes d'intégration développés au sein des différentes institutions de notre sous-région africaine.

Le programme Intégration Africaine et Coopération Internationale comprend outre la Direction Générale du Droit de la Mer, la Direction Générale de la Coopération Internationale, le Commissariat à l'Intégration Régionale, le Comité de suivi NEPAD et la Commission en charge du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs.

Le programme recouvre :

- l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales en matière de coopération, d'intégration régionale et de droit de la mer ;
- le suivi de la mise en application des dispositions des conventions internationales dont le Gabon est Partie;
- la négociation et la captation, au bénéfice du Gabon, des opportunités offertes par le domaine de la coopération.

Le programme ne recouvre pas :

- la mise en œuvre de certains éléments de coopération et de certaines dispositions des conventions internationales dont le Gabon est Partie, rôle qui est dévolue aux Départements sectoriels compétents ;
- la mise en œuvre de certains chantiers de l'intégration régionale.

Enfin, le programme doit être en adéquation avec les programmes :

- Pilotage et Soutien à l'action extérieure du Gabon ;
- Affaires Etrangères ;
- Affaires Consulaires.

### PRESENTATION DES ACTIONS

#### **ACTION N° 1 : Intégration régionale et sous régionale**

L'action recouvre :

- la définition des politiques nationales en matière d'intégration Régionale ;
- la vulgarisation des différentes politiques d'intégration régionale auprès des Départements sectoriels, des administrations, des populations et des opérateurs économiques intervenant dans les différents domaines ;
- la coordination des actions des sectoriels afin d'assurer une cohérence des politiques nationales en matière d'intégration régionale.

Cette action est mise en œuvre par le Commissariat Général à l'Intégration Régionale, le Comité de suivi NEPAD et la Commission MAEP.

Le Commissariat à l'Intégration Régionale est placé sous l'autorité d'un Commissaire Général secondé par un Commissaire Général Adjoint. Le Commissariat comprend :

- La Direction des Affaires Juridiques
  - le service de la réglementation
  - le service du Contentieux

- La Direction des Affaires Administratives et Financières
  - le service de l'Information et des Relations Internationales
  - le service administratif et Financier
- La Direction des Investissement intégrés
  - le service des études et des projets
  - Le service de la documentation et des statistiques
  - Le service des investissements

#### La Commission MAEP

#### Le Comité de suivi NEPAD

### **ACTION N° 2 : Coopération bilatérale et multilatérale**

L'action recouvre :

- la définition des politiques nationales en matière de coopération bilatérale et multilatérale ;
- la vulgarisation de ces différentes politiques de coopération auprès des Départements sectoriels, des populations et des opérateurs économiques ;
- la coordination des sectoriels pour toutes les questions de coopération ;
- le renforcement du domaine de la coopération.

Cette action est soutenue par la Direction Générale du Droit de la Mer (DGDM) et la Direction Générale de la Coopération Internationale (DGCI) qui sont organisées comme suit :

La Direction Générale du Droit de la Mer est placée sous l'autorité d'un Directeur Général secondé d'un Directeur Général Adjoint. Dans l'exercice de ses fonctions, la DGDM s'appuie sur trois Directions :

- La Direction de la Réglementation et du Contentieux Maritime qui comprend :
  - la Division « Coordination de la Réglementation Nationale sur la Mer » ;
  - la Division « Documentation et des Archives Maritime ».
  - la Division « Contentieux Maritime »
- La Direction de la Coopération Maritime qui comprend :
  - la Division « Coopération Maritime » ;
  - la Division « Suivi et Evaluation des Accords » ;
  - la Division « Relations avec l'Autorité Internationale des Fonds Marins et le Tribunal International du Droit de la Mer ».
- La Direction de la Délimitation et de la valorisation des Zones Maritimes qui comprend :
  - la Division « Délimitation des Zones Maritimes » ;
  - la Division « Exploitation »
  - la Division « Préservation de l'Environnement et Recherche Scientifique Marine »

Pour la DGDM les textes de référence régissant son fonctionnement sont :

- Le décret 1771/PR/MDCUDM du 4 novembre 1985 qui la crée
- Le décret n°652/PR/MAECF du 21 mai 2003 qui la rattache, officiellement, au Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et de la Francophonie
- Le décret n°456/PR/MAECIFNIR du 19 avril 2013
- La Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer qui est un manuel complet de procédures sur tous les usages de la mer

La Direction Générale de la Coopération Internationale est placée sous l'autorité d'un Directeur Général secondé d'un Directeur Général Adjoint. Dans l'exercice de ses fonctions, la DGCI s'appuie sur trois Directions :

- La Direction de la Coopération Economique, Financière et Commerciale avec deux divisions :
  - Division des Affaires Economiques et Financières Internationales

- Division de la Promotion des Echanges Commerciaux et des Investissements
- La Direction de la Coopération Culturelle Scientifique Techniques et Institutionnelle avec deux divisions :
  - Division de la Coopération Scientifique et Culturelle
  - Division de la Coopération Institutionnelle
- La Direction de la coopération institutionnelle décentralisée et Humanitaires avec trois divisions :
  - Division des Institutions et Organes Communautaires
  - Division du Droit Communautaire
  - Division des Politiques Communes
- La Direction des programmes et synergie de coopération
- La Direction de l'appui à la coopération et au suivi des instruments et projets de coopération

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Dès son accession à la magistrature suprême, le Président de la République a engagé le pays dans de profondes réformes. L'un des axes majeurs de ces réformes est la nouvelle vision de la politique étrangère du Gabon, qui conformément au Plan Stratégique du Gabon Emergent, s'articule sur les quatre missions que sont :

- mobiliser les ressources extérieures ;
- préserver l'intégrité territoriale ;
- faire entendre la voix du Gabon à l'extérieur ;
- conforter la présence du Gabon sur la scène internationale.

La diplomatie Gabonaise vise à étendre son champ d'influence, notamment par la diversification de ses partenariats au plan économique. Elle intègre les relations et partenariats bilatéraux, les politiques d'intégration régionale et conforte la visibilité et la crédibilité du Gabon dans les tribunes de la diplomatie multilatérale avec un large spectre d'institutions (CEMAC, Commission du Golfe de Guinée, CEEAC, Union Africaine, OCI, ONU, UE, ACP...).

Elle adopte enfin une forte orientation sur le développement économique et joue rôle clé dans la diversification des partenariats économiques.

## ENJEUX

- Assurer la coordination des différentes administrations dans le domaine de la coopération internationale
- Faire de la coopération internationale et de l'intégration régionale un moteur de développement économique et humain



## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

1. D'ici à fin 2017, être parvenu à réaliser le Programme Economique Régional de la CEMAC-volet Gabon à 60%
2. D'ici à fin 2017, être parvenu à mettre en place trois nouvelles zones de coprosperité avec la Guinée Equatoriale, le Congo et Sao Tomé & Principe
3. D'ici à fin 2017, être parvenu à détecter 250 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers (IDE) et à mieux tirer parti des opportunités d'Aide Publique au Développement
4. D'ici à fin 2017, être parvenu à signer 6 nouveaux accords de coopération internationale dans le cadre des trois piliers du PSGE
5. D'ici à fin 2017, être parvenu à faire évaluer le Gabon dans le cadre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP)
6. D'ici à fin 2017, être parvenu à développer la coopération maritime avec des pays cibles et des organismes internationaux en charge des questions marines et maritimes (ONU, FAO, OMI, UNESCO, PNUE, UA, CEEAC, Commission du Golfe de Guinée)
7. D'ici à fin 2017, être parvenu à délimiter les espaces maritimes sous juridiction du Gabon et à fixer les frontières maritimes et terrestres avec les pays limitrophes (Congo, Sao-Tomé, Cameroun et Guinée Equatoriale)

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : D'ici à fin 2017, être parvenu à réaliser le Programme Economique Régional de la CEMAC-volet Gabon à 60%**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : la Commission Nationale de l'Intégration Régionale et la Cellule Nationale du Programme Economique Régional sont mises en place et sont opérationnelles
- Résultat annuel N°2 : le Programme Economique Régional est mis en œuvre à 20 %

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : La CNIR et la CNPE ne sont pas encore mises en place. Les 33% d'avancement de la démarche correspondent à la prise de contact du CIR avec les points focaux sectoriels et aux Rencontres réalisées sur ce sujet avec les experts des Ministères, de la CEEAC et de la CEMAC
- Résultat annuel N°2 : Le Programme ne connaît pas le taux actuel de mise en œuvre du PER volet Gabon.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la mise en place de la Commission Nationale de l'Intégration Régionale et de la Cellule Nationale du Programme Economique Régional	%	0%	0%	100%	33%	-67%	100%	
Taux de mise œuvre du Programme Economique Régional	%	0%	0%	20%	0%	-20%	30%	60% (2018)

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat annuel N°1 :**

Pour parvenir aux 100% prévus, il fallait réaliser les actions suivantes : réactiver et compléter le réseau des points focaux ; recueillir, analyser et classer toutes les données disponibles sur chaque projet ; faire un état des lieux avec les points focaux sur chaque projet ; élaborer une synthèse de la situation en mettant en évidence une série de projets prioritaires ; élaborer un plan d'actions sur chacun de ces projets prioritaires ; mettre sous contrôle l'avancement de ces projets prioritaires ; réactiver la CNIR et la CNPE

L'absence de règlement de la plupart des dossiers de dépenses de fonctionnement a empêché de financer la réalisation de ces actions. Entre autres :

- beaucoup de documents de travail qui étaient destinés aux experts n'ont pas pu être imprimés ;
- l'UO ne dispose que de 2 ordinateurs, don de la coopération chinoise ;
- l'UO n'avait pas les moyens de verser des per diem aux contributeurs des Ministères nationaux et étrangers (coût d'une communication : 200 à 300 000 F CFA).

Par ailleurs, beaucoup de chefs de projet des ministères n'ont pas souhaité fournir des informations au CIR sur les projets sectoriels dont ils ont la charge.

Enfin, plusieurs interlocuteurs appartenant à des Cabinets ministériels se sont désengagés de la démarche lorsqu'ils ont été amenés à quitter leur fonction, suite à remaniement gouvernemental.

L'engagement a été pris d'accélérer les travaux en 2016 en concentrant les efforts sur un plus petit nombre d'interlocuteurs sectoriels, davantage motivés.

## Résultat annuel N°2 :

Le taux de mise en œuvre du PER résulte de la formule de calcul suivante : somme des taux d'avancement des projets / nombre de projets. Cependant, l'UO n'a pas réussi à recueillir auprès des chefs de projet sectoriels suffisamment de données sur le niveau de mise en œuvre réelle de ces projets. Le résultat annuel n'a donc pas pu être calculé.

Dans le PAP 2016, l'engagement a été pris de parvenir à ce que le taux moyen de mise en œuvre du PER soit de 30%. Pour y parvenir, il faudra que les Autorités politiques fassent en sorte que leurs administrations coopèrent beaucoup plus franchement avec le CIR, notamment pour ce qui concerne la transmission des données sur les projets intégrateurs figurant au PER.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : D'ici à fin 2017, être parvenu à mettre en place trois nouvelles zones de coprosperité avec la Guinée Equatoriale, le Congo et Sao Tomé & Principe**

## Niveau de réalisation des résultats annuels

### Rappel des résultats attendus

- L'accord instaurant une zone de coprosperité avec la Guinée Equatoriale est signé

### Résultats annuels effectivement atteints

- Les négociations n'ont pas démarré, seule l'organisation de projet a été mise en place, correspondant à un avancement de 10%

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans les négociations avec la Guinée Equatoriale dans le cadre de la mise en place d'une zone de coprosperité	%	0%	0%	100%	10%	-90%	60%	100% (2018)
Nombre de nouvelles zones de coprosperité mises en place	Zone	0	0	1	0	-1	1	4 (2018)

### Explication du niveau d'atteinte des résultats

Aucune nouvelle zone de coprosperité n'est créée à ce jour et des négociations n'ont pas encore réellement été initiées à ce sujet, bien que des initiatives aient été prises, notamment :

- mise en place d'un comité de pilotage Gabon/Guinée Equatoriale ;
- création d'un fichier point focal avec l'identification de l'ensemble des interlocuteurs sectoriels à mobiliser lors des négociations ;
- séance de travail avec DGAJ pour faire un point sur la coopération entre le Gabon / Guinée Equatoriale.

Les activités spécifiques prévues dans le plan d'action sur objectif n'ont pas pu être financées (mission en zone frontalière, atelier de travail administration/opérateurs économiques/société civile) car les choix de gestion du RUO ont été de privilégier les dépenses de fonctionnement courant (fournitures, carburant). Ce qui explique le niveau d'avancement du projet, bien en-deçà des engagements.

Dans le PAP 2016, le Programme s'est engagé à ce que le Gabon signe un accord de mise en place d'une zone de coprosperité en 2016 et un autre accord en 2017 et encore 2 autres en 2018. Il s'agit d'une erreur. La signature avec la Guinée Equatoriale devrait en réalité être la première à intervenir mais pas avant 2018.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : D'ici à fin 2017, être parvenu à détecter 250 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers (IDE) et à mieux tirer parti des opportunités d'Aide Publique au Développement**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : 50 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers ont été détectées
- Résultat annuel N°2 : 50 bourses de coopération ont été obtenues pour des étudiants gabonais
- Résultat annuel N°3 : 100 nouveaux coopérants enseignants et médecins exercent au Gabon
- Résultat annuel N°4 : 30 places pour des étudiants Gabonais ont été obtenues dans des facultés de médecine à Cuba

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : ND
- Résultat annuel N°2 : ND
- Résultat annuel N°3 : 7 nouveaux coopérants médecins exercent au Gabon, au lieu des 100 prévus
- Résultat annuel N°4 : 300 places pour des étudiants Gabonais ont été obtenues dans des facultés de médecine à Cuba, au lieu des 30 prévues

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'opportunités d'investissement directs étrangers détectées	IDE		0	50	ND		50	250 (2018)
Nombre de bourses de coopération obtenues pour des étudiants gabonais dans le cadre de l'APD	Bourse		0	50	ND		50	100 (2018)
Nombre de nouveaux coopérants enseignants et médecins exerçant au Gabon	Coopérant		0	100	7	-93	100	300 (2018)
Nombre de places pour des étudiants Gabonais obtenues dans des facultés de médecine à Cuba	Place obtenue		0	30	300	+270	30	80 (2018)

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Résultats annuels N°1, 2, 3 et 4 : ND.

Engagements de résultat reconduits à l'identique dans le PAP 2016.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : D'ici à fin 2017, être parvenu à signer 6 nouveaux accords de coopération internationale dans le cadre des trois piliers du PSGE**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- 2 nouveaux accords de coopération internationale sont signés ou de nouveaux partenariats sont établis dans le cadre des piliers Gabon vert (Norvège) et Gabon des Services (Singapour).

### **Résultat annuel effectivement atteint**

- Résultat annuel : ND

### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de nouveaux accords de coopération internationale signés ou de nouveaux partenariats sont établis dans le cadre des trois piliers du PSGE	Accord ou partenariat	-	0	2			2	6 (cumulé 2015-2018)

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Explication à compléter par le chef de file.

Engagement de résultat reconduit à l'identique dans le PAP 2016.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : D'ici à fin 2017 être parvenu à faire évaluer le Gabon dans le cadre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP)**

### **Niveau de réalisation des résultats annuels**

#### **Rappel du résultat attendu**

- Le Rapport sur les recommandations de réformes de politiques relatives aux conclusions de l'équipe d'évaluation après consultation du Gouvernement du Gabon dans le cadre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) est élaboré et disponible

### **Résultat annuel effectivement atteint**

- Le rapport est élaboré à 50% : un projet a été transmis au Gouvernement

### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration du Rapport sur les recommandations de réformes de politique relatives aux conclusions de l'équipe d'évaluation après consultation du Gouvernement du Gabon dans le cadre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs	%		0%	100%	50%	-50%	50%	100% (2018)

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Les 50% atteints pour ce résultat se justifient par la réalisation de :

1. Organisation des ateliers de recensement des données sur l'ensemble du territoire national
2. Restitution des données recensées sur l'ensemble du territoire national
3. Elaboration d'un 1<sup>er</sup> projet du rapport
4. Transmission du 1<sup>er</sup> projet du rapport au Gouvernement pour prise de connaissance
5. Réactualisation des données économiques et sociales du 1<sup>er</sup> projet de rapport

La non atteinte des 100% prévus est due au fait que le Gouvernement n'a pas encore fait part de ses remarques à l'équipe projet. Le rapport n'a donc pas pu être ajusté et finalisé.

(NB : les 50% indiqués en cible 2015 dans le tableau des indicateurs du PAP 2015 est une erreur : l'engagement de résultat 2015 est bien 100%).

Par prudence, le Programme a prévu dans son PAP 2016 que la finalisation du projet de rapport n'intervienne pas avant 2018.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : D'ici à fin 2017, être parvenu à développer la coopération maritime avec des pays cibles et des organismes internationaux en charge des questions marines et maritimes (ONU, FAO, OMI, UNESCO, PNUE, UA, CEEAC, Commission du Golfe de Guinée)**

#### Niveau de réalisation des résultats annuels

##### Rappel du résultat attendu

- 3 nouveaux accords ou partenariats de coopération maritime ont été signés

##### Résultat annuel effectivement atteint

- 3 nouveaux accords ou partenariats de coopération maritime ont été signés

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de nouveaux accords de coopération maritime signés	Accord		0	3	3	0	6	12 (2018)

#### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Trois nouveaux accords ou partenariats de coopération maritime ont été signés :

- protocole sur l'immunité des personnels de l'Autorité Internationale des Fonds marins pendant toute la durée de leur mission
- recommandation de l'ICCAT visant à constituer un groupe de travail ad hoc sur les dispositifs de concentration de poissons (DCP), co-présentée avec l'Union Européenne et les Etats-Unis, le 17 novembre 2015
- recommandation sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion des thonidés tropicaux co-sponsorisé par l'Union Européenne et le Japon, le 17 novembre 2015

Cet objectif a été reconduit dans le PAP 2016 avec un engagement de signer 6 nouveaux accords en 2016, 9 en 2017 et 12 en 2018.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : D'ici à fin 2017, être parvenu à délimiter les espaces maritimes sous juridiction du Gabon et à fixer les frontières maritimes et terrestres avec les pays limitrophes (Congo, Sao tomé, Cameroun et Guinée Equatoriale)**

#### Niveau de réalisation des résultats annuels

##### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Un accord de délimitation des frontières maritimes et terrestres entre le Gabon et le Congo est élaboré et négocié
- Résultat annuel N°2 : Le Projet d'Extension du Plateau Continental du Gabon a connu une avancée à 30 %

### **Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : la démarche de délimitation des frontières maritimes et terrestres entre le Gabon et le Congo est avancée à 30 % au lieu des 100% prévus. Les 30% d'avancement sont constitués de deux actions : tenue à Libreville en mars 2015 d'une commission mixte sur les frontières Gabon Congo ; missions sur le terrain des délégations des deux Parties.
- Résultat annuel N°2 : Le Projet d'Extension du Plateau Continental du Gabon a connu, conformément à l'engagement pris, une avancée à 30 %

### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement des négociations de l'accord de délimitation des frontières maritimes et terrestres avec le Congo	%			100%	30%	-70%	50%	100% (2018)
Nombre d'accords et de partenariats signés sur la délimitation des espaces maritimes et la fixation des frontières	Accord ou partenariat			1	0	-1	1	2 (2018)
Taux d'avancement du Projet d'Extension du Plateau Continental du Gabon	%		0%	30%	30%	0%	50%	100% (2018)

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

#### **Résultat annuel N°1 :**

L'explication du résultat est à compléter par le chef de file.

L'accord de délimitation des frontières maritimes et terrestres avec le Congo devrait intervenir en 2018.

#### **Résultat annuel N°2 :**

Les 30% d'avancement correspondent à la levée de la réserve émise par l'Angola quant à la demande formulée par le Gabon d'extension de son plateau continental.

Les Parties Gabonaises impliquées dans le dossier se sont retrouvées à New York en juin 2015 dans le cadre de l'Assemblée des Etats Parties à la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer. Il s'en est suivi quelques semaines plus tard à Libreville, une réunion de haut niveau, à la Présidence de la République. Celle-ci a abouti à la levée de la réserve émise par l'Angola, ce qui devrait permettre la reprise de l'examen du dossier du Gabon par la Commission des limites du Plateau Continental de l'ONU.

La fin de la démarche est prévue pour 2018.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
<b>1.108.1</b> <i>Intégration régionale et sous régionale</i>	<b>481 287 596</b>	<b>299 105 198</b>	<b>-182 182 398</b>	<b>481 287 596</b>	<b>299 105 198</b>	<b>-182 182 398</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	53 424 000	11 904 000	- 41 520 000	53 424 000	11 904 000	- 41 520 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	87 302 336	66 870 705	- 20 431 631	87 302 336	66 870 705	- 20 431 631
Titre 4. Dépenses de transfert	340 561 260	220 330 493	-120 230 767	340 561 260	220 330 493	-120 230 767
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>1.108.2</b> <i>Coopération bilatérale et multilatérale</i>	<b>604 110 520</b>	<b>4 292 180 737</b>	<b>-3 688 070 217</b>	<b>604 110 520</b>	<b>4 292 180 737</b>	<b>-3 688 070 217</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	25 068 000	16 084 500	- 8 983 500	25 068 000	16 084 500	- 8 983 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	259 042 520	158 000 991	-101 041 529	259 042 520	158 000 991	-101 041 529
Titre 4. Dépenses de transfert	270 000 000	4 118 095 246	3 848 095 246	270 000 000	4 118 095 246	3 848 095 246
Titre 5. Dépenses d'investissement	50 000 000	-	- 50 000 000	50 000 000	-	- 50 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>1.108</b> <i>Intégration africaine et Coopération internationale</i>	<b>1 085 398 116</b>	<b>4 591 285 935</b>	<b>3 505 887 819</b>	<b>1 085 398 116</b>	<b>4 591 285 935</b>	<b>3 505 887 819</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	78 492 000	27 988 500	- 50 503 500	78 492 000	27 988 500	- 50 503 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	346 344 856	224 871 696	-121 473 160	346 344 856	224 871 696	-121 473 160
Titre 4. Dépenses de transfert	610 561 260	4 338 425 739	3 727 864 479	610 561 260	4 338 425 739	3 727 864 479
Titre 5. Dépenses d'investissement	50 000 000	-	- 50 000 000	50 000 000	-	- 50 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

### Explication des principaux écarts :

Inscrit à hauteur de **1 085 398 116 FCFA** en autorisation d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la Loi de finances rectificative 2015, le budget disponible (net de la réserve) du programme Intégration africaine et Coopération internationale est de **999 524 747 F CFA**. Il a été exécuté à hauteur de **4 591 285 935 F CFA** en raison des rallonges octroyées au programme pour tenir compte des contributions de l'Etat au profit de l'Union de Africaine (UA) et de la République centrafricaine. L'écart positif de **3 505 887 819 F CFA** entre la dotation de la LFR et l'exécution traduit cette réalité.



## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et du titre		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
<b>1.108</b>	<b>Intégration africaine et Coopération internationale</b>	<b>1 085 398 116</b>	<b>- 342 207 427</b>	<b>3 848 095 246</b>	<b>4 591 285 935</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	78 492 000	-50 503 500	-	27 988 500
	Titre 3. Dépenses de biens et services	346 344 856	-121 473 160	-	224 871 696
	Titre 4. Dépenses de transfert	610 561 260	-120 230 767	3 848 095 246	4 338 425 739
	Titre 5. Dépenses d'investissement	50 000 000	-50 000 000	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

### **Explication des impacts des mouvements de crédits :**

En matière de virements, l'on relève notamment la contribution du Programme Intégration africaine et Coopération internationale au financement du mouvement des Diplomates pour **20 000 000 F CFA**.

En matière de transferts reçus (**3 848 095 246 F CFA**) ceux-ci se rapportent à :

- l'avance sur la contribution du Gabon à l'opération de maintien de la paix en République Centrafricaine (RCA) pour **1 750 000 000 F CFA**.
- l'apurement des arriérés de contribution du Gabon à l'Union Africaine, pour la période 2014-2015 à hauteur de **1 098 095 246 F CFA**.
- la contribution spéciale du Gabon aux élections en RCA pour **1 000 000 000 F CFA**.

### **Annulations**

Le programme n'a pas effectué d'annulations de crédits.

### **Reports**

Le programme n'a pas eu de reports de crédits.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>	-	-	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie A</b>	-	-	13	0	0	0	13
Permanents	-	-	13	0	0	0	13
Non permanents	-	-	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie B</b>	-	-	3	0	0	0	3
Permanents	-	-	3	0	0	0	3
Non permanents	-	-	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie C</b>	-	-	3	0	0	0	3
Permanents	-	-	3	0	0	0	3
Non permanents	-	-	0	0	0	0	0
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>	-	-	0	0	0	0	0
<b>Main d'œuvre non permanente</b>	-	-	3	0	0	0	3
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	-	-	22	0	0	0	22

### Explication des évolutions :

Les emplois du programme n'ont pas évolué au cours de l'année 2015.

Le programme n'a pas d'opérateur.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c)-(a)	CP (d)-(b)
Masse salariale des emplois de l'administration / Action Intégration Régionale et Sous régionale	78 492 000	78 492 000	27 988 500	27 988 500	-50 503 500	-50 503 500
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
<b>Total des crédits de titre 2 consommés</b>	<b>78 492 000</b>	<b>78 492 000</b>	<b>27 988 500</b>	<b>27 988 500</b>	<b>-50 503 500</b>	<b>-50 503 500</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Il n'est retracé ici que l'exécution des crédits de la main d'œuvre non permanente, la solde permanente étant en gestion centralisée à la DGBFIP.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c)-(a)	CP (d)-(b)
ACTION 1 /Intégration Régionale et sous Régionale	87 302 336	87 302 336	66 870 705	66 870 705	-20 431 631	-20 431 631
ACTION 2/Coopération Bilatérale et Multilatérale	259 042 520	259 042 520	158 000 991	158 000 991	-101 041 529	-101 041 529
<b>Total des crédits de titre 3 consommés</b>	<b>346 344 856</b>	<b>346 344 856</b>	<b>224 871 696</b>	<b>224 871 696</b>	<b>-121 473 160</b>	<b>-121 473 160</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

#### SYNTHESE DE L'EXECUTION

Crédits ouverts au titre 3 en LFR : 346 344 856 F CFA

Crédits disponibles au titre 3 après déduction de la réserve obligatoire de 5 % : 329 027 613 F CFA

Dépenses exécutées / crédits disponibles en % : 224 871 696 F CFA/329 027 613 F CFA X100 = 68,3%%

Dépenses réglées / crédits disponibles : ND

#### RATTACHEMENT DES UO AUX ACTIONS

##### Action 1 : Intégration régionale et sous régionale

Cette action est portée par l'UO Intégration régionale.

##### Action 2 : Coopération bilatérale et multilatérale

Cette action est portée conjointement par l'UO Coopération économique et technique et par l'UO Coopération maritime.

## COMMENTAIRES PAR UO

### UO Intégration régionale

21 dossiers de dépense ont été réglés et peuvent être répartis en 4 blocs :

Dépenses de fonctionnement courant des services du Commissariat pour un montant de 45 359 665 F CFA :

- achats de fournitures de bureau pour 14 851 999 F CFA ;
- achats de fournitures informatiques pour 10 203 000 F CFA ;
- achats de papeterie pour 7 119 000 F CFA ;
- achats de carburant pour 4 750 000 F CFA(4 véhicules);
- règlements des entretiens et réparations pour 8 435 666 F CFA.

Ces dépenses de fonctionnement courant ont permis de financer les activités permanentes de l'UO et des 22 agents qui y travaillent :

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014
Traitement et suivi administratif des dossiers courants (gestion du personnel, exécution du budget, questions d'intégration régionale)	Nombre de dossiers traités	349 (CIR, DAF, DAJ, DII)	Non connu
Séances de travail tenues avec les administrations sectorielles	Nombre de séances tenues	8 (CIR, DAJ, DII)	Non connu
Séances de travail tenues avec les institutions de la CEMAC et de la CEEAC	Nombre de séances tenues	14 (CIR, DAJ, DII)	Non connu

Frais de déplacement et de mission du conseiller NEPAD du Ministre d'Etat et d'un chargé d'étude du Cabinet du Ministre délégué dans le cadre de la session inaugurale de la Plateforme Mondiale de Partenariat Avec l'Afrique (PMPA). Cette mission a coûté 5 151 600 F CFA. L'UO a financé le déplacement du Conseiller parce que la mission est une mission NEPAD et que les crédits du NEPAD sont logés au sein de l'UO.

Financement de la 7<sup>ème</sup> édition de la journée de la CEMAC pour 13 496 840 F CFA ; cette opération était programmée dans la PBI et les DPG du Programme.

Paiement des honoraires de vacation des enseignants de l'ECPA : 2 862 000 F CFA au titre du 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

24 dossiers ordonnancés restent encore à régler, malgré 4 relances du RUO en 2015, tant auprès de la DGBFIP que de la DGCPT :

- Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie : 16 379 000 F CFA
- Carburant : (4 véhicules) : 750 000 F CFA
- Réparation de véhicules : 2 435 666 F CFA
- Entretien d'installations électriques : 3 000 000 F CFA
- Entretien de climatisation (split) : 3 000 000 F CFA

Six (6) dossiers ont fait l'objet d'un engagement les 20 et 21/10/2015 mais n'ont pu être ordonnancés, suite à une prise en charge tardive des dossiers à l'UCB puis aux dysfonctionnements de Vectis fin octobre 2015

- Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie : 5 100 000 F CFA
- Carburant : (4 véhicules divers et de fonction) : 2 250 000 F CFA
- Réparation de véhicules : 683 160 F CFA

En dépit du niveau de règlement partiel et tardif des dépenses, l'UO a pu fonctionner durant les premiers mois de l'exercice en puisant dans les reliquats de fournitures des exercices antérieurs et grâce aux contributions financières personnelles des responsables et collaborateurs.

### UO Coopération maritime

28 dossiers ont été réglés en 2015, pour un montant global de 93 674 567 F CFA.

Les dossiers réglés peuvent être répartis en 2 blocs :

Dépenses de fonctionnement courant : 21 911 967 F CFA

- fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie, impression : 9 910 567 F CFA pour l'approvisionnement du Cabinet du DGDM, de la Direction de la Règlementation et du Contentieux Maritime, de la Direction de la Coopération Maritime, de la Direction de la Délimitation et de la Valorisation des Zones Maritimes
- carburant et entretien des véhicules : 12 001 400 F CFA pour l'approvisionnement en carburant et l'entretien (Vidanges, huiles...) des véhicules des deux Directeurs Généraux, des 3 Directeurs et de 3 véhicules de trois autres agents de l'UO

Ces dépenses de fonctionnement courant ont permis de financer les activités permanentes de l'UO et des agents qui y travaillent (effectifs de l'UO et niveau d'exercice des activités permanentes non précisés) :

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014

Frais de déplacement et de mission hors du Gabon : 71 762 600F CFA

- 25ème réunion des états partie à la convention des Nations unies pour le droit de la mer (New-York, Juin 2015) : y ont participé le DG du Droit de la Mer et le Directeur de la Règlementation et du Contentieux Maritime ; mission prévue dans le PAP et programmée dans la PBI/ les DPG du Programme. La 25e Réunion des Etats Parties à la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer a permis de régler le litige sur le plateau continental avec l'Angola, litige qui constituait un des écueils essentiels dans le processus de délimitation de ce plateau (objectif n°7 du PAP – résultat 2)
- 21ème session annuelle de l'autorité internationale des fonds marins (Jamaïque, 13-24 juillet 2015) : y ont participé le DGA du Droit de la Mer et le Directeur de la Coopération Maritime ; mission non prévue dans le PAP et non programmée dans la PBI/ les DPG du Programme. La 21<sup>e</sup> session de l'Autorité Internationale des Fonds Marins a permis au Gabon de ratifier le protocole sur l'immunité des personnels de cette institution pendant la durée de leur mission (objectif n°6 du PAP)
- 70ème session ordinaire de l'assemblée générale des nations unies (New –York, Septembre 2016) : y a participé le DG du Droit de la Mer pour une durée de deux semaines ; mission non prévue dans le PAP et non programmée dans la PBI/ les DPG du Programme ; mission non reliée à un objectif du PAP 2015.
- sommet de l'UA sur la sécurité maritime et le développement en Afrique (Togo, 02 – 07 novembre 2015) ; nombre et fonction des participants non précisée ; mission non prévue dans le PAP et non programmée dans la PBI/ les DPG du Programme ; mission non reliée à un objectif du PAP 2015.
- 24ème réunion de la commission internationale pour la conservation des thonidés de l'atlantique (Malte, 10-17 novembre 2015) y a participé le DG du Droit de la Mer et le Directeur de la Délimitation et de la Valorisation des Zones Maritimes; mission non prévue dans le PAP et non programmée dans la PBI/ les DPG du Programme. Cette réunion a permis de signer deux accords de coopération maritime (objectif 6 du PAP 2015) co-sponsorisés par le Gabon.
- Session de l'OMI (Londres, Novembre 2015) : y a participé le Directeur de la Coopération Maritime; mission non prévue dans le PAP et non programmée dans la PBI/ les DPG du Programme ; mission non reliée à un objectif du PAP 2015.
- 6<sup>ème</sup> conférence régionale GI WACAF (Ghana, Novembre 2015) : y a participé le Directeur de la Règlementation et du Contentieux Maritime et sa chargée d'Etudes ; mission non prévue dans le PAP et non programmée dans la PBI/ les DPG du Programme, mission non reliée à un objectif du PAP 2015.

Aucun règlement n'étant intervenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, 3 dossiers ordonnancés restent encore à régler, malgré plusieurs relances du RUO en 2015, tant auprès de la DGBFIP que de la DG CPT : fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie, pour un montant globale de 6 437 279 F CFA

3 dossiers ont fait l'objet d'un engagement les 27/10 et 03/11/2015 mais n'ont pu être ordonnancés, suite aux dysfonctionnements de Vectis dans cette période :

- fournitures informatique : 1 325 072 F CFA
- boissons hygiéniques : 2 000 000 F CFA
- pâtisserie : 1 000 000 F CFA

En dépit du niveau de règlement partiel et très tardif des dépenses (fin novembre-début décembre 2015), l'UO a pu fonctionner en utilisant les reliquats de stocks 2014, en se procurant des fournitures auprès d'autres UO ainsi que par l'apport financier personnel des agents de cette UO.

Il est à noter que la Journée des Océans, prévue pour le 8 juin 2015 dans le PAP et programmée dans la PBI/les DPG du Programme, a été annulée en raison de l'insuffisance des crédits disponible en mai 2015 (ouverture des crédits plafonnée à 15%).

### **UO Coopération économique et technique**

Sept dossiers de dépense ont été réglés en 2015, pour un montant de 50 490 045 F CFA.

#### Dépenses de fonctionnement courant

Elles ont permis de financer les activités permanentes de l'UO et des agents qui y travaillent. Le tableau ci-dessous devait retracer ces activités.

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014

Frais de déplacement et de mission : 18 922 000 F CFA :

- Maroc INDH : mission prévue dans le PAP et programmée dans la PBI/ les DPG du Programme mais non reliée à un objectif du PAP
- Canada-USA APIE/BIT : mission non programmée dans le PAP et la PBI/ les DPG du Programme et non reliée à un objectif du PAP
- Cuba : La mission du DGCI à Cuba a permis de concrétiser l'accord sur l'envoi de 7 médecins cubains au Gabon et sur l'attribution de 300 places d'étudiants dans les facultés de médecine à Cuba pour les étudiants gabonais (objectif n°3 – résultat 4). C'est une mission non prévue dans le PAP et non programmée dans la PBI/ les DPG du Programme.
- Médecins coopérants cubains : paiement des billets d'avion des 7 médecins. C'est une mission non programmée dans le PAP et la PBI/ les DPG du Programme mais contribuant à l'atteinte de l'objectif n°3 – résultat 4).

1 dossier ordonnancé reste à régler : carburant, pour 6 000 000 F CFA

22 dossiers ont fait l'objet d'un engagement mais n'ont pu être ordonnancés, suite à un suivi insuffisamment proactif de la part de l'UO et à des difficultés de communication entre le RUO et le contrôleur budgétaire :

- 21 dossiers de fournitures informatiques, fournitures de bureau, papeterie : 44 835 850 F CFA
- Réception du Vice-Président de Samsung et de sa délégation : 2 500 000 F CFA

En dépit du niveau de règlement partiel et très tardif des dépenses (fin novembre-début décembre 2015), l'UO a pu fonctionner en utilisant les reliquats de stocks 2014 et grâce à un prestataire qui a accepté de livrer des fournitures de bureau sur la base du seul engagement des dossiers.

## TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c)-(a)	CP (d)-(b)
ACTION 1 : Intégration Régionale et sous régionale	340 561 260	340 561 260	220 330 493	220 330 493	-120 230 767	-120 230 767
ACTION 1 : Coopération bilatérale et multilatérale	270 000 000	270 000 000	4 118 095 246	4 118 095 246	3 848 095 246	3 848 095 246
<b>Total des crédits de titre 4 consommés</b>	<b>610 561 260</b>	<b>610 561 260</b>	<b>4 338 425 739</b>	<b>4 338 425 739</b>	<b>3 727 864 479</b>	<b>3 727 864 479</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

#### SYNTHESE DE L'EXECUTION

Crédits ouverts au titre 4 en LFR : 610 561 260 F CFA

Dépenses exécutées / crédits ouverts : 4 338 425 739 F CFA/610 561 260 F CFA X 100 = 710,6%

Dépenses réglées / crédits disponibles : ND

#### DETAIL DES TRANSFERTS

##### Action 1 : Intégration régionale et sous régionale

##### Subvention au profit de la Commission Nationale MAEP-Gabon

- objet : financement du fonctionnement
- prévu au PAP : oui
- prévu à la PBI/DPG : oui
- montant de la 1<sup>ère</sup> tranche de subvention mise à disposition le 14/07/2015 : 67 500 000 F CFA
- Montant des règlements effectués par le Trésor : 67 500 000 F CFA le 12/08/2015

La 1<sup>ère</sup> tranche a permis de financer les dépenses suivantes du MAEP :

- Paiement de six mois de salaire (juillet-décembre 2015) de 10 collaborateurs non fonctionnaires : 17 400 000 F CFA ;
- Règlement du loyer du bâtiment abritant les services de la Commission Gabon-MAEP sur deux trimestres : 7 330 170 F CFA ;
- Règlement des charges des consommations d'électricités et d'eau de juillet à décembre 2015 : 600 000 F CFA à raison de 100 000 F CFA/mois;
- Acquisition de carburant pour véhicules de fonction et divers : 3 969 830 F CFA à raison d'une consommation de 661 638 f CFA par mois de juillet à décembre 2015 ;
- Acquisition de fournitures de fonctionnement courant : 1 750 000 F CFA à raison d'une consommation moyenne de 875 000 F FA/trimestre ;
- Acquisition de produits d'entretien et nettoyage des espaces de travail : 250 000 F CFA une consommation moyenne de 125 000 F FA/trimestre;
- Acquisition de la fourniture d'internet et de téléphone : 1 200 000 F CFA à d'une consommation moyenne de 200 000 F CFA/trimestre ;
- Réalisation de 3 séminaires d'une journée pour mettre à jour le rapport d'auto-évaluation (22 participants) : 20 000 000 F CFA (location de salle, restauration, sono...)
- Réalisation de réparations et d'entretiens d'installations électriques, d'équipements informatiques, de splits, d'étanchéité et autres équipements : 5 000 000 F CFA
- Prestations diverses(10 000 000 F CFA) relatives à la réalisation du Site Web de la Commission, de son hébergement et des systèmes d'informatisation

Les difficultés de justification de l'utilisation de la 1<sup>ère</sup> tranche de subvention par le MAEP ont empêché la mise à disposition de la seconde tranche avant la clôture des engagements.



### Contribution spéciale au profit de la Commission du Golfe de Guinée

La CGG est l'organisme communautaire qui a pour mission d'assister les Etats membres dans la lutte contre le piratage maritime et la gestion concertée des ressources naturelles et halieutiques. Elle rassemble les pays d'Afrique centrale et de l'ouest, partant de l'Angola jusqu'au Bénin.

- objet : contribution au financement de l'indemnité de départ d'un membre du Secrétariat exécutif sortant dont le mandat a expiré.
- prévu au PAP : non
- prévu à la PBI/DPG : non
- montant de la mise à disposition le 27/10/2015: 54 000 000 F CFA
- montant des règlements effectués par le Trésor : 0 F CFA

### Contribution du Gabon au profit du Comité de Pilotage de la Rationalisation des CER

Les Communautés économiques régionales (CER) sont les structures en charge du pilotage de l'intégration régionale dans les sous régions du continent. Cependant leur multiplicité et leur chevauchement ont conduit l'Union Africaine à demander leur rationalisation. Sur cette base, les Chefs d'Etat de la CEEAC et de la CEMAC ont mis en place un Comité de Pilotage en vue d'élaborer la feuille de route de l'harmonisation de la CEEAC et de la CEMAC (COPIL/CER) et de parvenir à l'unification de ces deux communautés. La Présidence de ce COPIL a été confiée au Cameroun en 2009.

Pour le fonctionnement de cette structure, une contribution de 30 000 000 F CFA par an et par Etat était requise de 2010 à 2012. Le Gabon ne s'est pas acquitté de ses obligations et doit régler des arriérés de 90 000 000 F CFA au profit de l'Etat Camerounais qui seul a préfinancé les activités du COPIL pendant ces trois années.

- Objet : paiement des arriérés de subvention de fonctionnement du COPIL pour les exercices 2013 à 2014 et règlement de la subvention 2015
- prévu au PAP : non
- prévu à la PBI/DPG : oui
- montant de la décision de versement le 23/10/2015 : 90 000 000 F CFA
- Montant des règlements effectués par le Trésor : 0F CFA

En 2015, le COPIL du CER s'est réuni une fois : les 21 et 22/04/2015 à Yaoundé(Cameroun)

### Transfert au profit de la RCA

- objet : Contribution exceptionnelle du Gabon au financement des élections présidentielles en RCA
- prévu au PAP : non
- prévu à la PBI/DPG : non
- montant de la mise à disposition : 1 000 000 000 F CFA
- Montant des règlements effectués par le Trésor : 1 000 000 000F CFA

Ce transfert, non prévu dans le PAP et non programmé dans la PBI/DPG du Programme fait suite à une décision prise dans le cadre du sommet des chefs d'Etat de la CEMAC.

### Contribution statutaire au profit de la Commission du Golfe de Guinée

- objet : contribution 2015 au financement du fonctionnement de la CGG
- prévu au PAP : oui
- prévu à la PBI/DPG : oui
- montant de la mise à disposition le 31/12/2015: 243 000 000 F CFA
- Montant des règlements effectués par le Trésor : 0F CFA

### Contribution statutaire au profit de l'union Africaine

- objet : paiement des arriérés de contribution pour l'exercice 2014 et paiement de la contribution pour 2015
- prévu au PAP : non

- prévu à la PBI/DPG : non
- montant de la mise à disposition: 1 098 095 246 F CFA
- Montant des règlements effectués par le Trésor : 1 098 095 246 F CFA

Cette dépense, non prévue dans le PAP et non programmée dans la PBI/DPG du Programme, fait suite à une décision prise dans le cadre du sommet des chefs d'Etat de la CEMAC.

Cette dépense a été financée par un transfert en provenance de la Mission Provisions pour dépenses accidentelles et imprévues. Cependant, suite à une erreur d'imputation, les crédits ont été dirigés sur le Programme IACI au lieu du Programme Affaires Etrangères.

#### Contribution à l'opération Bangui

- objet : contribution du Gabon au financement de l'opération de maintien de la Paix à Bangui en RCA
- prévu au PAP : non
- prévu à la PBI/DPG : non
- montant de la mise à disposition : 1 750 000 000 F CFA
- Montant des règlements effectués par le Trésor : 1 750 000 000 F CFA

Cette dépense, non prévue dans le budget du Programme, a été financée par un transfert en provenance de la Mission Provisions pour dépenses accidentelles et imprévues.

### **Action 2 : Coopération bilatérale et multilatérale**

#### Décision au profit du Tribunal International du Droit de la Mer

- objet : paiement de la cotisation statutaire 2015 et des arriérés pour les exercices 2013 et 2014
- prévu au PAP : non
- prévu à la PBI/DPG : non
- montant de la mise à disposition : 8 830 493 F CFA
- Montant des règlements effectués par le Trésor : 8 830 493 F CFA

## TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c)-(a)	CP (d)-(b)
<b>ACTION 1 / Intégration Régionale et sous régionale</b>	<b>50 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-50 000 000</b>	<b>-50 000 000</b>
Activité 1 : PAPCID	50 000 000	50 000 000	0	0	-50 000 000	-50 000 000
<b>Total des crédits de titre 5 consommés</b>	<b>50 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-50 000 000</b>	<b>-50 000 000</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

#### SYNTHESE DE L'EXECUTION

##### Action 1 : Intégration régionale et sous régionale

##### Projet d'appui à la coopération internationale et au développement - PAPCID

4 dépenses d'équipement étaient prévues dans la PBI-DPG, pour un montant total de 42 500 000 F CFA

- Achat d'équipements informatiques, pour un montant de 12 655 971 F CFA
- Achat d'un véhicule de service, pour 11 900 000 F CFA
- Achat de mobilier de bureau pour 8 444 000 F CFA (3 bureaux pour le pool des agents, 1 bureaux de Directeur, 5 placards, 8 fauteuils pour agents et 1 fauteuil pour le Directeur)
- Mise en stage d'imprégnation d'un mois pour trois agents pour 9 500 000 F CFA

Il n'a pas été possible d'engager et d'ordonnancer les dossiers de dépenses y relatifs avant la clôture budgétaire.

## BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

Le programme n'a pas d'opérateur.



# PROGRAMME GABONNAIS DE L'ETRANGER

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

---

Le programme Gabonais de l'Etranger a pour objet, d'une part, une meilleure prise en compte des activités, des actifs et de l'expertise de la Diaspora, pour rapatriement ou utilisation en vue du développement économique et social du pays et, d'autre part, le développement de la solidarité nationale en faveur de la Diaspora.

Le recensement des Gabonais de l'Etranger et l'identification de leurs activités sont en revanche du ressort du Programme Affaires Consulaires.

La Direction Générale des Gabonais de l'Etranger est chargée de la mise en œuvre de ce Programme.

### PRESENTATION DES ACTIONS

---

#### **ACTION N° 1 : Connaissance de la Diaspora**

Cette action consiste à :

- élaborer et tenir à jour les statistiques relatives aux Gabonais de l'Etranger ;
- dresser des rapports périodiques sur la situation des Gabonais de l'Etranger ;
- effectuer ou faire effectuer des enquêtes, des études ou des missions relatives à la situation des Gabonais de l'Etranger ;
- accompagner les groupes vulnérables et renforcer les capacités des associations dans les pays d'accueil ;
- promouvoir les Antennes locales de la Diaspora ;
- veiller au respect et à la protection des droits des Gabonais de l'Etranger, en collaboration avec les Organismes et les Associations de défense des droits des Gabonais de l'Etranger.

#### **ACTION N° 2 : Consolidation des liens de la Diaspora avec la mère patrie**

Cette action consiste à :

- élaborer les textes législatifs et réglementaires dans le champ du Programme et à veiller à leur application ;
- mettre à la disposition des candidats au retour les informations nécessaires à leur réinsertion ;
- élaborer et actualiser le Guide des Gabonais de l'Etranger ;
- faire participer les compétences gabonaises à l'étranger aux chantiers de développement au Gabon ;
- encourager l'investissement productif au Gabon des Gabonais de l'Etranger ;
- faciliter les services administratifs rendus aux Gabonais de l'Etranger ;
- informer la communauté des Gabonais de l'Etranger et mieux communiquer avec elle.

### PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

---

Le lien du Programme avec la volonté des plus hautes Autorités politiques se manifeste, notamment, à travers l'Action 30 du PSGE (Appui aux Gabonais de l'Etranger) et le décret n°093/PR du 08 février 2016, fixant les attributions du Ministère de l'Egalité des Chances et des Gabonais de l'Etranger.

Le Programme doit déjà répondre aux attentes des Autorités comme de la Diaspora en produisant des informations fiables sur les compatriotes installés durablement à l'extérieur du pays. En effet, il n'existe pas à ce jour de statistiques fiables relatives aux Gabonais de l'Etranger.

La création d'une Direction Générale des Gabonais de l'Etranger va permettre de développer la cohérence des actions publiques en faveur des Gabonais de l'Etranger. La tournée de prise de contact du Ministre des Gabonais de l'Etranger avec les communautés de Gabonais résidentes au Canada et aux Etats-Unis en juin 2015 en est l'un des prémices.

## ENJEUX

---

- Faire de la Diaspora un acteur majeur du développement économique et social du Gabon.
- Contribuer à la défense des droits et intérêts des GRE aussi bien au Gabon que dans les pays d'accueil.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

1. Mettre en place un cadre institutionnel permettant une meilleure prise en compte de la diaspora, au Gabon comme dans les pays d'accueil
2. Mieux connaître la diaspora gabonaise
3. Accroître l'implication de la diaspora dans le processus de développement économique et social du Gabon
4. Développer la solidarité nationale en faveur de la diaspora



**Objectif stratégique n°1: mettre en place un cadre institutionnel permettant une meilleure prise en compte de la diaspora, au Gabon comme dans les pays d'accueil**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu N°1 : 3 textes relatifs à la représentation de la Diaspora dans les institutions de la République Gabonaise sont élaborés : 1 pour la représentation de la diaspora à l'assemblée Nationale, 1 pour la représentation de la diaspora au Sénat et 1 pour la représentation de la diaspora au CES
- Résultat annuel attendu N°2 : un Haut Conseil des Gabonais de l'Etranger est mis en place
- Résultat annuel attendu N°3 : 10 conseils locaux des Gabonais de l'Etranger sont élus

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : les trois textes prévus ont été élaborés et soumis au Contrôle d'Etat
- Résultat annuel N°2 : le résultat est atteint à 50% seulement : le texte instaurant le Haut conseil a été élaboré et soumis au Contrôle d'Etat mais l'instance n'a pas encore été mise en place
- Résultat annuel N°3 : aucun conseil local n'a été mis en place

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de textes élaborés et transmis au parlement en vue de la prise en compte de la Diaspora au Parlement et au CES	Texte			3	0	0		
Taux d'avancement dans la mise en place du Haut Conseil des Gabonais de l'Etranger	%			100%	50%	-50%	100%	
Nombre de conseils locaux des GRE élus	Conseil local			10	0	-10	4	

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Résultat annuel N°1 : le réalisé 2015 mentionné dans le tableau ci-dessus à la ligne 1 est 0 parce que l'indicateur intégrait la transmission au Parlement des 3 textes. Cependant, le libellé de l'engagement de résultat porte exclusivement sur l'élaboration des textes. Le résultat a donc été atteint

Résultat annuel N°2 : le résultat est atteint à 50 % seulement. Le Haut Conseil n'a pas été mis en place mais une proposition de texte a été élaborée par le Programme et transmise pour validation au Conseil d'Etat. En 2016, le fonctionnement de la nouvelle instance devra être effectif

Résultat annuel N°3 : le texte instaurant le Haut Conseil et les conseils locaux n'étant pas encore adopté, ces conseils locaux ne pouvaient être mis en place. Dans le PAP 2016, l'équipe de direction du Programme a pris l'engagement de mettre en place 4 conseils locaux. Dans le PAP 2015, les cibles fixées s'élevaient à 20 conseils locaux mis en place en 2016 et 30 supplémentaires en 2017. Le niveau d'ambition a été revu à la baisse compte de l'évolution négative du budget du Programme depuis 2015 (LFI 2015 : 100 000 000 F CFA ; LFR 2015 : 88 000 000 F CFA ; LFI 2016 : 56 867 480 F CFA) et du coût moyen élevé d'une opération de mise en place d'un conseil local à l'étranger (25 000 000 F CFA).

**Objectif stratégique n°2 : mieux connaître la diaspora gabonaise**

## **Niveau de réalisation des résultats annuels**

### **Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu N°1 : le site internet dédié aux Gabonais Résidents à l'Etranger (GRE) est opérationnel.
- Résultat annuel attendu N°2 : l'étude sur les profils de qualification des GRE est élaborée.

### **Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : le projet de mise en place du site internet est avancé à 15% au lieu des 100% prévus. Les 15% correspondent à l'élaboration d'un cahier des charges du projet.
- Résultat annuel N°2 : le projet d'étude est avancé à 15% au lieu des 100% prévus. Les 15% correspondent à la prise de contact effectuée par le Ministre des Droits Humains, de l'Egalité des chances et des Gabonais de l'Etranger et le RPROG avec des communautés de GRE lors de leur déplacement de juin 2015 au Canada et aux Etats Unis

### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration du site internet.	%			100%	15%	-75%	100%	
Taux d'élaboration de l'étude sur les profils de qualification des GRE	%			100%	15%	-75%	100%	
Nombre d'enquêtes et études menées sur la Diaspora gabonaise	Enquête / étude			1	0	-1	1	

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

#### **Résultat annuel N°1 :**

- un cahier de charge a été élaboré et des premiers contacts ont été pris avec un prestataire privé. Les travaux ont ensuite été suspendus car l'Agence Nationale des Infrastructures Numérique (ANINF) est le seul organisme habilité à développer les sites internet gouvernementaux
- L'engagement a été pris dans le PAP 2016 de mener à bonne fin le projet, avec l'ANINF.

#### **Résultat annuel N°2 :**

- le voyage du Ministre et du RPROG au Canada et aux Etats-Unis devait être suivi par le déplacement de l'équipe technique du Programme en Europe, en Afrique et en Asie pour collecter des données sur les communautés de GRE.
- ces missions ne se sont pas concrétisées pour plusieurs raisons : lenteur initiale dans la constitution des dossiers d'engagement, remaniement gouvernemental (septembre 2015), décision du nouveau Ministre de supprimer les missions prévues suite aux consignes données par le Conseil des Ministres en octobre 2015 sur les déplacements à l'international.
- ne disposant pas des données indispensables sur les communautés de GRE, l'équipe technique du Programme n'a pas pu produire l'étude.

Dans le PAP 2015, il était prévu de réaliser 6 études ou enquêtes sur la période 2015-2017 (1 en 2015, 2 en 2016, 3 en 2017). L'engagement est revu à la baisse dans le PAP 2016 : la priorité sera déjà de faire aboutir l'étude sur les profils de qualification des GRE.

## Objectif stratégique n°3: accroître l'implication de la diaspora dans le processus de développement économique et social du Gabon

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : 4 mesures incitatives pour l'implication économique et sociale de la Diaspora sont proposées
- Résultat annuel attendu N°2 : 100 gabonais de la Diaspora participent au Forum de la Diaspora gabonaise
- Résultat annuel attendu N°3 : 5 opportunités d'investissement sont détectées au sein de la Diaspora gabonaise

#### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 4 mesures ont été proposées :
  - simplification de création d'entreprise pour le GRE désireux de s'implanter au Gabon
  - exonération de taxes pendant 3 ans pour les opérateurs économiques de la diaspora gabonaise installés dans la zone économique de N'KOK
  - élargissement de la couverture de la diaspora gabonaise par la CNAMGS
  - ouverture de compte bancaire pour tout entrepreneur de la diaspora avec octroi facilité de prêts à taux réduit.
- Résultat annuel attendu N°2 : le Forum de la Diaspora gabonaise ne s'est pas tenu
- Résultat annuel N°3 : 5 opportunités d'investissement ont été détectées :
  - création d'un village touristique pluridisciplinaire dans les aires protégées (première étape : parc national d'Akanda)
  - implantation d'une usine dans le secteur industriel la zone économique spéciale de NKOK
  - création d'un centre de sport études pour le football et le basketball
  - construction d'un centre d'exposition socioculturelle
  - création d'une entreprise de taxi boat pour le littoral du Komo

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de mesures incitatives proposées pour l'implication économique et sociale de la Diaspora	Mesure incitative			4	4	0		
Nombre de Gabonais de la Diaspora participant au Forum de la Diaspora	Gabonais participant			100	0	-100	100	
Nombre d'opportunités d'investissement détectées au sein de la Diaspora	Opportunité d'investissement			5	5	0	5	

#### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : le résultat est atteint ; cependant, le cabinet du Ministre n'a pas réagi aux 5 propositions qui lui ont été transmises en novembre 2015, bien que les porteurs du dossier soient membres du même Cabinet ; en 2016, il est prévu d'élaborer un plan d'actions global pour l'implication de la diaspora dans le développement économique et social du Gabon.

Résultat annuel N°2 : le projet de Forum a été annulé en avril 2015, sur décision du Président de la République, pour raison d'économie budgétaire. Il est prévu que le Forum se tienne en 2016, avec la participation de 100

Gabonais de la diaspora (contre 250 participants prévus dans le PAP 2015 pour l'édition 2016 du Forum). Cette manifestation sera cofinancée par le Programme et des partenaires au développement.

Résultat annuel N°3 : atteint ; en 2016, 5 nouvelles opportunités devront être détectées au sein de la diaspora (contre 15 prévues initialement pour 2016 dans le PAP 2015).

**Objectif stratégique n°4 : développera solidarité nationale en faveur de la diaspora**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- 5 initiatives sont mises en œuvre pour renforcer l'action sociale au profit des GRE

**Résultat annuel effectivement atteint**

- Aucune initiative n'a été mise en œuvre

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévission PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévission)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'initiatives mises en œuvre pour renforcer l'action sociale au profit des GRE	Initiative			5	0	-5		

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

5 propositions ont été transmises en novembre 2015 au cabinet du Ministre :

- mettre à la disposition de la diaspora un système d'immatriculation à la CNAMGS ;
- mettre en place des conventions avec des entreprises qui permettent aux Gabonais de la diaspora de trouver plus facilement un stage ou un emploi ;
- mettre en place une plateforme qui facilite l'accès de la diaspora au logement ;
- mettre en place une plateforme qui facilite les investissements de la diaspora ;
- établir un lien avec la diaspora par le biais d'un site internet.

Ces propositions sont restées sans suite et elles n'ont donc pas été mises en œuvre. En 2016, il est prévu de proposer 5 nouvelles initiatives au Conseil des Ministres mais sans engagement quant à leur mise en œuvre effective.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
<b>1.129.1</b> <i>Gestion de la diaspora</i>	<b>44 000 000</b>	<b>3 533 250</b>	<b>- 40 466 750</b>	<b>44 000 000</b>	<b>3 533 250</b>	<b>- 40 466 750</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	44 000 000	3 533 250	- 40 466 750	44 000 000	3 533 250	- 40 466 750
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>1.129.1</b> <i>Consolidation des liens avec la mère patrie</i>	<b>44 000 000</b>	<b>4 071 400</b>	<b>- 39 928 600</b>	<b>44 000 000</b>	<b>4 071 400</b>	<b>- 39 928 600</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	44 000 000	4 071 400	- 39 928 600	44 000 000	4 071 400	- 39 928 600
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>1.129</b> <i>Gabonais de l'étranger</i>	<b>88 000 000</b>	<b>7 604 650</b>	<b>-80 395 350</b>	<b>88 000 000</b>	<b>7 604 650</b>	<b>-80 395 350</b>
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>88 000 000</b>	<b>7 604 650</b>	<b>- 80 395 350</b>	<b>88 000 000</b>	<b>7 604 650</b>	<b>-80 395 350</b>
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	-	-	-	-	-	-

### Explication des principaux écarts :

Deux (2) raisons expliquent l'écart entre les crédits consommés et les crédits ouverts :

- le Ministre a annulé les missions prévues à l'extérieur pour la collecte de données sur les communautés de GRE suite aux consignes données par le Conseil des Ministres en septembre 2015 concernant les déplacements à l'international. L'équipe de direction de programme s'est alors attachée à constituer en fin d'année 2 nouveaux dossiers de dépense en vue de l'organisation de 2 séminaires de réflexion stratégique, pour un montant global de 75 065 000 F CFA. Mais ces dossiers ont été déposés à la DGBFIP trop tard pour pouvoir être pris en compte, le jour même de la clôture des engagements (9 novembre 2015).
- il était prévu dans la PBI et les DPG 2015 du Programme (données actualisées post LFR), une dépense de 5 746 400 F CFA pour financer la création du site internet des GRE. Mais le dossier d'engagement n'a jamais été constitué car l'ANINF a revendiqué la responsabilité de réaliser ce type de prestations.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et du titre		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
<b>1.129</b>	<b>Gabonais de l'étranger</b>	<b>88 000 000</b>	<b>-80 395 350</b>	-	<b>7 604 650</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-
	Titre 3. Dépenses de biens et services	88 000 000	-80 395 350	-	7 604 650
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Les mouvements de crédits retracés dans le tableau concernent les opérations de clôture.

### Annulations

Le programme n'a enregistré aucune annulation de crédits.

### Reports

Le programme n'a enregistré aucun report de crédits.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie A</b>	0	0	0	0	0	0	0
Permanents	0	0	0	0	0	0	0
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie B</b>	0	0	0	0	0	0	0
Permanents	0	0	0	0	0	0	0
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie C</b>	0	0	0	0	0	0	0
Permanents	0	0	0	0	0	0	0
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Main d'œuvre non permanente</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	0	0	0	0	0	0	0

### Explication des évolutions :

La direction générale des Gabonais de l'étranger a été créée le 23 novembre 2015 mais elle n'a pas été officiellement dotée en effectifs (situation toujours d'actualité à la date d'élaboration du RAP 2015). Ce sont donc 4 membres du Cabinet du Ministre des Droits Humains, de l'Egalité des Chances et des Gabonais de l'Etranger qui ont assuré, à titre intérimaire, la mise en œuvre du PAP 2015 du Programme.

## EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

**Il n'y a pas d'opérateur dans le programme.**

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

Le Programme n'a pas disposé de crédits de personnel en 2015.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c)-(a)	CP (d)-(b)
<b>ACTION 1 : Gestion de la diaspora</b>	<b>44 000 000</b>	<b>44 000 000</b>	<b>3 533 250</b>	<b>3 533 250</b>	<b>-40 466 750</b>	<b>-40 466 750</b>
Activité 1 : Connaissance de la diaspora	30 663 600	30 663 600	2 545 100	2 545 100	-28 118 500	-28 118 500
Activité 2 : Protection des GRE	13 336 400	13 336 400	-	-	13 336 400	-13 336 400
Fonctionnement courant	-	-	988 150	988 150	988 150	988 150
<b>ACTION 2 : Consolidation des liens avec la mère-patrie</b>	<b>44 000 000</b>	<b>44 000 000</b>	<b>4 071 400</b>	<b>4 071 400</b>	<b>-39 928 600</b>	<b>-39 928 600</b>
Activité 1 : Implication des GRE dans le développement national	30 663 600	30 663 600	3 102 990	3 102 990	-27 560 610	-27 560 610
Grande opération individualisée 1 : Création du site internet des GRE	5 746 400	5 746 400	0	0	- 5 746 400	- 5 746 400
Fonctionnement courant	7 590 000	7 590 000	968 410	968 410	- 6 621 590	- 6 621 590
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>88 000 000</b>	<b>88 000 000</b>	<b>7 604 650</b>	<b>7 604 650</b>	<b>-80 395 350</b>	<b>-80 395 350</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

#### SYNTHESE DE L'EXECUTION

- Crédits ouverts au titre 3 en LFR : 88 000 000 F CFA
- Crédits disponibles au titre 3 après déduction de la réserve obligatoire de 5% : 83 600 000 F CFA
- Dépenses exécutées / crédits disponibles :  $(7\,604\,650 / 83\,600\,000) \times 100 = 9,1 \%$
- Dépenses réglées / crédits disponibles : N/D

#### RATTACHEMENT DES UO AUX ACTIONS

##### Action 1 : Gestion de la diaspora

Cette action est portée par l'UO Administration générale.

##### Action 2 : Consolidation des liens avec la mère patrie

Cette action est portée par l'UO Gestion de la diaspora.

#### COMMENTAIRES PAR UO

##### UO Administration générale

4 dossiers de dépense ont été réglés, pour un montant global de 4 071 400 F CFA :

Dépenses de fonctionnement courant : fournitures de bureau pour 1 271 400 F CFA (2 bénéficiaires)



#### Frais de mission :

- mission aux Etats-Unis : 2 800 000 F CFA ; bénéficiaire : RPROG ; date : du 5 au 11 juin 2015 ; lieux : Washington et Houston ; objectif : prendre contact avec les communautés de GRE installées aux Etats-Unis ; impact : prise de contact avec les associations et les opérateurs économiques de la diaspora aux Etats-Unis ; assistance à 2 GRE en difficulté

Le seul dossier engagé n'a pas été ordonnancé, il s'agit du remboursement des frais de déplacements hors du GABON du chef de Cabinet du Ministre pour un montant de 897 010 F CFA. La dépense n'a pas été ordonnancée parce que le dossier juridique de l'opérateur économique qui a délivré le titre de transport ne correspondait pas à la nature de ses activités réelles.

#### **UO Gestion de la diaspora**

4 dossiers de dépense ont été réglés, pour un montant global de 3 533 250 F CFA :

Dépenses de fonctionnement courant : fournitures de bureau et papeterie pour 1 488 150 F CFA (2 bénéficiaires)

Frais de déplacement : mission aux Etats-Unis pour 2 045 100 F CFA ; il s'agit de la mission effectuée par le RPROG et déjà présentée plus haut (co-financement par les 2 UO du Programme)

#### **Commentaires sur le faible niveau d'exécution des crédits de titre 3 du programme (9,1 % des crédits disponibles)**

Deux dossiers de dépense n'ont pas pu être engagés, pour un montant de 75 065 000 F CFA ; ils devaient financer :

- le séminaire d'élaboration et de validation de la stratégie d'implication de la diaspora gabonaise dans l'économie nationale, pour un montant de 38 257 500 F CFA
- le séminaire d'élaboration et de validation de la stratégie d'accompagnement pour les Opérateurs économiques de la diaspora, pour un montant de 36 807 500 FCFA.

En effet, suite aux consignes données par le Conseil des Ministres en septembre 2015 concernant les déplacements à l'international, le Ministre a annulé les missions prévues à l'extérieur pour la collecte de données sur les communautés de GRE. L'équipe de direction de programme s'est alors attachée à constituer en fin d'année de nouveaux dossiers de dépense pour financer les 2 séminaires mentionnés ci-dessus ; mais ces dossiers ont été déposés à la DGBFIP trop tard pour pouvoir être pris en compte, le jour même de la clôture des engagements (9 novembre 2015).

Par ailleurs, il était prévu dans la PBI et les DPG 2015 du Programme (données actualisées post LFR), une dépense de 5 746 400 F CFA pour financer la création du site internet des GRE. Mais le dossier d'engagement n'a jamais été constitué car l'ANINF a revendiqué la responsabilité de réaliser ce type de prestations.

#### **TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS**

---

Le crédit de titre 4 n'était prévu au budget du Programme.

#### **TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

---

Il n'y a eu aucun crédit de titre 5 n'a été prévu dans le budget du Programme.

## BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

Aucun opérateur n'est intervenu en 2015 pour le compte du Programme.

# PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN DE L'ACTION EXTERIEURE DU GABON

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Pilotage et soutien à l'action extérieure du Gabon recouvre l'ensemble des moyens nécessaires au fonctionnement optimal des trois Programmes de politique publique rattachés au Département des Affaires Etrangères.

Le Programme Pilotage et soutien doit donc être en articulation forte avec les Programmes :

- Affaires Étrangères ;
- Affaires Consulaires ;
- Intégration Africaine et Coopération Internationale.

Le Programme Pilotage et Soutien se compose du Cabinet du Ministre et du Cabinet du Ministre délégué, de l'Inspection Générale des Services et de la Direction de la Coopération Militaire.

Il comprend aussi le Secrétariat général, la fonction financière, la gestion des ressources humaines, la gestion de l'administration protocolaire et de la logistique diplomatique, les systèmes d'information, la documentation et l'archivage, la production de données statistiques, la communication et la fonction juridico-contentieuse.

Il prend en charge le pilotage des politiques publiques ainsi que la gestion de tous les services concourant à la bonne marche de l'Administration.

Le programme Pilotage et Soutien à l'action extérieure du Gabon a pour responsable Son Excellence, Ambassadeur du Gabon, Secrétaire Général du Ministère.

### PRESENTATION DES ACTIONS

#### **ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle**

L'action Pilotage de la stratégie ministérielle vise à :

- orienter la mise en œuvre des politiques publiques par les programmes de la mission ;
- s'assurer de l'atteinte de tous les objectifs contenus dans les PAP du fait de la responsabilité politique du Ministre
- contrôler les activités des services.

Cette action est pilotée par le Ministre avec l'appui de son Cabinet, composé de conseillers techniques et des Services suivants : Conseiller Afrique, Conseiller Juridique, Conseiller chargé des Organisations Internationales, Conseiller économique chargé de l'Intégration Régionale et du NEPAD, Conseiller chargé de la Prospective, Conseiller Technique, Conseiller Presse et Communication, les Ambassadeurs itinérants, Inspection Générale des Services.

#### **ACTION N° 2 : Coordination administrative**

L'action Coordination administrative est pilotée par le Secrétaire Général. Cette action recouvre toutes les activités qui concourent à l'effectivité et l'efficience des autres actions ou programmes de politiques publiques, en leur fournissant un soutien ou un encadrement. Elles répondent à des politiques communes, transversales. Il s'agit des Finances, des Ressources Humaines, du Patrimoine, du Protocole, du Courrier, des Statistiques, de la Communication, du Juridique, des Systèmes d'information, de la Documentation et de l'archivage, de la Logistique Diplomatique.

Pour mener à bien ses missions, le Secrétaire Général s'appuie sur les Services suivants :

- la Direction Générale des Affaires Juridiques Internationales ;
- la Direction Centrale des Affaires financières ;

- la Direction du Protocole ;
- la Direction de la Logistique diplomatique ;
- la Direction de la Coopération Militaire ;
- le Centre d'Analyse et de Prévision.

Par ailleurs, suite au Conseil des Ministres en date du 16 janvier 2013, de nouvelles fonctions support ont été créées pour venir appuyer l'action du Secrétariat Général. Il s'agit de :

- la Direction Centrale des Archives et de la documentation ;
- la Direction Centrale de la Statistique et des études ;
- la Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- la Direction Centrale des Systèmes d'information ;
- la Direction Centrale de la Communication.

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

---

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent, le Gouvernement assigne au Ministère des Affaires étrangères quatre actions bien précises :

- la mise en place d'un dispositif institutionnel de réforme de l'Etat ;
- la maîtrise des processus opérationnels ;
- la mise à niveau et la rationalisation des équipements et bâtiments administratifs ;
- l'optimisation des dépenses de fonctionnement.

Au sein du Département, ces actions doivent être conduites en étroite corrélation avec celles retenues dans le programme de réforme et de modernisation de l'administration.

Dans ce cadre, le Programme Pilotage et soutien à l'action extérieure de l'Etat rencontre plusieurs difficultés :

- l'insuffisance de personnel formé dans les champs de compétences du Programme, qui nécessitera un renforcement de capacités ;
- le cloisonnement des Services qui rend difficile la circulation de l'information au sein du ministère et partant, amenuise la qualité du service public ;
- l'absence de culture de tenue de statistiques dans le ministère ;
- l'absence de politiques en matière de fonctions support (GRH, finances, archives, communication) ;
- l'absence de procédures formalisées ;
- l'insuffisance des effectifs ;
- les insuffisances dans la capacité d'accueil des structures administratives ;
- la non utilisation des outils de suivi et de pilotage de l'activité.

D'ores et déjà, le Ministère a commencé à actualiser son organisation par la publication du décret n°456/PR/MAECINIR du 19 avril 2013 portant attributions et organisation du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale, de la Francophonie, chargé du NEPAD et de l'Intégration Régionale.

Par ailleurs, le Ministère a élaboré un plan de recrutement triennal qui est mis en œuvre depuis deux années.

## ENJEUX

---

- Moderniser l'Outil Diplomatique
- Développer la performance de chaque fonction support

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

1. D'ici à fin 2017, être parvenu à moderniser le dispositif et les pratiques de gestion des engagements internationaux du Gabon
2. D'ici à fin 2017, être parvenu à définir et à mettre en œuvre une stratégie de communication ministérielle interne et externe
3. D'ici à fin 2017, être parvenu à mettre en place les outils de base pour une gestion modernisée des Ressources Humaines du Ministère
4. D'ici à fin 2017, être parvenu à améliorer l'exécution budgétaire et l'accompagnement des Responsables de Programme pour l'élaboration des PAP
5. D'ici à fin 2017, être parvenu à élaborer les manuels de procédures du Ministère

**Objectif stratégique n°1 : D'ici à fin 2017, être parvenu à moderniser le dispositif et les pratiques de gestion des engagements internationaux du Gabon**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu N°1 : la base de données des engagements internationaux du Gabon est opérationnelle, c'est-à-dire conçue, développée et alimentée
- Résultat annuel attendu N°2 : une procédure garantissant une plus forte synergie interministérielle dans la gestion des engagements internationaux est mise en place.

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : le taux d'avancement de la démarche est de 15% correspondant à la conception et au développement de la base de données
- Résultat annuel N°2 : la procédure n'a pas été élaborée

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche de mise en place de la base de données MAE sur les engagements internationaux du Gabon	%			100%	15%	-85%	100%	
Nombre d'accords et traités en vigueur à inscrire dans la base de données	Accord ou traité			100	0	-100	100	
Nombre d'accords et traités renégociés	Accord ou traité			15%				

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat annuel N°1 :**

La base de données n'a pas pu être alimentée. En effet, l'atelier interministériel qui devait valider l'outil ne s'est pas tenu faute de règlement des dossiers de dépenses engagés et ordonnancés (13 450 000 F CFA) Ceci explique pourquoi le résultat s'élève à 15% au lieu des 100% attendus. Dans le PAP 2016, il est prévu que l'atelier se tienne et que la base de données soit alimentée.

**Résultat annuel N°2 :**

La procédure n'a pas été élaborée parce que ce travail était conditionné par la tenue de l'atelier interministériel déjà évoqué dans le cadre du résultat 1. Dans le PAP 2016, il est prévu que l'atelier se tienne et que la procédure soit élaborée.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : D'ici à fin 2017, être parvenu à définir et à mettre en œuvre une stratégie de communication ministérielle interne et externe**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu N°1 : La stratégie de communication ministérielle interne et externe est formalisée
- Résultat annuel attendu N°2 : le site internet du ministère est en service
- Résultat annuel attendu N°3 : le système de messagerie interne du ministère est en service

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : La stratégie de communication ministérielle interne et externe a été formalisée
- Résultat annuel N°2 : le site internet du ministère est en service
- Résultat annuel N°3 : le système de messagerie interne du ministère est en service

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration de la stratégie interne et externe	%			100%	100%	0%	100%	

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Résultats annuels N°1, 2 et 3 : les trois résultats annuels ont été atteints.

Les engagements de résultat sur l'élaboration de la stratégie de communication et la mise en service du système de messagerie ont été reconduits par erreur dans le PAP 2016.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : D'ici à fin 2017, être parvenu à mettre en place les outils de base pour une gestion modernisée des ressources humaines du ministère**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu N°1 : le titre 2 des quatre Programmes du MAE est renseigné dans les PAP 2016
- Résultat annuel attendu N°2 : 90 % des agents du Ministère sont dotés d'une fiche de poste renseignée et validée
- Résultat annuel attendu N°3 : le plan de formation pluriannuel du Ministère est élaboré
- Résultat annuel attendu N°4 : le plan de formation 2015 du Ministère est mis en œuvre

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : le titre 2 des quatre programmes du MAE n'a pas été renseigné dans les PAP 2016
- Résultat annuel N°2 : 62% des agents du Ministère au lieu des 100% prévus ont été dotés d'une fiche de poste validée



- Résultat annuel N°3 : le plan de formation pluriannuel 2015-2017 du Ministère a été élaboré à 100%
- Résultat annuel N°4 : le plan de formation 2015 a été mis en œuvre à 60% (49 agents bénéficiaires contre 81 prévus)

### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2018)
Nombre de PAP du MAE avec un titre 2 correctement renseigné	PAP			4	0	-4	4	4
Pourcentage d'agents du Ministère dotés d'une fiche de poste renseignée et validée	%			90%	62%	-28%	90%	100%
Taux d'avancement dans l'élaboration du plan de formation pluriannuel	%			100%	100%	0%	100%	
Taux de mise en œuvre du plan de formation annuel	%			100%	60%	-40%	100%	100%
Nombre d'outils de gestion RH opérationnels	Outil			2	2	0	2	6

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

#### Résultat annuel N°1 :

Le renseignement du titre 2 dans les PAP 2016 était conditionné au recensement des effectifs des Programmes et au traitement des écarts entre les résultats de ce recensement et le fichier FUR. Ces travaux n'ont pas pu être réalisés du fait du manque de coordination entre la Direction de la Solde et le Ministère des Affaires Etrangères.

L'engagement de résultat a été reconduit dans le PAP 2016.

#### Résultat annuel N° 2 :

92% des agents des Services centraux (369 agents sur 401) et 20.20% des agents des Services extérieurs (58 agents sur 287) ont été dotés d'une fiche de poste validée.

Au total, 427 agents du MAE sont aujourd'hui dotés d'une fiche de poste, au lieu des 688 agents prévus (62% des effectifs au lieu des 100% attendus). Ce résultat inférieur à l'engagement s'explique par un déficit de communication et de coordination avec certaines ambassades.

Dans le PAP 2016, il est prévu que 90% des agents du MAE soit dotés en 2016 d'une fiche de poste validée, 100% en 2018.

#### Résultat annuel N°3 :

Le plan de formation pluriannuel 2014-2016 du MAE a été élaboré. Un nouveau plan sera élaboré en 2016 et couvrira la période 2017-2019.

#### Résultat annuel N°4 :

La formation longue à l'étranger d'un agent a pesé lourdement sur les possibilités de financer toutes les autres actions prévues de formation pour 2015.

En 2016, le plan de formation annuel devra être intégralement mise en œuvre.

**Objectif stratégique n°4 : D'ici à fin 2017, être parvenu à améliorer l'exécution budgétaire et l'accompagnement des responsables de programme pour l'élaboration des PAP**

## **Niveau de réalisation des résultats annuels**

### **Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu N°1 : 100 % des documents préalables à l'exécution budgétaire sont produits par les équipes de programme du Ministère avant le 31.12
- Résultat annuel attendu N°2 : le taux moyen d'exécution des budgets des Programmes du Ministère est supérieur ou égal à 90%
- Résultat annuel attendu N°3 : le taux moyen de rejet des dossiers de dépense des Programmes du Ministère est inférieur ou égal à 10%

### **Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : 50 % des documents préalables à l'exécution budgétaire ont été produits par les équipes de programme du Ministère avant le 31.12
- Résultat annuel N°2 : le taux moyen d'exécution des budgets des Programmes du Ministère est de 112 %
- Résultat annuel N°3 : non disponible

### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2018)
Taux d'élaboration avant le 31.12 des documents préalables à l'exécution budgétaire	%		10%	100%	50%	-50%	100%	100%
Taux moyen d'exécution des budgets des programmes	%		90%	≥90%	112%	+22%	≥95%	100%
Taux moyen de rejet des dossiers de dépense des Programmes	%			≤10%				

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

#### **Résultat annuel N°1 :**

% de documents préalables à l'exécution produits dans les délais

Documents	Echéance	Poids relatif en %	Résultat
Plans d'actions	31.12.2015	20%	0%
Table de paramétrage	31.12.2015	20%	0%
PBI-DPG	31.12.2015	20%	20%
Plans d'engagement	31.12.2015	20%	10%
Plans de passation de marché	31.12.2015	20%	20%
Total		100%	50%

#### **Résultat annuel N° 2 :**

Taux moyen d'exécution des budgets des programmes du Ministère :

Volume de crédits de paiement ordonnancés (F CFA) / volume total de crédits de paiement ouverts par la LFR (F CFA) – hors titre 2

$(24\,962\,668\,931 / 22\,347\,360\,888) \times 100 = 112 \%$

### Résultat annuel N°3 :

Résultat non connu : un outil de suivi et d'analyse des rejets doit être mis en place en 2016 au niveau du contrôle budgétaire.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N° 5: D'ici à fin 2017, être parvenu à élaborer les manuels de procédures du ministère.**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- 1 manuel de procédure (DGAJI) est produit

#### Résultats annuels effectivement atteints

- un premier projet de manuel de la DGAJI a été produit mais il ne peut pas être considéré comme un livrable abouti

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de structures dotées d'un manuel de procédures	Structure		0	1	0	-1	3	5

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

La situation de sous-effectif que connaît la DGAJI ne lui a pas permis en 2015 d'affecter à plein temps un collaborateur pour l'élaboration du manuel de procédures.

L'objectif stratégique a été maintenu dans le PAP 2016 mais les ambitions ont été revues à la baisse : 3 structures devraient être dotées d'un manuel en 2016 (contre 5 prévues dans le PAP 2015) ; 5 structures en 2018 (contre 30 prévues pour 2017 dans le PAP 2015).

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
<b>1.122.1 Pilotage de la stratégie ministérielle</b>	<b>213 418 112</b>	<b>200 803 275</b>	<b>-12 614 837</b>	<b>213 418 112</b>	<b>200 803 275</b>	<b>-12 614 837</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	30 552 000	31 728 000	1 176 000	30 552 000	31 728 000	1 176 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	182 866 112	169 075 275	-13 790 837	182 866 112	169 075 275	-13 790 837
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>1.122.2 Coordination administrative</b>	<b>516 277 224</b>	<b>389 498 289</b>	<b>-126 778 935</b>	<b>516 277 224</b>	<b>389 498 289</b>	<b>-126 778 935</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	86 976 000	80 171 750	- 6 804 250	86 976 000	80 171 750	- 6 804 250
Titre 3. Dépenses de biens et services	429 301 224	309 326 539	-119 974 685	429 301 224	309 326 539	-119 974 685
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>1.122 Pilotage et Soutien de l'Action extérieure du Gabon</b>	<b>729 695 336</b>	<b>590 301 564</b>	<b>-139 393 772</b>	<b>729 695 336</b>	<b>590 301 564</b>	<b>-139 393 772</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	117 528 000	111 899 750	-5 628 250	117 528 000	111 899 750	-5 628 250
Titre 3. Dépenses de biens et services	612 167 336	478 401 814	-133 765 522	612 167 336	478 401 814	-133 765 522
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

### Explication des principaux écarts :

Inscrit à hauteur de **729 695 336 F CFA** en autorisation d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la Loi de finances rectificative 2015, le budget disponible (net de la réserve) du programme Pilotage et Soutien de l'Action extérieure du Gabon est de **699 086 969 F CFA**. Il a été consommé à hauteur de **590 301 564 F CFA** soit un taux d'exécution de **80,9%**. Le disponible en fin d'année s'élève à **139 393 772 F CFA**

S'agissant du titre 2, l'écart est imputable à une surévaluation des crédits de personnel lors de la mise en œuvre du nouveau système de rémunération.

Concernant le titre 3, l'écart de **133 765 522 F CFA** intègre **30 608 367 F CFA** de réserve obligatoire.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et du titre		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
1.122	<b>Pilotage et Soutien de l'Action extérieure du Gabon</b>	<b>729 695 336</b>	<b>- 140 569 772</b>	<b>1 176 000</b>	<b>590 301 564</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	117 528 000	- 6 804 250	1 176 000	111 899 750
	Titre 3. Dépenses de biens et services	612 167 336	- 133 765 522	-	478 401 814
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Le programme a reçu un transfert d'un montant de **1 176 000 F CFA** en vue du réajustement de la masse salariale induit par la mise en œuvre du NSR. Cependant, cette rallonge n'a pas été utilisée par le programme du fait des 2 décès enregistrés en son sein.

### Annulations

Le programme n'a enregistré aucune annulation de crédits.

### Reports

Le programme n'a enregistré aucun report de crédits.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>	-	-	0	0	0		0
<b>Agents de catégorie A</b>	-	-	179	8	9	1	180
Permanents	-	-	179	8	9	1	180
Non permanents	-	-	0	0	0		
<b>Agents de catégorie B</b>	-	-	49	3	4	1	50
Permanents	-	-	49	3	4	1	50
Non permanents	-	-	0	0	0		
<b>Agents de catégorie C</b>	-	-	16	0	0		16
Permanents	-	-	16	0	0		
Non permanents	-	-	0	0	0		
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>	-	-	244	11	13	2	246
<b>Main d'œuvre non permanente</b>	-	-	49	0	8	8	57
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	-	-	293	11	21	10	303

### Explication des évolutions :

L'effectif du programme passe de 293 à 303 agents de Janvier à Décembre 2015. Cette évolution se traduit ainsi qu'il suit :

- Nature des mouvements
  - En catégorie A, il y'a eu 6 mises en retraite et 2 décès et catégorie B, 3 mises en retraite ;
  - les 13 entrées sont dues aux détachements en faveur des catégories A et B.
- Profils
  - sur les 8 sorties, il y a eu : 4 Conseillers des Affaires Etrangères ; 1 Interprète Traducteur Principal ; 1 Administrateur Civil ; 1 attaché d'administration général, 2 Commis d'administration général ; 1 Secrétaire comptable.
  - Comme entrées, il y'a eu : 3 Administrateurs Civils ; 1 Professeur de 1<sup>er</sup> degré ; 3 Professeurs de Com Social ; 2 attachés d'administration général ; Cat B 4 sorties : 2 Secrétaire comptable; 1 Commis d'administration générale ; 1 secrétaire dactylo.

Le programme n'a pas d'opérateur.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c)-(a)	CP (d)-(b)
Masse salariale des emplois de l'administration	117 528 000	117 528 000	111 899 750	111 899 750	-5 628 250	-5 628 250
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
<b>Total des crédits de titre 2 consommés</b>	<b>117 528 000</b>	<b>117 528 000</b>	<b>111 899 750</b>	<b>111 899 750</b>	<b>-5 628 250</b>	<b>-5 628 250</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Il s'agit ici de l'exécution des crédits de la main d'œuvre non permanente.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c)-(a)	CP (d)-(b)
ACTION 1 Pilotage de la stratégie ministérielle	182 866 112	182 866 112	169 075 275	169 075 275	-13 790 837	-13 790 837
ACTION 2 Coordination Administrative	429 301 224	429 301 224	309 326 539	309 326 539	-119 974 685	-119 974 685
<b>Total des crédits de titre 3 consommés</b>	<b>612 167 336</b>	<b>612 167 336</b>	<b>478 401 814</b>	<b>478 401 814</b>	<b>-133 765 522</b>	<b>-133 765 522</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

#### SYNTHESE DE L'EXECUTION

Crédits ouverts au titre 3 en LFR : **612 167 336 F CFA**

Crédits disponibles au titre 3 après déduction de la réserve obligatoire de 5 % : 581 558 969 F CFA

Dépenses exécutées / crédits disponibles : 478 401 814 F CFA / 581 558 969 F CFA X 100 = **82,3%**

Dépenses réglées / crédits disponibles : N/D

#### RATTACHEMENT DES UO AUX ACTIONS

##### Action 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

Cette Action est portée par l'UO Pilotage constituée des Cabinets du Ministre d'Etat et du Ministre délégué, de l'Inspection générale des services du Ministère et des services de la coopération militaire.

##### Action 2 : Coordination administrative

Cette Action est portée par l'UO Coordination administrative, constituée du Secrétariat Général, de la Direction Générale des Affaires Juridiques Internationales et des directions fonctionnelles centrales du Ministère.



## COMMENTAIRES PAR UO

### UO Pilotage de la stratégie ministérielle

73 dossiers de dépense ont fait l'objet d'un règlement pour un montant global de **128 206 091 F CFA**.

Ces dossiers se décomposent en 3 blocs :

Bloc 1 : Dépenses de fonctionnement courant : 16 327 253 F CFA

- Fournitures de bureau, papeterie, fournitures informatiques : 6 764 028 F CFA
- Carburant : 9 563 225 F CFA (34 véhicules)

Bloc 2 : Frais de mission et de déplacement à l'étranger : 83 316 400 F CFA

- Séminaire atelier sur les pratiques du protocole, Abidjan (Côte d'Ivoire);  
Coût de la mission : 2 425 300 F CFA en frais de mission et déplacement  
Participant : le Chef du protocole du Ministre Délégué  
Mission non prévue dans le PAP et non programmée dans la PBI/ les DPG 2015 du Programme
- Réunion de haut niveau de l'Assemblée Générale de l'ONU sur le renforcement de la coopération entre les nations unies et les organisations régionales et sous régionales (New-York)  
Participant : le Conseiller Afrique du Ministre d'Etat  
Coût de la mission : 1 882 200 F CFA en frais de déplacement  
Mission non prévue dans le PAP et non programmée dans la PBI/ les DPG 2015 du Programme
- Réunion relative aux négociations intergouvernementales sur l'agenda de développement post-2015 (New York, 18-22 mai 2015)  
Participant : le Conseiller du Ministre d'Etat en charge des Organisation Internationales  
Coût de la mission : 5 492 800 F CFA (4 000 000 F CFA de frais de mission et 1 492 800 F CFA de frais de déplacement)  
Mission non prévue dans le PAP et non programmée dans la PBI/ les DPG 2015 du Programme
- Réunion sur le renforcement de la coopération entre les nations unies et les organisations régionales et sous régionales (New York, 04 mai 2015)  
Participant : le Conseiller du Ministre d'Etat en charge des Organisation Internationales  
Coût de la mission : 2 400 000 F CFA en frais de mission.  
Mission non prévue dans le PAP et non programmée dans la PBI/ les DPG 2015 du Programme
- 16ème FORUM DE L'IHEDN SUR LE CONTINENT AFRICAIN (FICA)  
Participant : le Conseiller Afrique du Ministre d'Etat  
Coût de la mission : 2 200 000 F CFA en frais de mission  
Mission non prévue dans le PAP et non programmée dans la PBI/ les DPG 2015 du Programme
- Réunion haut niveau sur les changements climatiques à NEW YORK  
Participants : Deux Chargés d'études du Ministre d'Etat.  
Coût de la mission : 8 936 800 F CFA (3 750 000 F CFA en frais de mission et 5 186 800 F CFA en frais de déplacement)  
Mission non prévue dans le PAP et non programmée dans la PBI/ les DPG 2015 du Programme
- Préparation du déploiement du système e-visa et évaluation de la mise en œuvre du projet visa étiquettes autocollant à paris, Genève et Zurich ;  
Participants: Le Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat et l'Inspecteur en charge des questions Consulaires  
Coût de la mission : 11 710 200 F CFA (9 350 000 F CFA en frais de mission et 2 360 200 F CFA en frais de déplacement).  
Mission non prévue dans le PAP et non programmée dans la PBI/ les DPG 2015 du Programme
- Mission préparatoire à la commémoration des 6 ans de magistère du Président de la République à Paris (France) ;  
Participants : Le Conseiller Technique et le Conseiller Prospective du Ministre d'Etat  
Coût de la mission : 10 800 000 F CFA en frais de mission et déplacement.  
Mission non prévue dans le PAP et non programmée dans la PBI/ les DPG 2015 du Programme

- 8ème session du groupe Inter-contact sur la RCA à ADDIS ABEBA (Ethiopie) ;  
Participant : un Chargé d'étude du Ministre d'Etat  
Coût de la mission : 1 576 700 F CFA (600 000 F CFA en frais de mission et 976 700 F CFA en frais de déplacement)  
Mission non prévue dans le PAP et non programmée dans la PBI/ les DPG 2015 du Programme
  - 1ère réunion préparatoire UE-Afrique sur les migrations à Bruxelles (Belgique) ;  
Participant : un Chargé d'étude du Ministre d'Etat  
Coût de la mission : 2 800 000 F CFA en frais de déplacement.  
Mission non prévue dans le PAP et non programmée dans la PBI/ les DPG 2015 du Programme
  - Coupure de gestion au Consulat Général de Bata ;  
Participants : Mme l'Inspecteur Général des Services et l'Inspecteur en charge des questions administratives  
Coût de la mission : 4 475 800 F CFA (3 760 000 F CFA en frais de mission et 990 800 F CFA en frais de déplacement)  
Mission non prévue dans le PAP mais programmée dans la PBI/ les DPG 2015 du Programme
  - Coupure de gestion à la délégation et représentation permanentes du Gabon auprès de l'Unesco et de l'OIF ;  
Participant : l'Inspecteur en charge des questions financières et comptables  
Coût de la mission : 3 200 000 F CFA en frais de mission.  
Mission non prévue dans le PAP mais programmée dans la PBI/ les DPG 2015 du Programme
  - Mission d'inspection et d'évaluation des besoins de l'Ambassade du Gabon ;  
Participants : l'Inspecteur en charge des questions financières et comptables et un collaborateur  
Coût de la mission : 5 524 800 F CFA en frais de mission.  
Mission non prévue dans le PAP mais programmée dans la PBI/ les DPG du Programme
  - Mission d'inspection et d'évaluation des besoins de l'Ambassade du Gabon ;  
Participants : Madame l'Inspecteur en charge des questions administratives et un collaborateur  
Coût de la mission : 3 360 000 F CFA en frais de mission et 781 000 F CFA en déplacement.  
Mission non prévue dans le PAP mais programmée dans la PBI/ les DPG 2015 du Programme
- Mission d'inspection et d'évaluation des besoins de l'Ambassade du Gabon à Malabo ; Participants :  
Madame l'Inspecteur Général et une collaboratrice  
Coût de la mission : 5 600 000 F CFA en frais de mission et 760 800 F CFA en déplacement.  
Mission non prévue dans le PAP mais programmée dans la PBI/ les DPG 2015 du Programme
- Mission d'inspection et d'évaluation des besoins de l'Ambassade du Gabon à Ryad (Arabie saoudite) ;  
Participant : Madame l'Inspecteur Général et l'Inspecteur en charge des questions consulaires.  
Coût de la mission : 6 500 000 F CFA en frais de mission et 2 890 000 F CFA en déplacement.  
Mission non prévue dans le PAP mais programmée dans la PBI/ les DPG 2015 du Programme

Bloc 3 : Autres dépenses réglées : 28 562 438 F CFA notamment :

- Information / communication : 1 061 228 F CFA
- Accueil/réception, boissons, pâtisserie... : 2 561 244 F CFA
- Entretien / réparation : 14 228 610 F CFA

Les difficultés d'exécution rencontrées par l'UO Pilotage de la stratégie ministérielle se situent principalement au niveau du règlement des dépenses. A ce jour, 51 dossiers 2015 n'ont pas encore fait l'objet d'un règlement, pour un montant global de **64 505 589 F CFA** dont notamment :

- Fonctionnement courant (fournitures et carburant) : 42 245 084 F CFA
- Entretien / réparation : 10 953 112 F CFA
- Accueil/réception, boissons, pâtisserie... : 2 985 000 F CFA
- Information / communication : 6 150 593 F CFA

Le RUO a systématiquement relancé le Trésor sur tous les dossiers en instance. Il a également proposé à la DGCPPT une priorisation des règlements, sans succès.

## UO Coordination administrative

125 dossiers de dépense ont fait l'objet d'un règlement : 217 219 186 F CFA

Ces dossiers se décomposent en 3 blocs :

Bloc 1 : Dépenses de fonctionnement courant : 86 517 787 F CFA

- Fournitures de bureau, papeterie, fournitures informatiques : 70 997 645 F CFA
- Carburant : 15 520 142 F CFA (nombre de véhicules non précisé)

Ces dépenses ont permis à l'UO Coordination administrative et à ses 139 agents de réaliser les activités suivantes :

- Secrétariat Général (40 agents) : 3000 dossiers traités
- Direction générale des affaires juridiques internationales (21 agents) : 59 dossiers d'instruments juridiques internationaux traités (accords, traités, conventions...) ; Préparation des Etats généraux dans le cadre de l'objectif n°1 du PAP
- DCSI (5 agents ANINF) : 284 interventions de maintenance, 553 Equipements informatiques gérés, 2 Projets d'applications gérés, 6 sites Web gérés, 2 Projets de site Web gérés (objectif n°2 du PAP) ,1 Intranet gérés (objectif n°2 du PAP)
- DCRH(27 agents) : 688 agents gérés en 2015
- DCC (19agents) : 150 communications médiatiques et alimentation du site internet du Ministère
- Logistique diplomatique (18 agents) : 1144 dossiers de traductions traités, 13 000 courriers traités (1045 dossiers de traduction et 12 385 courriers traités en 2014)
- Protocole (28 agents) : réception des hôtes de marque et 25 accréditations d'ambassadeurs du Gabon à l'étranger
- Cellule d'analyse et de prospective (1 agents) : 15 fiches de synthèse élaborées

Bloc 2 : Frais de mission et de déplacement à l'étranger : 69 829 500 F CFA

- SECRETARIAT GENERAL : 27 532 000 F CFA
  - Mission du S.E. Mme l'Ambassadeur du Gabon, Secrétaire Général, Sommet Inde-Afrique à New Delhi ; dates : du 20 octobre au 2 novembre 2015 ;12 347 900 F CFA dont 4 547 900 F CFA FDHG et 7 800 000 F CFA FDHG  
Mission non prévue au PAP et non programmée dans la PBI/les DPG du Programme  
Mission non reliée à un objectif du PAP du Programme
  - Mission de S.E.M l'Ambassadeur du Gabon, Premier Secrétaire Général Adjoint : Atelier sur les solutions de chiffrage de haut niveau à Innsbruck (Autriche) du 27 août au 6 septembre 2015 ;10 377 700 F CFA dont 4 950 000 F CFA FDDHG et 5 417 700 F CFA FDMHG  
Mission non prévue au PAP et non programmée dans la PBI/les DPG du Programme  
Mission non reliée à un objectif du PAP du Programme
  - Mission de S.E.M l'Ambassadeur du Gabon, Secrétaire Général Adjoint 2: Réunion des Responsables des académies diplomatiques et Institutions / Institut des Nations Unies pour formation et la recherche (UNITAR) à Alger (Algérie) du 31 mai au 1er juin 2015 : 4 806 400 F CFA dont 1 250 000 F CFA FDHG et 3 556 400 F CFA FDHG  
Mission non prévue au PAP et non programmée dans la PBI/les DPG du Programme  
Mission non reliée à un objectif du PAP du Programme
- DGAJI : 23 732 500 F CFA

- Mission S.E.M l'Ambassadeur, Directeur Général des Affaires juridiques Internationales : Préparation de la visite d'Etat du Chef de l'Etat à Cuba - 13 au 23 oct.2015 : 5 565 200 F CFA dont 2 800 000 F CFA FDMHG frais de mission et 2 765 200 F CFA frais de déplacement.  
Mission non prévue au PAP et non programmée dans la PBI/les DPG du Programme  
Mission non reliée à un objectif du PAP du Programme
- Finalisation de l'Accord sur la Promotion et la Protection des Investissement Etrangers APIE : 5 661 600 F CFA dont Frais de mission 4 400 000 F CFA FDMHG et Frais de déplacement 1 261 600 F CFA  
Mission non prévue au PAP et non programmée dans la PBI/les DPG du Programme  
Mission non reliée à un objectif du PAP du Programme
- Mission 23<sup>ème</sup> session de l'Examen Périodique Universel (EPU) à Genève (Suisse) 02 au 13 septembre 2015 effectuée par Madame l'Ambassadeur, Directeur des droits de l'Homme: 6 312 300 F CFA dont Frais de mission 4 800 000 F CFA FDMHG et Frais de déplacement 1 512 300 F CFA  
Mission non prévue au PAP et non programmée dans la PBI/les DPG du Programme  
Mission non reliée à un objectif du PAP du Programme
- Mission de présentation du rapport initial du Gabon sur la mise en œuvre de la Charte africaine des Droits et du Bien Etre de l'Enfant du 14 au 23 novembre 2015 à Addis Abeba en Ethiopie. Elle a été effectuée par deux (2) Chefs de Division pour un montant de 6 193 400 F CFA dont 1 703 400 F CFA FDDHG et 4 400 000 F CFA FDMHG  
Mission non prévue au PAP et non programmée dans la PBI/les DPG du Programme  
Mission non reliée à un objectif du PAP du Programme
- DCRH : 7 630 000 F CFA
  - Chef du Protocole du Ministre d'Etat: bain linguiste - Formation protocole à Londres(Angleterre) 15 juillet au 15 octobre 2015 : 7 630 000 F CFA dont 5 250 000 F CFA FDMHG et 1 380 000 F CFA FDDHG  
Mission non prévue au PAP et non programmée dans la PBI/les DPG du Programme  
Mission reliée à l'objectif n°3 du PAP (résultat annuel 4)
- Cellule d'Analyse et de Prospective : 10 935 000 F CFA
  - C.O.P 21 Paris (France) du 01-08 Décembre 2015 - Conseiller du Ministre d'Etat : 5 895 000 F CFA dont 3 600 000 F CFA FDMHG et 1 295 000 F CFA FDDHG  
Mission non prévue au PAP et non programmée dans la PBI/les DPG du Programme  
Mission non reliée à un objectif du PAP
  - Séminaire International de Formation des Planificateurs Civils à Yaoundé (Cameroun) :du 22 au 28 mars 2015 : 5 040 000 FCFAF ; Conseiller Prospective du ministre d'Etat : 2 640 000 F CFA FDMHG ; Chargé d'études du Ministre d'Etat : 2 400 000 F CFA FDMHG  
Mission non prévue au PAP et non programmée dans la PBI/les DPG du Programme  
Mission non reliée à un objectif du PAP

Bloc 3 : Autres dépenses réglées : 60 871 899 F FCA

- Renforcement des capacités / Formation : 13 911 448 F CFA
  - 8 mois en langues étrangère (anglais) pour 48 agents à ELI (Libreville- Gabon) : 4 666 648 F CFA
  - 4 mois de bain linguistique pour 1 agent- Formation Chef du Protocole du Ministre d'Etat : Formation protocole à Londres (Angleterre) : 4 444 800 F CFA Frais de stage
  - formations NTIC suivies en 2014, Formation pour débutants (traitement de texte, Excel...) pour 24 participants en 2 semaines (12 pers/semaine), Libreville : 4 800 000 F CFA
- Entretien/réparation (véhicules, plomberie, climatisation, ameublement) : 14 767 951 F CFA
- Immeuble du Ministère : 32 192 500 F CFA

Les difficultés d'exécution rencontrées par l'UO se situent au niveau du règlement : à ce jour 18 dossiers 2015 n'ont pas encore fait l'objet d'un règlement, pour un montant global de 57 034 258 F CFA (DLD : 3 ; DP : 6 ; DGAJI : 6 ; SG : 3). Pourtant, le RUO a systématiquement relancé le Trésor sur tous les dossiers en instance (2 à 3 visites hebdomadaires par direction concernée).

Les difficultés se situent aussi au niveau de l'ordonnancement : 14 dossiers n'ont pu être ordonnancés, pour un montant global de 51 720 498 FCFA :

- fournitures de bureaux diverses : 3 933 660 F CFA / Non traitement dans les délais par le contrôleur budgétaire
- fournitures de bureau : 500 000 F CFA
- achat impression : 400 000 F CFA / Annulé à la demande du RUO
- restauration : 5 700 000 F CFA / Annulé à la demande du RUO
- carburant : 277 818 F CFA / Non traitement dans les délais par le contrôleur budgétaire
- impression : 947 120 F CFA
- fournitures informatiques : 3 579 000 F CFA
  - 2 000 000 F CFA / Annulé à la demande du RUO
  - 1 579 000 F CFA / Non traitement dans les délais par le contrôleur budgétaire
- peinture et pose de carreaux dans le cabinet du SG : 24 692 500 F CFA / Procédures de gré à gré annulée (avis de non objection non délivré par le DGBFIP)
- régie d'avance : Per diem pour le Comité Ministériel de la Réforme Budgétaire : 10 275 000 FCFA/ Non traitement dans les délais par le contrôleur budgétaire
- climatisation salle de conférences : 1 415 400 FCFA / Non traitement dans les délais par le contrôleur budgétaire

Enfin, les difficultés se situent au niveau par ailleurs de l'engagement des dépenses puisque 2 dossiers n'ont pu être engagés, pour un montant global de 45 007 500 F CFA :

- travaux de réhabilitation du local technique/ (MEB) : 22 557 500 F CFA
- peinture de la barrière de l'immeuble (MEB) : 22 450 000 F CFA

La raison du non engagement de ces dossiers est que la procédure de gré à gré a été annulée (avis de non objection non délivré par le DGBFIP).

#### **TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS**

---

Aucun crédit de titre 4 n'a été alloué au Programme pour l'exercice 2015.

#### **TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

---

Aucun crédit de titre 5 n'a été alloué au Programme pour l'exercice 2015.

### Présentation de l'opérateur

Le programme n'a pas d'opérateur